This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

$B 284 394

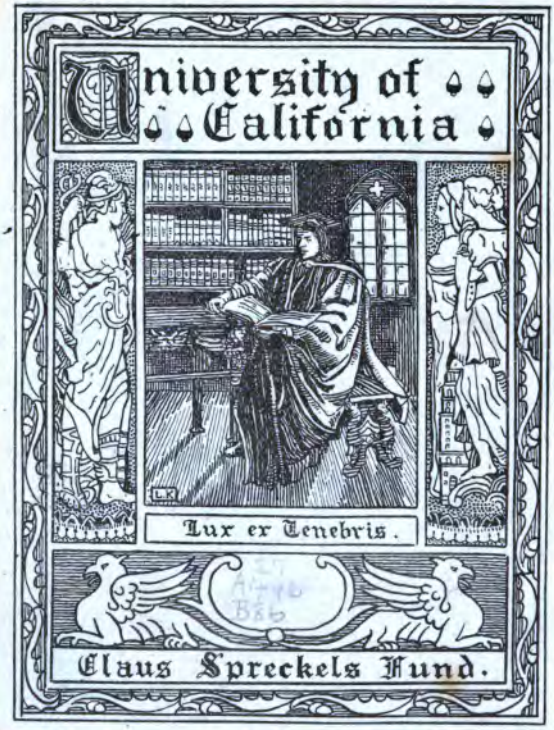
University of California
Lux ex Tenebris.
Claus Spreckels Fund.

"LES SAINTS"

LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY

Saint Ambroise

par

LE DUC DE BROGLIE

QUATRIÈME ÉDITION

Victor Lecoffre

Saint Ambroise

" LES SAINTS "

Collection publiée sous la direction de M. Henri JOLY.

VOLUMES PARUS :

Sainte Odile, par Henri Welschinger.
Saint Antoine de Padoue, par M. l'Abbé A. Lepitre. *Deuxième édition.*
Sainte Gertrude, par Gabriel Ledos. *Deuxième édition.*
Saint Jean-Baptiste de la Salle, par A. Delaire. *Troisième édition.*
La Vénérable Jeanne d'Arc, par L. Petit de Julleville. *Troisième édition.*
Saint Jean Chrysostome, par Aimé Puech. *Deuxième édition.*
Le Bienheureux Raymond Lulle, par Marius André. *Deuxième édition.*
Sainte Geneviève, par M. l'Abbé Henri Lesêtre, curé de Saint-Étienne du Mont. *Troisième édition.*
Saint Nicolas Ier, par Jules Roy. *Troisième édition.*
Saint François de Sales, par Amédée de Margerie. *Quatrième édition.*
Saint Ambroise, par le Duc de Broglie, de l'Académie française. *Quatrième édition.*
Saint Basile, par Paul Allard. *Troisième édition.*
Sainte Mathilde, par Eugène Hallberg. *Troisième édition.*
Saint Dominique, par Jean Guiraud. *Troisième édition.*
Saint Henri, par M. l'Abbé Henri Lesêtre, curé de Saint-Étienne du Mont. *Troisième édition.*
Saint Ignace de Loyola, par Henri Joly. *Quatrième édition.*
Saint Étienne, roi de Hongrie, par E. Horn. *Troisième édition.*
Saint Louis, par Marius Sepet. *Quatrième édition.*
Saint Jérôme, par le R. P. Largent. *Quatrième édition.*
Saint Pierre Fourier, par Léonce Pingaud. *Troisième édition.*
Saint Vincent de Paul, par le Prince Emmanuel de Broglie. *Septième édition.*
La Psychologie des Saints, par Henri Joly. *Septième édition.*
Saint Augustin de Canterbury et ses compagnons, par le R. P. Brou (S. J.). *Troisième édition.*
Le Bienheureux Bernardin de Feltre, par E. Flornoy. *Troisième édition.*
Sainte Clotilde, par G. Kurth. *Sixième édition.*
Saint Augustin, par Ad. Hatzfeld. *Sixième édition.*

Chaque volume se vend séparément. Broché. 2 fr.
Avec reliure spéciale. . . 3 fr.

44974. — Imprimerie Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.

" LES SAINTS "

Saint Ambroise

(340-397)

par

LE DUC DE BROGLIE
DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

QUATRIÈME ÉDITION

LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY

PARIS
LIBRAIRIE VICTOR LECOFFRE
RUE BONAPARTE, 90

1901

BR1720
A5B7

SPRECKELS

mp

SAINT AMBROISE

CHAPITRE PREMIER

SAINT AMBROISE CONSEILLER INTIME DE L'EMPEREUR GRATIEN

La décadence, suivie du démembrement et de la chute de l'Empire romain, a coïncidé avec la propagation du christianisme dans cette vaste partie du monde que le peuple-roi avait rangée pendant des siècles sous son obéissance. L'action que ces deux événements, d'une grandeur très inégale, mais sans pareils chacun dans leur sphère, ont pu avoir l'un sur l'autre, a été l'objet de vives controverses entre les historiens. L'Empire pouvait-il se maintenir en devenant chrétien ? Le Christianisme pouvait-il sauver l'Empire en le régénérant ? Toutes les suppositions à cet égard sont permises. C'est le secret de Dieu qu'il n'a pas jugé à propos de nous révéler. Il n'en est que plus intéressant d'étudier la vie d'un

110263

grand saint à qui la perfection chrétienne n'avait rien enlevé des qualités natives d'un homme d'État et qui, placé dans les premiers rangs de cette société mourante, prenant part activement à toutes ses épreuves, a consacré tous ses efforts à la pénétrer de l'esprit de la foi nouvelle. C'est ce qui donne aux actes principaux de la vie de saint Ambroise un caractère digne d'une attention toute particulière.

Ambroise a vu le jour dans cette première moitié du IVe siècle[1] où l'Église, récemment affranchie par les édits de Constantin, jouissait encore, comme d'un bien longtemps inespéré, de la liberté et même de la faveur impériale, qu'on essayait déjà souvent à la vérité de lui faire payer trop cher. Il naquit à Trèves, où son père, dont il devait prendre le nom, avait été placé par Constantin pour gérer la préfecture des Gaules, la plus importante des quatre divisions de l'Empire, puisqu'elle comprenait, outre la Gaule proprement dite, qui s'étendait alors jusqu'au Rhin, l'Espagne et l'Angleterre. C'était un magistrat d'une capacité renommée, appartenant à une ancienne et illustre race sénatoriale, qui s'était convertie au christianisme dans le temps même de la persécution, et qui comptait parmi ses titres d'honneur le martyre d'une vierge livrée aux bourreaux de Dioclétien. Toute la famille restait fidèle à ces traditions. La digne épouse du préfet des Gaules,

1. Quelques historiens placent la date de sa naissance en l'an 333 de notre ère, d'autres la retardent jusqu'en 340.

dont je ne sais par quelle omission le nom ne nous a pas été conservé, lui avait donné trois enfants, deux fils et une fille, tous annonçant les plus heureuses dispositions. L'aînée, Marceline, animée dès son plus jeune âge d'une foi fervente, quitta de bonne heure ses parents pour aller faire, entre les mains du pape Libère à Rome, vœu de virginité, et vivre ensuite loin des siens, dans une austère solitude. Les deux fils Satyre et Ambroise, restés seuls à la maison paternelle, étaient liés par une touchante et étroite amitié. C'était entre eux même caractère, mêmes goûts, presque même visage. Mais Ambroise, le plus jeune, se distinguait par une grâce enfantine, qui resta dans les souvenirs de ceux qu'elle avait séduits et qui fit renouveler pour lui la fable poétique des abeilles cueillant leur miel sur les lèvres de Platon au berceau.

Le bonheur le plus pur dure peu en ce monde. Le père de famille fut enlevé par une fin prématurée; la noble veuve, n'étant plus retenue à Trèves, dut se transporter elle-même à Rome pour achever, dans ce centre d'études renommé, l'éducation de ses deux fils.

La société où les jeunes gens se trouvèrent placés par les relations naturelles de leur parenté était loin de partager tout entière la foi que leur enfance avait appris à chérir. C'était en effet dans les vieilles familles du patriciat romain que le polythéisme déchu conservait encore de nombreux, de fidèles, bien que tristes adhérents. Ces héritiers des grands noms

éprouvaient devant la transformation qui s'opérait sous leurs yeux un regret naturel, tenant à un sentiment respectable. Tous les souvenirs de l'ancienne Rome étaient tellement mêlés à ceux des jours glorieux où leur race s'était illustrée, qu'il leur semblait qu'en s'en écartant, ils manquaient à la piété filiale due à la patrie et aux ancêtres. Mais c'était surtout parmi ses compagnons d'étude et parmi ses maîtres qu'Ambroise dut rencontrer des partisans attardés du passé et s'accoutumer à vivre avec eux. Tout le fond de l'enseignement donné dans les écoles reposait sur l'interprétation des grands modèles de l'éloquence et de la poésie grecques et romaines : tout y était donc imbu de polythéisme. Ceux qui restaient attachés à l'ancien culte, mal à l'aise dans les autres fonctions de la vie sociale transformée, se sentaient là sur leur domaine. Il était surtout une science élevée et noble entre toutes, dont les admirateurs du vieux monde romain pouvaient lui faire honneur d'avoir posé les bases et développé les conséquences : c'était le droit. On ne pouvait être initié à ce magnifique ensemble de préceptes juridiques qui fait encore aujourd'hui le fond de nos législations civiles, et dont Bossuet a pu dire qu'on ne vit jamais une plus belle application de l'équité naturelle, sans avoir à rendre justice à la sagesse des préteurs républicains, et même des magistrats impériaux qui ont élevé ce bel édifice sur le rude et solide fondement du vieux droit quiritaire. Ambroise, appelé à suivre comme son père, la carrière

des hautes magistratures, écoles dont le barreau était l'apprentissage nécessaire, ne pouvait négliger aucune des connaissances qui devaient l'y préparer. Mais pour se les rendre familières, il lui fallut passer les années de l'adolescence dans ce milieu un peu mélangé dont l'atmosphère n'altéra pourtant ni la fermeté, ni la pureté de ses croyances chrétiennes. Un juste instinct l'avertissait que ni la beauté des œuvres d'art, ni le ferme exercice de la raison n'étant incompatibles avec les préceptes de la foi, il n'avait rien à perdre dans le commerce des grands écrivains de l'antiquité : il y gagnait, au contraire, de mieux connaître l'état d'esprit des adversaires que le christianisme vainqueur pouvait encore rencontrer, d'apprendre à parler leur langue pour les suivre sur leur propre terrain, les battre avec leurs propres armes et donner ainsi à son éloquence une force et un genre d'originalité qui devaient en assurer le succès.

Ce mélange, d'ailleurs, de croyances et d'inspirations diverses, il était destiné à le retrouver en sortant des bancs de l'école, dans l'administration supérieure où il dut entrer : car les grandes dignités et les emplois principaux de l'Empire étaient encore, à Rome surtout, partagés entre païens et chrétiens qui formaient ainsi deux groupes restés distincts, mais rapprochés par leurs occupations journalières et se ménageant réciproquement. Deux personnages considérables les représentaient, le préfet de Rome, Symmaque, et Probus qui, après avoir passé par une suite de fonctions importantes, était

chargé de la grande division administrative d'Italie. Symmaque, malgré son attachement pour le culte en déclin, devait à l'excellence de sa gestion administrative une popularité très générale. Probus honorait le nom chrétien par ses mérites personnels, par l'éclat de sa descendance qu'on faisait remonter jusqu'à Marc-Aurèle et le noble usage d'une fortune immense prodiguée en bienfaits de toute sorte. Satyre et Ambroise avaient leur entrée familière chez tous deux et étaient également bienvenus de l'un et de l'autre : Satyre pourtant passait pour être plus attaché à la personne de Symmaque, qui lui portait, disait plus tard son frère, une affection presque paternelle : Probus témoignait à Ambroise une prédilection particulière. Aussi tandis que Satyre suivait le fils de Symmaque (devenu plus tard lui-même un orateur célèbre), dans sa questure de Lycanie, Ambroise fut d'abord attaché par Probus à la préfecture du prétoire; puis il fut désigné par lui à l'empereur Valentinien pour aller gouverner avec le titre de consulaire les provinces de Ligurie et d'Émilie comprenant toute l'Italie supérieure, et dont l'importante ville de Milan était le chef-lieu. Le jour où il dut partir pour aller prendre possession de sa charge, Probus, après lui avoir donné tous les conseils de son expérience, les résuma tous en un mot : « Allez, mon enfant, lui dit-il, et conduisez-vous non en juge, mais en évêque. » Il l'avertissait ainsi qu'à la suite de bien des révolutions successives, le

commandement dépourvu de prestige ne pouvait être accepté des populations troublées que s'il était relevé par cette autorité morale, que la vertu et le dévouement donnent, et à laquelle aucune force ne peut suppléer[1].

L'avis fut compris et suivi : les provinces confiées aux soins d'Ambroise se sentirent bientôt régies avec une fermeté douce, dont le bienfait leur fut d'autant plus sensible, qu'autour de Milan, le régime était assez différent. L'empereur Valentinien était un honnête, mais rude soldat, ayant avant tout souci du bon ordre et de la discipline, et sévissant à la moindre résistance qu'il rencontrait, avec une rigueur impitoyable et souvent précipitée. La sévérité, avait-il coutume de dire, est l'âme de la justice, et la justice est l'âme de la souveraineté. Ambroise se faisait une idée plus haute et plus complète de cette noble vertu de justice qu'il devait définir plus tard en disant que tout en assurant la sécurité et le repos de la patrie, elle devait prendre aussi en mains la défense des opprimés. Aussi sachant se rendre accessible à tous, écoutant toutes les plaintes, faisant droit à tous les griefs, et là même où il devait punir, tempérant le châtiment par la miséricorde, il réussit à se faire aimer en exécutant les ordres d'un souverain qui ne savait que se faire craindre. A l'affection se joignit aussi un respect profond,

1. Nomination d'Ambroise à la préfecture de Milan, 372 après J.-C.

inspiré par le spectacle de toutes les vertus de la vie privée dont il donnait l'exemple, l'irréprochable pureté de ses mœurs et l'exercice constant d'une discrète et généreuse charité.

Il avait d'autant plus de mérite à acquérir ainsi l'estime de toutes les classes de la population que l'union était loin de régner dans la ville qu'il devait régir. Outre le trouble que causait, là comme ailleurs, la substitution encore imparfaitement accomplie d'un culte à un autre, dans le sein de l'Église triomphante elle-même, on sait qu'une regrettable et profonde dissidence s'était déjà produite. L'hérésie d'Arius née en Orient, bien que frappée, dès son origine, par les anathèmes du concile de Nicée, s'était assez généralement propagée dans tout l'Empire. C'était une altération de la doctrine chrétienne dont la portée, bien que très grave (puisqu'elle touchait aux vérités les plus essentielles à la foi), échappait pourtant facilement à l'intelligence du vulgaire. L'erreur consistait, comme on sait, à contester la nature divine de la personne du Christ, et à le faire descendre ainsi au rang d'une simple créature. Mais comme cet abaissement, qui aurait paru sacrilège au commun des fidèles, était difficile à accorder avec les textes de l'Évangile et les paroles de Jésus lui-même, on s'était efforcé d'en atténuer le caractère par des ménagements habiles. La discussion, qui se prolongeait déjà depuis plus de vingt années, avait fini par se réduire à ces termes : « Le fils est-il égal ou seulement semblable au père ? Participe-t-il

à sa substance infinie, ou n'est-il qu'une image de ce divin modèle? » Ceux qui contestaient l'égalité accordaient la ressemblance et cette distinction subtile était exprimée par l'opposition de deux épithètes qui en grec ne différaient que d'une seule lettre (homousios, homoiousios). Même sous cette forme mitigée, l'erreur n'était pas moins profonde, ni ses conséquences moins fâcheuses. Car du moment où le Christ n'était pas reconnu comme Dieu lui-même, l'adorer, c'était reconnaître en lui un être d'une nature intermédiaire, une sorte de demi-dieu ou de bon génie. On avait, en réalité, deux dieux, un grand et un moindre, superposés l'un à l'autre. Dès lors qui empêchait de leur en adjoindre encore d'autres à titre égal ou inférieur?

Ainsi par l'effet de cette atteinte portée, et pour ainsi dire de cette brèche faite à l'intégrité de l'unité divine, toutes les rêveries philosophiques et toutes les superstitions païennes pouvaient renaître. Avec l'arianisme triomphant, le christianisme n'eût plus été qu'un polythéisme momentanément épuré, et qui, vicié dans son principe, n'aurait pas tardé à reproduire toutes les hontes et toutes les bassesses de l'idolâtrie, dont l'Évangile venait à peine de purger l'atmosphère.

Mais la formule employée par le nouveau docteur était si habilement mélangée de vrai et de faux qu'une fâcheuse confusion s'était glissée dans beaucoup d'esprits. Bien que le mal fût plus grand dans la partie de l'Empire où il avait pris naissance, l'Oc-

LIBRARY OF THE UNIVERSITY

cident pourtant était loin d'y avoir échappé. La ville de Milan elle-même venait d'être, moins de vingt ans auparavant, le théâtre de luttes orageuses soutenues par les défenseurs de la foi de Nicée contre ceux qui, n'osant la braver ouvertement, la dénaturaient par de captieuses interprétations. Le débat avait lieu en présence de l'empereur Constant, le dernier survivant des héritiers de Constantin, à qui des évêques ambitieux, corrompus par l'atmosphère des cours, avaient persuadé que son autorité pouvait s'étendre jusqu'à trancher des questions religieuses. La décision de l'Empereur avait été favorable à l'erreur qu'il trouvait, comme c'est le fait assez général, plus complaisante pour la force et le pouvoir que la vérité.

L'évêque de Milan, Denys, pour avoir été de ceux qui résistaient à cette prétention arbitraire, s'était vu banni par décret impérial et dut aller finir ses jours en exil. Son successeur, Auxence, étranger au pays dont il savait même assez mal la langue, et plutôt imposé que choisi, était pris parmi ceux dont la foi avait défailli. Il jouissait de peu d'autorité. Mais sa présence et son action suffisaient pour entretenir entre les fidèles des dissentiments qui auraient certainement éclaté à plusieurs reprises, si l'empereur Valentinien, qui avait toutes les querelles en déplaisance, mais principalement les querelles théologiques (auxquelles bien que chrétien fidèle il tenait à rester étranger), n'eût imposé silence à toutes les controverses.

La mort d'Auxence, survenue dans l'année qui suivit la prise de possession d'Ambroise[1], amenait donc dans cette cité troublée une crise qui pouvait être à la fois religieuse et politique. Dans laquelle des deux fractions de la population et de l'Église le successeur d'Auxence serait-il choisi? L'élection appartenait aux évêques de la province avec le concours du clergé de la ville. Mais deux forces importantes étaient également à ménager : l'opinion des fidèles qui, cette fois, ne subiraient peut-être pas sans murmure un pasteur inconnu ou suspect, et la volonté de l'Empereur qui, méconnue ou bravée, pouvait (les souvenirs de Constance ne l'attestaient que trop) se traduire par des ordres menaçants. Aussi avant de se prononcer, les évêques crurent-ils prudent d'envoyer une députation à Valentinien pour le consulter sur le choix qu'ils avaient à faire. Mais Valentinien, intraitable contre toute atteinte portée à sa propre autorité, mettait une sorte de point d'honneur à n'en pas dépasser les limites en touchant à celle de l'Église. Il refusa absolument de donner un avis. « Ce choix, dit-il, est au-dessus de mes forces. C'est à vous de connaître celui qui est propre à la dignité épiscopale. Désignez-le et je m'inclinerai devant lui pour recevoir les avertissements utiles au salut de mon âme. »

Il fallut donc bien se décider à prendre un parti. Les évêques se réunirent et prirent séance dans la

1. Ambroise appelé à l'évêché de Milan, 374 après J.-C.

partie supérieure d'une des basiliques, tandis que la nef se remplissait d'une foule émue et impatiente. Ambroise fut averti que les esprits s'échauffaient dans l'attente, que deux camps se formaient et échangeaient de bruyantes altercations dont la rumeur arrivait même jusqu'à ses oreilles. Il accourut (c'était son devoir) pour veiller au maintien de l'ordre et il prit la parole pour engager (dans un langage plein de grâce et de fermeté) l'assistance à attendre en paix que la délibération épiscopale fût terminée. On se taisait pour l'écouter quand, au milieu d'un silence général, une petite voix enfantine se fit entendre : « Ambroise évêque, » répéta-t-elle à trois reprises. Ce fut comme une inspiration venue du ciel. C'était la vérité qui, suivant la parole du Sauveur, s'exprimait par la bouche d'un enfant. Le nom d'Ambroise et d'Ambroise évêque fut redit de toutes parts et fit retentir tous les échos. Un hommage imprévu était ainsi rendu à la gravité religieuse de son caractère et à l'impartialité qu'il avait su, à travers toutes les divisions, garder dans l'accomplissement de ses devoirs civiques.

Ambroise seul dans tout l'auditoire ne pouvait comprendre et se refusait à croire ce qu'il entendait. Il témoigna une surprise et même une impatience dont l'expression put se lire sur son visage. On lui imposait, avec un honneur inattendu, un devoir dont le poids lui semblait écrasant. Bien que fidèle, dans ses moindres actes, à la loi de l'Église, il n'avait jamais résolu de se consacrer tout entier à

son service. « J'appartenais au siècle, disait-il plus tard, et on voulait m'arracher à ses vanités[1]. »

Puis, suivant une fâcheuse coutume encore assez générale même dans les familles chrétiennes, il attendait l'heure de la mort pour recevoir le sacrement qui peut remettre les péchés de toute une existence. Il n'était donc ni baptisé, ni même encore catéchumène, et un règlement ecclésiastique défendait qu'un néophyte fût appelé à l'épiscopat. Une loi de Constantin interdisait également aux magistrats d'une ville de faire partie de son clergé, une double incompatibilité l'éloignait donc du poste où on l'appelait malgré lui.

Il voulut s'y dérober à tout prix et pour arrêter l'élan des populations, le meilleur moyen lui parut être de faire croire qu'il en était indigne. C'était l'heure accoutumée de ses audiences judiciaires. De l'église il se rendit au prétoire et ayant à se prononcer sur une cause capitale, il traita l'accusé avec une dureté excessive et, contrairement à sa coutume, il ordonna qu'on le mît à la question. La foule qui l'avait suivi ne fut pas dupe de cette apparence. Faisant une application heureusement détournée de la clameur poussée par les Juifs devant le tribunal de Pilate : « Que votre péché, dit-elle, retombe sur nous » (*Peccatum tuum super nos*); quelques-uns ajoutaient en souriant : « Ambroise, vous serez bap-

1. Dederam me sæculo huic... abductus sum a vanitatibus hujus sæculi. *De Pœnitentia*, l. II, c. VIII.

tisé puisque vous ne l'avez pas encore été : le baptême remettra ce péché-là comme les autres. »

Le lendemain ce fut un nouvel artifice qui donna encore moins le change. Il fit entrer assez publiquement dans sa maison des femmes d'une réputation suspecte, qui n'en avaient jamais passé le seuil. Peine perdue : qu'Ambroise irrité eût pu se montrer trop sévère, à la rigueur on pouvait le supposer, mais Ambroise libertin, personne ne voulait y croire. Il chercha alors à s'échapper à ces instances obstinées par une voie tout opposée, mais moins invraisemblable et plus conforme à ses sentiments. Il y avait deux manières de se dévouer au service de l'Église, l'activité du sacerdoce et l'austérité de la vie religieuse. Ce fut ce dernier parti qu'un biographe contemporain appelle la *profession de philosophie*, qu'il songea sérieusement à prendre. Il quitta Milan nuitamment pour aller chercher quelque solitude ignorée. Mais parti seul, à pied, sans guide, il s'égara dans les ténèbres et le matin, croyant avoir fait quelque chemin sur la route de Pavie, il se trouva qu'il était revenu aux portes de la ville ; il y fut reconnu, puis ramené à sa demeure, où, cette fois, on le garda à vue.

L'entraînement était tel que les évêques ne pouvaient se refuser à ratifier le choix populaire. Pour se servir des expressions d'Ambroise lui-même, la règle fut oubliée et l'émotion l'emporta[1].

1. Non valuit præceptio, prævaluit impressio. *Ep.* LXIII, n° 65.

L'élection faite, rapport en fut adressé à l'Empereur qui n'hésita pas à l'approuver. Rien au fond ne pouvait mieux lui convenir que de voir l'autorité spirituelle mise aux mains d'un magistrat éprouvé qu'il avait choisi lui-même, et qui saurait mieux que personne en concilier l'exercice avec les vœux et les exigences de l'autorité politique. Pour lever tous les scrupules et mettre fin aux hésitations qu'Ambroise ne négligea pas de lui faire connaître, il lui écrivit de sa propre main en l'engageant à ne rien craindre, parce qu'il saurait s'y prendre, disait-il, de manière à lui garantir un épiscopat tranquille. Ordre fut en même temps envoyé au vicaire d'Italie de faire toute diligence pour que l'élection suivît son cours, quelque résistance qui y fût opposée de la part de l'élu ou de tout autre. Quand la lettre impériale arriva elle ne trouva pas Ambroise à Milan : il avait réussi, une fois encore, à échapper à la vigilance de ses gardiens, et était allé chercher un asile dans une maison de campagne appartenant à un de ses amis et où il espérait qu'on ne le découvrirait pas. Mais devant le commandement impérial, son hôte même se crut obligé de faire connaître sa retraite. La volonté de Dieu s'exprimant ainsi par l'accord des ministres de l'Église avec le peuple et l'Empereur, il fallut se résigner et se laisser faire. Ambroise n'obtint même pas, qu'entre le baptême et l'ordination, l'intervalle régulier fût observé : et huit jours seulement s'écoulèrent pour lui entre l'eau du baptême et l'onction du sacerdoce.

Toute sa vie il eut regret et s'excusa de cette précipitation : « Voyez-le donc, disait-il en parlant de lui-même, cet homme que l'Église n'a pas nourri dans son sein, dont elle n'a pas instruit l'enfance, qu'on a enlevé au tribunal où il entendait retentir, au lieu des cantiques et des psaumes, les appels des officiers de justice. C'est lui qui est venu s'asseoir parmi les convives du banquet céleste. O Dieu! veillez sur le don que vous lui avez imposé malgré ses résistances[1]. »

Il ne perdit pas un jour pour se montrer digne de la confiance qu'il n'avait pas recherchée. Dès le lendemain de son élévation, sa vie, de grave et irréprochable qu'elle n'avait jamais cessé d'être, ne fut plus qu'un régime continu d'austérité, de privation et de pénitence. Il distribua aux pauvres tout l'argent qui était entre ses mains et leur assura la propriété de ses biens-fonds dont il laissa la jouissance à sa sœur Marceline, bien sûr de l'usage qu'elle en ferait. Élu par l'accord d'un troupeau divisé, il lui importait que cette unanimité ne fît illusion à personne sur la voie qu'il entendait suivre, et il envoya sur-le-champ une députation en Orient pour chercher et ramener avec honneur la dépouille mortelle

1. Ecce ille non in ecclesia nutritus, non edomitus a puero, sed in tribunalibus præconis voce ad psalmitas assuefactus canticum, in sacerdotio manet in virtute sed gratia Christi et inter convivas mensæ cælestis recumbit. Serva, Domine, custodi donum quod constituisti etiam refugienti. *De Pœnitentia*, l. II, c. VIII.

de son prédécesseur, le confesseur Denys, mort en exil dans une cité obscure d'Arménie. Ce fut à l'illustre Basile de Césarée, la tête et la lumière de l'Église d'Orient, qu'il demanda de faire cette recherche, et Basile, en lui expédiant ce précieux dépôt, lui écrivit une épître éloquente pour lui donner une sorte d'investiture qui le plaçait dans le rang le plus élevé, mais aussi le plus périlleux des défenseurs de la foi :

« Rendons gloire à Dieu, disait l'illustre évêque, qui sait, dans chaque génération, appeler les hommes dignes de son choix. Autrefois c'est parmi les bergers qu'il a pris le prince de son peuple, et d'Amos, le chevrier, il a fait un prophète en l'animant du Saint-Esprit : aujourd'hui il vient chercher, dans une ville royale un homme préposé au gouvernement de tout un peuple, placé parmi les premiers par l'élévation de son esprit, par l'éclat de sa race, de sa richesse et de son éloquence. Va donc, homme de Dieu, toi que le Seigneur a choisi du milieu des juges de la terre pour te faire asseoir dans la chaire des apôtres. Va combattre le bon combat, et guéris l'infirmité de ton peuple, s'il est atteint de la contagion de la folie arienne[1]. »

Le moment ne devait pas tarder où Ambroise allait avoir à faire preuve contre des difficultés et même des dangers de nature diverse, de cette résolution à la fois pieuse et virile dont Basile lui don-

1. S. Basile, *Ep.* CVII.

nait le conseil après l'exemple. L'empereur Valentinien ne put en effet longtemps remplir la promesse qu'il lui avait faite de lui garantir la paix de son administration épiscopale. Frappé lui-même d'une apoplexie foudroyante, en pleine campagne, au milieu d'une expédition dirigée contre des tribus sarmates qui envahissaient la Pannonie, il laissait sa succession à deux héritiers qui ne paraissaient guère plus l'un que l'autre en état de la recueillir. L'aîné, Gratien, qu'il avait nominalement associé à l'Empire, achevait à peine sa seizième année ; l'autre, appelé Valentinien comme son père, né d'un autre lit, était un enfant de quatre ans. Gratien était un honnête jeune homme d'un naturel doux et droit, mais qui n'était pas exempt de faiblesse comme il le fit voir tout de suite en se laissant persuader de partager avec son frère la dignité impériale. Ce n'était assurément qu'une apparence, puisque l'enfant restait placé sous la tutelle de sa mère ; mais cette mère, Justine, seconde femme de Valentinien qu'il avait épousée contre les lois de l'Église, du vivant même de la première, s'était déjà fait connaître par un esprit d'intrigue et d'ambition. Loin d'être touchée de l'affection que Gratien témoignait pour son jeune frère, elle ne voyait en lui que le fils de la rivale qu'elle avait supplantée, et ne songeait qu'à donner cours à tous les sentiments de sa jalousie maternelle ; ainsi se formait autour d'elle un centre de rivalité et d'opposition que devaient aigrir et envenimer bientôt les dissidences religieuses. Car il

suffit que Gratien se fût montré, dès les premiers jours de son règne, fidèle observateur de la vraie foi, pour que tous ceux que froissait la profession nettement orthodoxe d'Ambroise vinssent se grouper autour de la mère du petit Empereur afin d'exploiter à leur profit tout ce que cette qualité pouvait lui donner de crédit et d'influence[1].

Encouragés par cet appui qui leur fut tout de suite secrètement donné, ils ne craignirent pas de demander qu'on leur laissât la jouissance d'une des basiliques de la ville dont ils prétendaient que la possession, leur étant acquise, devait leur être conservée. Ce fut à Gratien lui-même qu'Ambroise dut recourir pour empêcher, qu'en face de l'évêque, s'élevât une chaire rivale dont la présence seule bravait son autorité. Gratien fit preuve dans sa réponse de cette indécision de caractère qui l'aurait rendu incapable d'exercer le souverain pouvoir, s'il eût dû continuer à en porter seul le poids. N'osant prendre une décision positive, il se borna à faire fermer l'église contestée et à la mettre sous le séquestre, se réservant, quand il viendrait lui-même à Milan, d'en fixer l'attribution définitive.

La situation ainsi troublée aurait pu donner lieu à de graves désordres si, au même moment, de sombres et étranges nouvelles, arrivées d'Orient, n'étaient venues y faire une diversion douloureuse

1. Mort de Valentinien I, avènement de Gratien et de Valentinien II, 375 ans après J.-C.

et donner en même temps lieu à Ambroise de montrer tout le parti que l'État et l'Église pouvaient tirer de son dévouement et de son courage.

Valentinien élevé au pouvoir par une élection militaire improvisée, ne s'était trouvé lui-même ni de taille, ni de force à garder en main le gouvernement de tout l'Empire. Adoptant une division que l'étendue des conquêtes de Rome avait fini par rendre habituelle et presque nécessaire, il avait abandonné tout l'Orient à son frère Valens qu'il laissait régner seul à Constantinople. Valens était un esprit étroit, médiocre et bas, qui ne possédait aucune des qualités fortes bien que bornées par lesquelles Valentinien savait faire respecter son pouvoir. Subissant toutes les influences de secte et de cour qui avaient égaré Constance, il avait engagé avec plus de passion encore l'autorité impériale dans la défense de l'hérésie, puis irrité des résistances qu'il rencontrait, il avait fait de l'Église d'Orient le théâtre d'agitations constantes et de sanglantes persécutions. Sa lutte avec Basile de Césarée, qui osait lui tenir personnellement tête, avait fixé un instant tous les regards, et comme intimidé par la popularité du grand évêque il n'était pas sorti de ce conflit à son avantage, il s'obstinait de plus en plus dans cette voie funeste, avec toute l'exaspération de son orgueil blessé : faisant ainsi d'une question religieuse, où il n'avait aucun droit d'intervenir, sa propre et presque son unique affaire, et cette préoccupation, devenue chez lui à peu près exclusive,

joua un rôle principal dans une étrange et désastreuse détermination qu'une circonstance tout à fait imprévue l'amena à prendre.

Parmi les nations établies sur les frontières de la domination romaine et qui menaçaient constamment sa sécurité, la plus puissante, celle des Goths, était presque la seule avec laquelle l'Empire entretînt des rapports qui, bien que toujours orageux, avaient pris un certain caractère de régularité. C'étaient des voisins incommodes, avec lesquels pourtant on pouvait vivre. Leur forme de gouvernement était monarchique et on traitait avec leur souverain. Ces relations étaient devenues surtout plus fréquentes et plus faciles depuis que des missionnaires dévoués leur avaient porté la foi chrétienne, et que la masse de leurs tribus s'étant convertie, un des leurs, Ulphilas avait reçu la dignité épiscopale. Enfin c'était dans leurs rangs que l'Empire allait souvent chercher des recrues pour remplir les vides devenus trop nombreux dans les légions romaines.

Ce fut donc déjà avec une certaine inquiétude qu'on apprit que cette nation semi-policée, dont on ne craignait plus trop les attaques, était elle-même en proie à l'invasion de hordes tout à fait barbares, venues d'un pays lointain, de race inconnue et d'un aspect farouche dont le nom même (les Huns) était très difficile à prononcer et surtout à écrire dans la langue grecque. Puis la surprise accrut l'inquiétude et fit place à l'effroi, lorsque l'évêque

Ulphilas se présenta à Constantinople avec une députation suppliante, annonçant que sa nation tout entière, ne pouvant tenir tête à ces féroces agresseurs qui portaient partout avec eux le massacre et le pillage, demandait à trouver un asile sur le territoire impérial, promettant qu'en échange de cette généreuse hospitalité tous les fugitifs s'engageraient à vivre en sujets soumis et fidèles dans les limites des domaines qu'on leur aurait assignés[1].

On peut aisément imaginer le trouble que causa dans les conseils de Valens une proposition si imprévue. Personne n'était préparé à voir, du soir au lendemain, des concitoyens dans des ennemis d'autrefois devenus à une date si récente, des alliés si peu sûrs. Étrangers qu'ils étaient aux mœurs comme aux lois de l'Empire, quelle foi ajouter à leur promesse de soumission et de fidélité dont eux-mêmes, peut-être, ne comprenaient pas les conditions? Avec de tels compagnons, l'accord serait-il durable et même la vie commune longtemps possible? N'était-ce pas, disaient des conseillers sensés, introduire soi-même des loups dans la bergerie? Mais d'autres, poussant la prudence plus loin et même jusqu'à la timidité, répondaient que, même vaincus et fugitifs, les Goths étaient encore assez forts et assez bien armés pour qu'il fût difficile de disputer le passage du Danube à leurs efforts désespérés et qu'il valait mieux subir leur présence aux conditions qu'ils

1. Invasion des Goths. Bataille d'Andrinople, 376 ap. J.-C.

proposaient que de se la laisser imposer par la force. Entre ces deux partis, Valens hésita quelque temps et, comme c'est le propre des esprits faibles, finit par s'arrêter à un moyen terme. Il consentit à laisser entrer les Goths à deux conditions qu'il crut suffisantes pour être assuré de les tenir en respect. La première fut qu'ils déposeraient leurs armes avant de toucher le sol de l'Empire et la seconde, qui parut lui tenir plus encore au cœur, c'est que ces nouveaux chrétiens adhéreraient à la formule de foi particulièrement chère à l'Empereur et ne viendraient pas grossir le nombre de ceux qui ne consentaient pas à croire comme lui.

De ces deux exigences une seulement (ce fut la seconde) fut acceptée sans résistance et avec d'autant moins de peine qu'elle n'était pas de nature à être bien comprise de ceux qui devaient s'y conformer. Les Goths étaient des esprits trop simples pour rien entendre aux matières théologiques. Ils croyaient sur parole tout ce que leur enseignait leur évêque, et celui-ci, bien qu'il eût assisté à plusieurs réunions de conciles, s'était tenu, dans la contrée lointaine où il habitait, à l'écart et peu au courant de toutes les discussions. La formule arienne mitigée, dont son inexpérience de la langue grecque lui dissimulait peut-être l'artifice, ne lui parut pas inacceptable : « Toutes ces querelles, dit-il, sont affaire d'intrigue et d'ambition, je ne vois pas de raison pour ne pas faire ce que l'Empereur demande. »

Mais il en alla tout autrement de la seconde con-

dition, et on vit bientôt que les Goths tenaient a leurs armes plus qu'à leurs croyances religieuses. Quand vint le moment d'accomplir la promesse donnée (peut-être on ne leur en avait pas bien expliqué toute la portée), il n'y eut pas moyen de les décider, encore moins de les contraindre à l'exécuter. Ils débarquèrent tout armés des flottilles qu'on avait mises à leur disposition, avec leurs femmes, leurs enfants et leurs bagages, et leur nombre dépassant beaucoup ce qu'on avait prévu, il n'y eut aucun moyen de les établir et de les faire rester dans les limites du territoire qu'on leur avait assigné. Ils se répandirent au hasard comme un flot débordant, faisant fuir devant eux les habitants éperdus, et s'installant à leur place dans leurs demeures abandonnées; puis quand la police impériale tenta quelques efforts pour faire cesser cette confusion, ils crièrent à la trahison et se réunissant sous les ordres de leurs chefs, ils se montrèrent prêts à entrer en lutte ouverte avec leurs hôtes épouvantés.

La situation devint alors plus critique qu'elle n'avait été dans les plus mauvais jours. Jusque-là, en effet, l'agression barbare, toujours redoutée, avait aussi toujours été repoussée et après quelques atteintes passagères promptement réprimées, le territoire sacré de Rome était resté intact; cette fois l'invasion était là, accomplie sans résistance, ayant franchi d'un bond toutes les défenses préparées par la nature ou par l'art pour la contenir, faisant rage au centre, au cœur même de l'Empire, et à la porte

d'une de ses capitales. Il y allait du salut de la domination romaine tout entière; c'est ce que Valens, éperdu, et sentant tout le poids de sa faute, fit savoir à Gratien, en le conjurant de lui venir en aide dans le péril et le devoir qui leur étaient communs.

Cet appel désespéré jeta l'honnête jeune homme dans une véritable consternation. Quelle tâche lui était imposée! Lui, qui n'avait jamais commandé, se mettre à la tête d'une armée pour la mener au loin combattre des ennemis inconnus dont il n'avait jamais entendu prononcer le nom qu'avec terreur! Autour de lui les conseils de prudence ou même de pusillanimité ne manquaient pas. Pendant qu'il abandonnerait les provinces confiées à ses soins, qui garantirait, lui disait-on, leur sécurité? N'y avait-il pas aussi sur la frontière des Gaules des tribus barbares, toujours menaçantes et le Rhin serait-il contre les Francs une barrière plus solide que le Danube ne l'avait été contre les Goths? Il y avait là un inconnu bien fait pour épouvanter un esprit faible. Après quelques hésitations cependant, la voix du devoir l'emportant dans son âme sur la crainte, il se décida à envoyer sur-le-champ quelques renforts de troupes en Orient, promettant qu'il s'y rendrait lui-même dès les premiers jours du printemps avec le gros des forces dont il pourrait disposer.

Mais ce parti une fois pris, il éprouva un autre genre d'inquiétude qui lui cause peut-être plus de trouble encore. Arrivé en Orient n'allait-il pas se trouver mêlé malgré lui aux débats religieux sus-

cités par Valens et dont l'écho était parvenu jusqu'à lui? Élevé dans la foi catholique que son père ne laissait pas mettre en doute devant lui, et qu'il avait reçue avec une confiance enfantine, comment pourrait-il se reconnaître dans un conflit d'opinions où l'erreur savait si souvent emprunter l'apparence de la vérité? Quel guide pourrait lui indiquer la voie sûre à suivre? Il avait souvent entendu prononcer le nom d'Ambroise dont son père avait toujours vanté la capacité et dont les premiers actes venaient d'inspirer confiance à tous les bons catholiques qui l'entouraient. La pensée lui vint qu'il pouvait trouver en lui un conseiller assez éclairé pour le tirer de peine, et par une lettre qu'il adressa directement à l'évêque de Milan, il lui fit demander des instructions qui, faisant la lumière sur les points contestés, fussent de nature à guider et à affermir sa foi.

Rien ne pouvait être plus touchant que cet appel d'une conscience naïve, tourmentée, dans les premiers soucis du pouvoir et à la veille d'un grand combat, par des scrupules d'une nature si délicate, et Ambroise fut d'autant plus empressé d'y répondre que ce qui se passait en Orient lui causait autant de surprise que d'indignation. Le chrétien, en lui, était révolté, autant que le nouvel évêque et l'ancien magistrat. Pour lui, comme pour tous les hommes de son temps, la domination ou, comme on disait, la paix romaine, représentait seule tout cet ensemble de faits et d'idées, tous ces éléments d'ordre, de progrès et de lumière que nous appe-

lons aujourd'hui la civilisation. En dehors d'elle on ne pouvait concevoir aucune société digne de ce nom : y laisser pénétrer la barbarie, sous les armes et enseignes déployées, c'était un scandale sans exemple. Dans les récits dont on avait nourri son enfance, aucune offense pareille à la dignité de l'Empire n'avait été ni prévue, ni même imaginée.

Mais la condition mise à cette invasion si lâchement supportée, et qui grossissait d'un seul coup les rangs déjà trop bien remplis de l'hérésie par un renfort de singuliers néophytes, n'était pas de nature à calmer son émotion. La communication établie entre les Ariens et les Goths c'était le comble mis au désordre matériel par le désordre moral. Ne disait-on pas déjà que, pour se mettre en relations amicales avec les nouveaux venus, des évêques avaient consenti à recevoir d'eux et même à porter des colliers et des bracelets et d'autres insignes de distinction ? C'est un sacrilège, s'écriait-il, et cela fait horreur au nom romain[1].

Il ne tarda donc pas à envoyer à Gratien les enseignements qui lui étaient demandés, et sa réponse qu'il devait compléter et développer plus tard, figure dans ses œuvres comme un traité en règle où la divinité du Christ est démontrée à la fois, par des raisons philosophiques et par une abondance de textes de l'ancien et du nouveau Testament. Mais à

1. Quod non solum in sacerdote sacrilegium, etiam in quocumque christiano est, et abhorret a nomine romano. *Epist.* x, n° 9.

tout moment, à travers des dissertations savamment déduites, perce l'état agité de son âme. C'est une exhortation ardente, adressée au jeune guerrier pour l'engager à entrer sans crainte dans la lice où il doit défendre l'Empire et la foi, et où il sera tout ensemble le vengeur de Rome et du Christ. C'est un chant de guerre à la fois pieux et patriotique. On dirait par moments un nouveau Tyrtée envoyant au combat des milices sacrées.

Dans la peinture qu'il fait des maux que Gratien va combattre, il mêle, il confond, avec un degré d'indignation à peu près égal, les outrages faits par les Barbares à la majesté romaine et ceux dont un lâche souverain s'est rendu coupable envers la sainteté de la religion. C'est l'erreur qui est pour lui la cause principale du malheur encouru : « Je ne veux pas, dit-il (en envoyant à Gratien la partie de son écrit qui fut prête à temps pour lui être remise avant son départ), te retarder plus longtemps quand tu es pressé d'aller recueillir sur les Barbares ces trophées qui t'attendent. Va donc, pieux Empereur, défendu par le bouclier de la foi et armé de l'esprit de force. Le mal nous est venu par une perfidie : la fermeté de ta foi apportera le secours, car c'est évidemment la colère divine qui a voulu que la foi dans l'Empire fût ébranlée aux lieux mêmes où la foi envers Dieu avait été violée[1].

1. Ibi primum fides romano imperio frangeretur ubi fracta est Deo.
De Fide, c. XVI, 136 et suiv.

Est-il besoin de rappeler ici la mort, les supplices, l'exil, subis par tant de confesseurs de la foi? Est-ce que nous ne savons pas que la Dacie, la Mysie, la Pannonie, toutes les frontières de la Thrace entendent aujourd'hui retentir, avec une égale horreur, des prières sacrilèges et les clameurs tumultueuses des Barbares?[1] Que pouvait-il nous venir de bon de ce funeste mélange et comment le salut de Rome (*res Romana*) eût-il été en sûreté, confié à de tels gardiens?... Mais c'est assez avoir fait voir qu'il n'y a point de sécurité là où la foi est atteinte. Levez-vous maintenant, Seigneur, et déployez votre étendard! Ce ne sont pas, cette fois, les aigles militaires qui vont guider les armées, ce n'est pas le vol des oiseaux qui les dirige : c'est votre nom, Seigneur Jésus, qu'elles invoquent et votre croix qui marche devant elles. La terre qu'elles vont défendre n'est point une région infidèle : c'est l'Italie d'où sont sortis tant de confesseurs, l'Italie tant de fois menacée, mais qui n'a jamais fléchi : vous l'avez toujours défendue contre l'ennemi barbare : vengez-la aujourd'hui. »

Il n'entrait pas dans les vues de la Providence d'exaucer les vœux d'Ambroise. Gratien se mit bien en campagne à l'heure annoncée, mais sa marche fut retardée par l'incursion de quelques partis de Francs qu'il fallut repousser en franchissant le

1. Totum illum limitem sacrilegio pariter vocibus et Barbaricis motibus audivimus inhorrentem.
De Fide, l. II, c. XVI, 130 et suiv.

Rhin, et avant qu'il fût arrivé au lieu où Valens devait l'attendre, un désastre sans pareil était venu fondre sur l'Empire[1].

Attaqués imprudemment dans les plaines d'Andrinople, les Goths avaient mis en déroute les armées romaines. Une circonstance particulière où l'opinion populaire vit un signe éclatant de la justice divine, vint accroître l'horreur de cette journée néfaste. Sûrs de la victoire par la supériorité de leurs forces, les Goths eurent, à la dernière heure, la pensée de mettre le feu à des broussailles qui couvraient le champ de bataille, de sorte que les légions, déjà enveloppées par la masse des combattants, se virent tout d'un coup cernées par une ceinture de flammes. La panique fut alors générale. Chacun ne pensa plus qu'à sa propre sûreté, cavaliers, fantassins, officiers, généraux, fuyaient ou succombaient pêle-mêle. Valens, atteint d'une flèche, au début de la bataille, avait été transporté dans une cabane où il recevait les premiers soins; on l'abandonna sur la couche où il avait été déposé et qui devint comme son bûcher. Ses restes consumés ne furent point retrouvés.

Depuis la journée de Cannes, dit l'historien Ammien Marcellin, la république n'avait jamais subi d'atteinte pareille. Ce fut l'impression commune. Il sembla que le coup était mortel et que les jours de Rome étaient comptés. La route de Byzance

1. 378 ap. J.-C.

était ouverte et jusqu'à ses portes les campagnes étaient ravagées. C'était partout le pillage suivi de la famine et de la peste. L'Italie se crut menacée du même sort, et, attendant l'ennemi d'heure en heure, elle se défendait précipitamment par des remparts de terre ou des abatis d'arbres jetés au hasard dans les gorges du Tyrol. Des fuyards arrivaient par bandes annonçant que le nombre des morts et des prisonniers faits par les Barbares était immense.

Ambroise était navré de douleur; à ses yeux, les jours étaient venus de l'abomination de la désolation prédits par l'Écriture : « Qui pourrait mieux que nous, disait-il, attester la vérité de ces paroles divines puisqu'il semble que nous soyons arrivés aux derniers jours du monde. Vit-on jamais confusion pareille? Les Huns se lèvent contre les Alains, les Alains contre les Goths. C'est l'exil des uns qui a causé la fuite des autres. Le monde incline à son couchant et nous voyons les signes précurseurs de son agonie[1]. » Mais retrouvant bientôt le calme qui convient à l'âme chrétienne, il ajoutait que si c'était le déluge il fallait faire comme Noé et se construire un abri d'où l'on pût regarder en paix les révolutions du monde.

C'eût été peu de gémir sur tant de maux si on n'eût cherché et trouvé quelque moyen de les

1. Verborum autem cœlestium nulli magis quam nos testes sumus quos mundi finis invenit : in occasu sumus, præcedunt quædam signa ægritudinis mundi. *Exp. in Lucam*, x, *de Noe et arca*, l. I, 10.

soulager. Les malheureux qui avaient réussi à fuir étaient plongés dans la misère, la charité d'Ambroise leur vint en aide avec une libéralité sans mesure. Mais le sort de ceux qui étaient restés entre les mains des vainqueurs était pire encore. Ils étaient traités en véritables esclaves, on ne respectait ni la faiblesse de l'enfance, ni la pudeur des femmes. La cupidité seule tempérait la violence et on sut bientôt qu'il y avait des marchés où les captifs chargés de chaînes étaient vendus à l'encan. Où trouver l'argent pour les racheter? Ambroise ayant épuisé ses propres ressources ne savait comment se le procurer. Il prit alors un parti dont la générosité ne manquait pas d'audace. Son église possédait des vases d'or et de métaux précieux dont l'avaient enrichie les dons des fidèles. Choisissant ceux qui n'avaient pas encore été consacrés aux offices divins, il les fit briser et réduire en lingots et acquit avec cette monnaie la rançon de plus d'une vie et d'une âme humaine. Quand, plus tard, on lui reprocha d'avoir dépassé son droit en sacrifiant les biens appartenant aux églises, il repoussa ce reproche avec indignation : « Fallait-il, disait-il, perdre les âmes pour garder un peu d'or? Si l'Église a de l'or, ce n'est pas pour le conserver, mais pour venir en aide aux besoins des pauvres. Les apôtres n'avaient pas d'or quand Jésus les envoya : et ce n'est pas avec de l'or qu'il a fondé ses églises[1]. »

1. Aurum Ecclesia habet non ut servet, sed ut subveniat

On avait pourtant trop vite désespéré de l'Empire. C'était un corps trop puissant et doué d'une vitalité trop intense pour succomber d'un seul coup. Un siècle devait être nécessaire pour l'achever; aussi on put bientôt espérer que l'invasion barbare serait comme une de ces trombes que le même souffle orageux amène et disperse. Les Goths, peu accoutumés à la discipline et à la règle, se répandirent au hasard dans tous les sens, partout où les appelait l'attrait du pillage. Ils laissèrent ainsi aux légions romaines le temps de se reformer à l'abri des places fortes, et d'attendre des renforts qui arrivaient d'Asie. En évitant de renouveler l'imprudence de Valens qui avait provoqué par une attaque directe les tribus à se concentrer, en les laissant s'égrener au contraire et en se réservant de les prendre ensuite l'une après l'autre, on put venir à bout soit de les soumettre, soit même de les absorber dans les cadres de la milice et de l'administration impériale. Mais c'était une œuvre de patience qui exigeait une présence continue et vigilante sur le théâtre même du désastre. C'est une condition que Gratien ne pouvait remplir. Il était appelé en Gaule, n'étant sûr ni de la sécurité des frontières ni de la fidélité des légions qu'il y avait laissées. D'ailleurs il n'avait jamais visité l'Orient et ne s'était pas préparé à en recueillir l'héritage : il s'y

in necessitatibus... qui sine auro misit apostolos Ecclesias sine auro congregavit. *De Off. min.*, l. II, 136, 137.

sentait mal à l'aise, et cette tâche à remplir dans des conditions inconnues lui paraissait au-dessus de ses forces. Il eut hâte de s'associer un collègue qui pût le délivrer d'un fardeau tombé inopinément, et dans des jours si critiques, sur ses épaules, et il eut le mérite, dans le choix qu'il fit, de ne consulter que l'intérêt public.

Il conféra la dignité d'Auguste au fils d'un général renommé dont Valentinien avait longtemps apprécié les services, mais qu'il avait fini, dans un accès de violence, par condamner à mort pour un complot vrai ou supposé. Le fils avait voulu noblement partager la disgrâce du père, et pour l'appeler à l'empire il fallut le faire venir d'Espagne où il vivait dans la retraite. Théodose (c'était son nom) résista quelque temps à une faveur qu'il n'avait pas recherchée, et ne céda qu'à des instances répétées[1]. Dès qu'il se fut enfin déterminé à accepter le pouvoir, Gratien se hâta de le lui remettre et de reprendre le chemin de l'Occident. Ce ne fut pas cependant sans avoir, par un édit solennel, levé toutes les mesures de proscription dont Valens avait frappé les catholiques et assuré à tous les chrétiens sans distinction la liberté de leur culte[2].

C'était une mesure de réparation appelée et pres-

1. Avènement de Théodose, 379 après J.-C.

2. L'édit de Gratien faisait cependant exception pour trois petites sectes sans importance. On ne connaît pas bien les motifs de cette dérogation à la règle générale.

que exigée par le sentiment public, qui attribuait très généralement les malheurs de l'Empire à un châtiment de la justice divine, offensée par les constantes infidélités des souverains. Telle était la conviction de Gratien lui-même; aussi à peine revenu à Trèves, où il devait séjourner, sa première pensée fut de s'affermir dans la constance et la sincérité de sa foi. Il avait été frappé de la clarté et de la force des instructions qu'Ambroise lui avait remises, et son désir fut de le faire venir auprès de lui, en lui demandant de les compléter. — « Je souhaite fort, religieux Pontife, lui écrivait-il, de jouir de votre présence, vous qui, même absent, avez su occuper mon souvenir et ma pensée. Hâtez-vous donc de venir auprès de moi, pour m'enseigner la vraie doctrine : non que je recherche de vaines disputes, et veuille adorer Dieu en paroles plus que par les sentiments de l'âme; mais je veux que mon cœur s'ouvre davantage à la connaissance et à la révélation de la divinité[1]. »

Quelque pressant que fût cet appel, Ambroise hésita à s'y rendre. On n'avait vu que trop d'évêques fréquenter la cour de Constance et de Valens et en subir la fâcheuse influence; on y rencontrait aussi les rhéteurs païens qui venaient y apporter leur tribut d'adulations : Ambroise n'éprouvait aucune hâte de se mêler à de telles compagnies. Il déclina l'invitation en s'excusant par une réponse

1. *Epist.* I, 1.

où la déférence pour le prince était mêlée avec beaucoup d'art au ton d'une affection paternelle pour le fidèle : — « Si je n'ai pas été au-devant de Votre Clémence, disait-il, religieux Empereur, ce n'est pas l'affection qui m'a manqué, c'est la discrétion qui m'a retenu; mais je n'ai pas cessé d'être avec vous par ces vœux et ces prières qui sont la meilleure manière pour un prêtre de vous rendre ce qui vous est dû. Mais que dis-je? à quel moment ai-je été loin de vous? J'ai suivi votre marche heure par heure, j'ai été dans les camps avec vous, jour et nuit : ma prière n'a pas cessé de veiller à vos côtés. A défaut d'autre mérite, je vous ai servi au moins par mon affection. C'était d'ailleurs notre salut autant que le vôtre que nous appelions de nos vœux. Ne prenez pas ces mots pour une flatterie, vous n'en voudriez pas, et moi je la regarderais comme indigne de mon ministère. Mais celui qui connaît toutes nos pensées, celui que vous confessez et que vous adorez comme moi, sait à quelle profondeur mon cœur est ému pour tout ce qui touche votre foi, votre salut et votre gloire[1]. » Il allait donc, ajoutait-il, s'appliquer à achever les développements qui lui étaient demandés et mettre en lumière la nature divine du Saint-Esprit comme il avait démontré celle du Christ. L'œuvre une fois terminée, il la porterait lui-même à l'Empereur.

1. *Epist.* I, 1.

L'évêque ne voulant pas venir trouver le prince, ce fut le prince qui vint trouver l'évêque. Dès la fin de cette même année qui suivit son retour en Occident, Gratien arrivait à Milan. De graves intérêts l'appelaient sans doute dans cette grande cité assez bien placée pour être regardée comme le point central de la fraction occidentale de l'Empire : mais on peut croire que le désir de s'entretenir avec Ambroise fut un des motifs principaux qui le portèrent à s'y transporter sans délai, et il est certain que ce fut l'ascendant qu'Ambroise ne tarda pas à prendre sur son esprit qui devait le décider à y fixer son séjour.

On sait ce que répondit la favorite célèbre d'une reine de France à ceux qui lui demandaient par quel charme elle avait su captiver et dominer sa maîtresse : « Je n'ai fait, dit-elle, qu'user de l'empire qu'un esprit ferme exerce sur une âme faible. » A une interrogation de cette nature, Ambroise n'aurait certainement pas fait une réponse ainsi mélangée d'un dédain et d'une présomption qui étaient loin de ses sentiments; et cependant, jamais plus juste application n'en eût été faite.

Gratien apportait à Milan toutes les inquiétudes d'une jeunesse sans expérience et d'une conscience timorée. Ambroise, par suite des fonctions qu'il avait remplies, se trouvait joindre à l'autorité sacerdotale une capacité politique éprouvée, union de qualités qui s'est rencontrée depuis lors, plus d'une fois, chez des personnages illustres placés dans

les rangs les plus élevés de l'Église, mais dont il donnait le premier exemple. Il ne fallut pas longtemps à Gratien pour reconnaître en lui le conseiller politique le plus expert en même temps que le directeur de conscience le plus éclairé qu'il pût choisir, et il lui témoigna tout de suite une confiance touchante et une déférence affectueuse dont Ambroise n'aurait eu aucune raison légitime de se défendre. La faveur et le crédit lui arrivaient ainsi sans qu'il les eût cherchés et même malgré ses efforts pour s'y soustraire. C'était un appel divin qui le désignait au lendemain des plus grands malheurs publics pour venir en aide aux intérêts pressants et toujours menacés de l'Église et de l'État.

L'intimité fut donc bientôt complète entre l'Empereur et l'évêque, et Gratien ne quittant plus Milan que pour de passagères excursions militaires, le palais impérial fut ouvert familièrement à Ambroise qui n'eut pas besoin d'y être appelé pour être sûr d'y être bien accueilli. Ce fut, en réalité, une sorte de tutelle qu'il exerça et dont les effets furent bientôt sensibles même dans l'ordre des faits purement politiques. La conduite jusque-là débile et hésitante du jeune prince prit une suite, une tenue, une fermeté, dont ses principaux actes législatifs donnent le témoignage. Mais l'action d'Ambroise est surtout visible dans plusieurs mesures qui ont un caractère religieux, et dont le but est, soit d'affranchir l'Église des prescriptions gênantes qui entravaient encore son développement, soit de

faire disparaître des actes officiels tout ce qui portait encore là trace et gardait le souvenir de l'idolâtrie. D'ailleurs qu'il s'agît de religion ou de politique, c'était toujours pour lui même cause à servir et même dessein à poursuivre : car il ne concevait d'autre salut pour l'Empire que dans sa conformité avec les règles de la foi chrétienne. Rendre l'Empire tout à fait chrétien, c'était, à ses yeux, en l'appuyant sur le roc où est assise l'Église, lui donner le seul soutien qui pût raffermir ses bases ébranlées.

Ce fut, en particulier, la signification d'un fait éclatant dont le centre même de l'Empire fut le théâtre et qui sembla un arrêt suprême porté par Rome elle-même contre son ancien culte. De temps immémorial, dès les jours même les plus reculés de la république, on avait toujours vu dans la salle des délibérations du sénat un autel élevé à la déesse de la Victoire. Un seul jour seulement on l'avait voilée pendant un passage de l'empereur Constance à Rome, mais on n'avait pas tardé à le faire reparaître et le successeur de Constance, l'apostat Julien, n'aurait pas souffert qu'on y touchât. A dire le vrai, personne ne s'étonnait de voir la Victoire honorée et déifiée dans un sénat. Où eût-il été plus naturel de célébrer ses bienfaits et d'invoquer sa protection que dans le lieu d'où étaient parties les résolutions de cette sage et glorieuse politique que la fortune avait couronnée par la conquête du monde? Aussi le symbole du génie protecteur de Rome était-il

respecté même par les sénateurs chrétiens à qui cette tolérance pouvait paraître justifiée par ce que, dans la confusion d'idées qui régnait au sein du polythéisme en déclin, on ne savait jamais bien si les hommages portés au pied d'un autel étaient rendus à une divinité véritable ou à une poétique allégorie[1]. Mais un jour, en entrant dans la salle, on s'aperçut que l'autel avait disparu. La surprise, puis l'émotion furent extrêmes et, par une résolution prise à l'instant, on résolut d'envoyer une députation à l'Empereur pour réclamer contre ce coup d'autorité imprévu. Le mouvement d'irritation était si vif, si entraînant, on avait tellement lieu de craindre qu'il fût appuyé par une émotion populaire, que les sénateurs chrétiens n'osèrent s'y opposer et se renfermèrent dans une abstention silencieuse. Ils se bornèrent à donner avis de l'incident à leur évêque, le pape Damase, en le priant d'en informer l'Empereur et de lui faire connaître les motifs de leur réserve.

Les délégués arrivèrent ainsi à Milan, porteurs d'une délibération qui avait au moins l'apparence de l'unanimité. Mais, à leur grand désappointement, la porte du palais impérial leur fut fermée. Ce furent des méchants, devaient-ils dire plus tard, qui nous firent refuser l'audience. L'un de ces méchants, ou plutôt le seul que tout le monde reconnut, et

1. C'est cette distinction que Symmaque indiqua plus tard par cette phrase : Reddatur nomini honor qui numini denegatus est.

qui se nommait d'ailleurs lui-même, c'était Ambroise, de qui l'idée première de cette audacieuse résolution était partie. La même influence ne tarda pas à rendre la mesure complète et définitive par la suppression de tous les revenus consacrés à l'entretien de l'autel, comme aux pontifes et aux vestales chargés de le desservir.

Quand le paganisme était ainsi hardiment provoqué derrière le dernier rempart où l'abritaient tant de souvenirs, l'hérésie ne devait pas non plus s'attendre à être ménagée. Ambroise résolut de l'aller chercher, là où elle semblait le mieux en mesure de se défendre, à Sirmium, où l'impératrice Justine s'était retirée, groupant, comme je l'ai dit, autour du jeune Valentinien, une petite cour sourdement opposée à celle de son frère. Il prit pour s'y rendre l'occasion de la nomination d'un évêque, choisi parmi les catholiques, dans leurs rangs, mais dont Justine avait combattu l'élection par tous les moyens en son pouvoir. Appelé par le nouvel élu, il n'hésita pas à venir le consacrer. Le jour où la cérémonie dut avoir lieu, une foule hostile était ameutée dans l'Église et accueillit Ambroise avec des huées et des menaces. Un groupe de femmes surtout paraissait très animé, et l'une d'elles même porta la main sur lui et le retenant par un pli de son manteau voulut l'empêcher de s'asseoir sur le siège qui lui était réservé. « Ne me touchez pas, dit le saint évêque, en se retournant vers elle, je suis prêtre, tout indigne que je sois de l'être, et

vous n'avez pas le droit de mettre la main sur un prêtre ; — prenez garde que Dieu vous punisse et qu'il vous en arrive malheur. » Tout le monde se tut et la consécration s'acheva au milieu d'une crainte silencieuse. Peu de jours après, la femme que le regard d'Ambroise avait frappée de terreur se trouvait atteinte d'une maladie mortelle : ce fut la menace divine qui parut s'accomplir. Sous cette forte impulsion, l'hérésie arienne disparut rapidement de toute la partie de l'Église où s'étendait l'influence d'Ambroise : quelques évêques qui la professaient encore furent déposés par une réunion de tout l'épiscopat de la haute Italie qu'Ambroise, avec l'autorisation de Gratien, fit convoquer à Aquilée et dont il dirigea les délibérations.

Le crédit dont jouissait Ambroise, et dont il faisait un si courageux et si éclatant usage, fut naturellement bientôt assez connu pour que de toutes parts on recourût à sa protection. C'était à qui avait hâte de venir le trouver comme le plus favorable intermédiaire qu'on pût employer pour obtenir les grâces ou les libéralités impériales. Mais il ne fallait lui parler ni d'une nomination, ni d'un avancement à obtenir dans la cour ou dans l'armée. Il s'était fait une règle de s'abstenir de prendre part à tout ce qui portait un caractère de faveur ou d'ambition. A cette seule exception près, il ouvrait l'oreille à toutes les demandes, surtout aux plaintes des faibles et des opprimés, qui l'entretenaient soit d'infortune à soulager, soit d'un droit lésé à défendre.

Pour être sûr de n'écarter personne de ceux qui avaient besoin d'un secours ou d'un conseil, il laissait sa porte ouverte à toute heure : on entrait sans prévenir et sans demander à être admis. Ainsi se formait autour de lui une clientèle suppliante ou reconnaissante qui le suivait, l'abordait même dans les lieux publics, à ce point que, plus tard, des courtisans que cette popularité offusquait l'accusaient de ne pouvoir faire un pas sans qu'un rassemblement vînt lui faire cortège. Son patronage s'étendait à tous sans distinction de classe ou de culte. Ainsi un chroniqueur nous raconte qu'ayant appris qu'un malheureux païen était condamné à mort pour quelques paroles prononcées contre l'Empereur, et allait être conduit au supplice, il se rendit sur-le-champ au palais pour demander sa grâce. Gratien était absent, venant de partir pour la chasse, genre de divertissement auquel il s'adonnait volontiers, et dont il avait défendu qu'on vînt le déranger. Forçant la consigne et entrant par une porte de derrière à la suite d'un piqueur qui amenait un relais de chiens, l'évêque se présenta inopinément devant le prince qui, pour la première fois, témoigna son déplaisir de cette apparition imprévue. Quand il connut le but de la démarche : « Mais cet homme m'a offensé, dit-il avec une nuance d'humeur encore plus marquée. — Raison de plus, dit Ambroise, pour l'épargner », et à force d'instances il arracha la faveur qu'il réclamait.

Ce n'étaient pas toujours des gens d'humble con-

dition qui s'adressaient à lui. Ses confrères en épiscopat et ses anciens collègues dans l'administration venaient le chercher aussi pour hâter l'expédition des affaires qu'ils désiraient voir réussir. Qu'il s'agît d'intérêts religieux ou civils, sa compétence étant également reconnue, on plaçait la même confiance dans son intervention. C'est ainsi que dans la correspondance du préfet de Rome, Symmaque (qui avait hérité cette haute charge du père dont il portait le nom), on trouve plus d'une lettre adressée à son ancien compagnon de jeunesse, pour le prier de prendre en mains plusieurs causes dont il souhaitait le succès. Il lui recommande avec chaleur des amis malheureux. « Ne vous étonnez pas, dit-il, si j'insiste, bien que je sache avec quelle fidélité votre amitié s'acquitte des commissions dont vous vous chargez, mais quand on est dans la peine, une seule recommandation ne suffit pas. Ceux qui ont besoin de secours implorent l'appui de ceux que tout le monde respecte[1]. »

D'autres, au lieu de lui écrire, croyaient mieux faire de venir le trouver. Il les recevait alors avec une bienveillante hospitalité, dans sa modeste demeure située le long de l'enceinte des murailles de la ville, au lieu même où s'éleva plus tard la basilique qui lui fut consacrée. Il y vivait en communauté avec les principaux prêtres de son diocèse.

1. Laborantibus una commendatio non sufficit.... Opem desiderantes ad suffragia probata confugiunt. *Sym. Epist.*, 32, 35.

L'ordinaire était des plus simples et toutes les règles du jeûne le plus sévère étaient strictement observées. Mais quand il s'agissait de recevoir des hôtes de distinction, l'ancien patricien (dit avec raison un historien récent), se retrouvait ce jour-là, et il voulait que le service fût fait avec une noble décence. « Exercez l'hospitalité de bon cœur et sans un air contraint », écrivait-il à un nouvel évêque qui lui demandait conseil. « Surtout, disait-il encore, il ne faut rien de vulgaire, rien qui sente le peuple, rien qui rappelle les mœurs et les manières d'une multitude mal apprise[1]. »

Il faut ajouter que ce n'était pas seulement pour provoquer des décisions impériales qu'on recourait à l'évêque, comme à une sorte de ministre d'état officieux : c'était souvent aussi pour prononcer lui-même, et lui seul, sur des différends dont on lui déférait l'arbitrage. On connaît le texte fameux de saint Paul reprochant aux chrétiens de Corinthe de faire appel aux tribunaux séculiers pour trancher les litiges qui pouvaient s'élever entre eux : « Est-il possible, leur dit l'apôtre, qu'il n'y ait pas parmi vous un homme sage qui puisse être juge entre ses frères ? » Cet homme sage pour la communauté chrétienne parut bientôt tout désigné : ce fut l'évêque. De là l'usage, déjà très répandu, de confier au pre-

1. Hospitem voluntarium magis quam in necessitate esse oportere... nihil in sacerdotibus plebeium requiris, nihil populare, nihil commune cum studio atque usu et moribus inconditæ multitudinis. *Epist.* XIX, 6 et XXVIII, 2.

LIBRARY OF THE UNIVERSITY

mier pasteur, en outre de la direction spirituelle qu'il tenait de l'Église, une sorte de magistrature paternelle. Les fidèles le chargeaient de prendre connaissance de leurs intérêts purement humains, afin de maintenir la paix dans les familles et de régler le droit au nom de la conscience, souvent plus scrupuleuse que les lois civiles. Mais quand cet évêque s'appelait Ambroise et qu'on trouvait en lui un juriste expert et consommé, de qui aurait-on pu attendre une sentence plus propre à concilier la justice et la charité? Aussi les appels à l'audience épiscopale (c'était le nom déjà donné à cette juridiction amicale), devenaient à Milan de plus en plus nombreux, et d'après les correspondances que nous avons gardées et où Ambroise examine les questions à lui soumises par les plaideurs, on voit que ses décisions étaient toujours rendues avec une haute et fine impartialité. Il en est même où un intérêt ecclésiastique pourrait sembler engagé et où au risque de causer quelque surprise, il n'hésitait pas à en recommander le sacrifice. Ainsi un évêque de sa province voulait donner tout son bien en usufruit à sa sœur, à charge après elle d'en laisser le fonds à son Église; un autre frère, se jugeant frustré, contesta la validité de la donation. Ambroise fut consulté et songeant avant tout à rétablir l'amitié fraternelle, tout en confirmant la jouissance de la sœur, il attribua la nue propriété au réclamant, et comme on lui disait que c'était l'Église qui perdait tout à cette transaction :

« L'Église, dit-il, ne perd jamais quand la charité gagne. » C'était aussi parfois avec une sévérité railleuse qu'il faisait durement la leçon à ceux qui, comparaissant devant lui, ne voulaient rien relâcher de la rigueur de leurs droits. Un débiteur était mort insolvable, et ses créanciers se refusaient à le laisser ensevelir, tant que la dette n'était pas intégralement acquittée. Ambroise, à l'étonnement général, n'hésita pas à leur donner raison : « Puisque ce cadavre vous sert de gage, dit-il, prenez-le donc, emportez-le chez vous, enfermez-le, et cachez-le de peur qu'on ne vous l'enlève. » Devant cette saillie imprévue et la rumeur d'indignation qu'elle causa, les créanciers se désistèrent de leur exigence. Mais Ambroise insista jusqu'au bout, pour que ce fût eux et eux seuls qui rendissent au mort les derniers devoirs, « afin, dit-il, de bien constater qu'on ne les avait pas privés du droit qu'ils réclamaient[1]. »

Cette action, exercée en dehors du domaine propre à l'Église, n'enlevait rien au zèle avec lequel il remplissait tous les devoirs du ministère sacré. Sa prédication était presque quotidienne comme l'attestent les commentaires détaillés que nous avons encore de lui sur les premiers chapitres de la Genèse, sur les Psaumes et l'Évangile selon saint Luc. Autour de sa chaire venaient se presser en même temps qu'une foule populaire tout ce qu'il y avait dans la cité de noble et de distingué. Il présidait aussi lui-

1. Ne forte quererentur fraudatos esse. *De Tobia*, x, 37

même à des instructions familières données aux catéchumènes pour les préparer au baptême et à l'Eucharistie. Quel que fût le sujet de ses discours, on y admirait toujours une précision lumineuse et en même temps (suivant l'expression d'un jeune auditeur inconnu qui l'écoutait suspendu à sa parole), une suavité de langage qui allait à l'âme[1]. L'effet était d'autant plus grand que c'était la première fois que la langue latine était maniée avec éclat par un orateur chrétien. L'Orient, mieux partagé, avait déjà entendu de Basile, de Grégoire de Naziance, de Chrysostôme, des accents qui égalaient ceux des plus beaux génies de la Grèce. Mais à Rome, l'éloquence, ou du moins ce qu'on appelait encore de ce nom, était resté le partage de rhéteurs la plupart païens, qui célébraient dans la vieille forme classique, avec force antithèses à effets et ornements affectés, les vertus des princes ou les grands événements du jour. Ce genre factice, contraire à toute pratique d'affaires sérieuses, avait toujours déplu à Ambroise qui aurait trouvé encore plus déplacé de le porter dans l'enseignement de l'Évangile. « Point de faux ornements, disait-il, il faut que ce soit le naturel qui parle et si ce naturel a quelques défauts on peut les corriger sans recourir à ces artifices. » « Il faut que votre voix, disait-il encore, ne soit pas

1. Verbis ejus suspendebar intentus et delectabar suavitate sermonis. C'est saint Augustin qui parle ainsi dans ses *Confessions*, racontant la part que l'influence d'Ambroise prit à sa conversion.

tour à tour trop basse et trop élevée comme peut être celle d'une femme, mais qu'elle fasse sentir la force et la sève d'une âme virile[1]. »

On se demande comment l'activité d'un seul homme pouvait faire face à tant de préoccupations diverses, et suffire en même temps à la préparation de traités et d'écrits qui ne remplissent pas moins de deux énormes volumes in-folio. Ce ne pouvait être que par un don de se recueillir et de s'abîmer dans une méditation profonde pendant chacun des courts instants que lui laissaient les dérangements de toute nature auxquels il se prêtait. C'est ce qui est décrit encore à merveille par le jeune admirateur dont le témoignage a déjà été cité :

« J'estimais Ambroise, disait plus tard saint Augustin, mais il m'était impossible de l'entretenir de ce que j'aurais voulu, comme je l'aurais voulu : une armée de nécessiteux m'empêchait d'arriver jusqu'à lui; il était le serviteur de leurs infirmités. S'ils lui laissaient quelques instants, il soutenait son corps par quelques aliments nécessaires et son esprit par la lecture[2]. Mais quand il lisait, ses yeux couraient sur les pages dont son âme pénétrait le

1. Desit affectatio, sed motus sit purus et simplex. Nihil enim fucatum placet. Si quid in natura vitii est industria emundet.... Vox ipsa non remissa, non fracta, nihil femineum sonans, sed quamdam formam et regulam ac succum virilem reservans. *De officiis ministrorum*, l. I, 75, 84.

2. Cum quibus quando non erat, quod perexiguum temporis erat, aut corpus reficiebat necessariis sustentaculis aut lectione animam.

sens. Souvent en entrant dans sa retraite, dont l'accès n'était jamais défendu, et où on n'avait pas besoin d'être annoncé, je le voyais lisant tout bas : je m'asseyais et après être resté longtemps à le regarder en silence (car qui aurait osé troubler une attention si profonde), je me retirais en pensant qu'il lui serait importun d'être dérangé dans ce peu de temps qu'il se réservait pour rassembler son esprit au milieu du tumulte de tant d'affaires[1]. »

C'est dans ces courts moments de réflexion disputés aux préoccupations d'un autre ordre, qu'il trouva moyen de préparer de véritables traités soit de dogme, soit de morale, composés avec tout l'art qu'il avait appris à l'école des modèles classiques de l'antiquité et qui tiennent dans ses œuvres une place à peu près égale à ses prédications, et c'est dans ses écrits que se manifeste le plus clairement le double caractère qui faisait l'originalité de cette grande âme. Tantôt c'est le saint qui, par de chaleureuses exhortations adressées aux âmes élues, comme dans le traité de la virginité et du veuvage, les élève à toute la hauteur de la vie de conseil et de perfection. Tantôt c'est l'homme, mêlé longtemps aux obligations de la vie commune, qui indique la voie à suivre pour s'en acquitter sans déroger à la rigueur d'aucun précepte. Ce mélange de spiritualité austère et de sens pratique n'est nulle part plus visible que dans un véritable ouvrage doc-

1. Saint Augustin. *Conf.*, l. VI, chap. III.

trinal où il semble avoir eu l'intention expresse d'établir une comparaison entre la morale de l'Évangile et celle qu'avant le Christ avait enseignée la philosophie.

Le titre du livre (*De officiis ministrorum*, des devoirs des prêtres) est à peu près textuellement emprunté au plus fameux ouvrage moral de Cicéron. A la vérité, l'auteur fait profession de n'adresser ses conseils qu'à ceux qui prétendent au sacerdoce, mais cette restriction n'est qu'apparente, ou du moins, il oublie souvent d'en tenir compte, car ce sont tous les fidèles et, en réalité même, tous les hommes qui sont également intéressés et dans les questions qu'il pose et dans les solutions qu'il y donne. Dans l'exposé qu'il fait de diverses catégories de devoirs, il adopte le plan tracé par le moraliste romain qui n'avait fait que reproduire les idées d'un philosophe, Panétius, dont les ouvrages ne nous sont pas parvenus. Il cite les noms de ces deux maîtres et se recommande de leur autorité, mais c'est à la condition de commencer par faire dériver l'obligation morale d'une source élevée qui ne leur était pas connue : la volonté de Dieu révélée par sa parole. « Venez, mes enfants, dit-il en commençant, écoutez-moi, je vous inspirerai la crainte du Seigneur. » Puis Cicéron admettait que la conduite de l'homme peut être dirigée par deux considérations différentes, l'honnêteté d'un acte ou son utilité, et c'est après avoir examiné l'un et l'autre de ces mobiles, qu'il décide ce qui doit être fait

quand l'honnête et l'utile ne s'accordent pas. C'est une distinction qu'Ambroise ne veut pas faire et une comparaison que, suivant lui, on ne doit pas établir, car il n'y a d'utile que ce qui est honnête. L'utile n'est pas ce qui contribue au bien de la vie présente, mais bien ce qui assure le bien éternel de la vie future. C'est tout au plus même si, envisagés de ce point de vue, tous les avantages qui paraissent aux hommes utiles ou agréables, jouissances, richesses, pouvoir, ne sont pas le contraire même de l'utilité puisqu'ils peuvent l'égarer et le corrompre. « Ces biens prétendus sont moins que rien, on ne perd rien en les perdant, c'est ce bien prétendu qui est une ruine, on n'est pas ruiné pour en être privé[1]. »

Puis après avoir rattaché ainsi toutes les obligations morales à un seul principe et attribué tous les actes permis ou commandés à un seul mobile, le respect et l'amour de la loi divine, quand il passe à l'application de ces règles fondamentales, ses avis sont dictés par un esprit de sagesse et de mesure qui sait s'approprier avec un art intelligent à toutes les conditions de la vie commune. Il évite tout ce qui pourrait donner au fidèle l'apparence d'une humeur insociable, ou faire douter qu'il soit apte à remplir les devoirs imposés à tous. Il va ainsi

1. Nihil est quidquid in sæculo est : qui exiguum habet non minuit, quia a nihil est quod amittit. Res sine dispendio est quod totum dispendium est. *De officiis ministrorum*, l. I, 28, 154, 155, 11, 15, 18.

au-devant de plus d'un reproche fait aux chrétiens d'alors par leurs adversaires et que des historiens, qui ne rendent pas justice au rôle de l'Église, leur font encore même de nos jours.

Que n'avait-on pas dit et que ne répète-t-on pas encore aujourd'hui sur la répugnance témoignée par les premiers chrétiens pour la profession des armes, provenant, dit-on, de leur indifférence pour les maux et les dangers de la patrie romaine? Ambroise, tout plein d'un sentiment tout opposé, ne veut pas admettre ce soupçon. Aussi quand il traite de la vertu de courage, il la divise en deux parties; il y a d'abord ce qu'il appelle le courage domestique, c'est-à-dire la force d'âme que l'homme doit exercer sur lui-même pour maîtriser ses passions et ne pas se laisser abattre par les épreuves et les maux de la vie; mais il y a aussi le courage guerrier, celui qui doit faire face à l'ennemi. « Plusieurs, dit-il, ne font cas que de celui-là : et il ne faut pas qu'on puisse croire que nous ne l'estimons pas comme s'il avait fait défaut aux nôtres, » et pour repousser cette imputation, il rappelle les grands exemples de vaillance patriotique donnés par Josué, Gédéon, et les Macchabées.

C'est bien la même inspiration qu'on retrouve dans une de ses prédications où, traitant d'un passage où il est dit que le Christ ne fit aucun miracle dans la Galilée, sa patrie : « Qu'on n'aille pas croire, s'écrie-t-il, que nous regardions l'affection de la patrie comme un sentiment sans valeur. Comment

celui qui aimait tous les hommes ne nous aurait-il pas appris à aimer nos concitoyens[1] ? »

Quand il traite aussi de la vertu de bienfaisance, à laquelle il laisse encore le nom que lui donnait Cicéron (bien que celui de charité fût assurément sur les livres de ceux à qui il parlait), il ne la renferme pas dans l'ensemble des règles froides et compassées tracées par le moraliste romain qui recommande à chacun de proportionner soigneusement ses bienfaits à ses moyens afin de ne pas faire tort à ses héritiers : « Au contraire, dit-il, il faut savoir se priver soi-même pour donner. Il faut chercher et trouver la misère qui se cache : grande est votre faute, s'il y a, à votre connaissance, un de vos frères qui languisse dans le dénûment, qui souffre de la faim et des privations et qui soit mis aux fers, peut-être conduit au supplice pour une cause injuste quand vous pourriez l'en tirer, et que votre argent ait ainsi à vos yeux plus de valeur que la vie d'un homme[2]. Personne ne doit craindre de s'appauvrir en secourant les pauvres ; car le Christ était riche et il s'est fait pauvre pour subvenir à notre misère. » Jamais Cicéron, ni Sénèque, ni même Marc-Aurèle n'avaient tenu pareil langage.

Mais on reprochait souvent à la charité chrétienne de prodiguer ses bienfaits sans mesure à ceux qui n'étaient pas dignes de les recevoir et de dissiper ainsi des ressources précieuses, quelquefois

1. *Exp. Evang. sec. Lucam*, IV, 47.
2. Plus apud te pecunia valeat quam vita morituri.

même le patrimoine de leur famille. C'est ici qu'Ambroise se remet en mémoire les sages précautions, dont, du temps qu'il administrait les deniers publics, il a dû reconnaître la nécessité : « Il est clair, dit-il, qu'il faut une certaine mesure dans la libéralité pour qu'elle ne dégénère pas en une prodigalité inutile. On voit souvent venir des hommes valides qui n'ont aucun motif pour vivre dans un état de vagabondage, et qui vous demandent d'épuiser pour eux le trésor des pauvres : vous leur donnez un peu, ils réclament davantage.... Si vous les croyez trop facilement, ils auront bientôt consommé tout ce que vous pourrez donner en aumônes. Mesurez vos largesses de telle façon que ceux-là même ne s'en aillent pas tout à fait les mains vides et que les pauvres ne soient pas frauduleusement dépouillés de ce qui doit assurer leur vie[1]. » Et quelle vérité encore dans cette peinture : « Il y en a qui simulent des dettes, examinez si elles sont vraies; d'autres disent qu'ils ont été volés par des brigands : qu'ils apportent des preuves de l'injure qu'ils ont souffert, et prouvent qu'ils sont bien ceux à qui on a fait tort... il ne faut pas seulement ouvrir l'oreille aux demandes, il faut que les yeux vérifient la nécessité du besoin. Mais vous devez surtout voir celui qui ne se fait pas voir, rechercher celui qui rougit de se montrer. » Est-ce l'évêque ou l'ancien

1. At neque illi inanes recedant, neque transcribatur vita pauperum in spolia fraudulentorum. *De off. min.*, l. II, 76 et suiv.

préfet qui parle? Y a-t-il un économiste de nos jours qui ne ferait son profit de ces conseils?

Enfin au-dessous des devoirs proprement dits, Cicéron en admettait d'autres d'un ordre secondaire qu'il nommait des devoirs de bienséance (les Grecs disaient *to prepon*, et les Latins *quod decet*) et c'est à peu près ce que nous appelons bonnes manières et les convenances de la bonne éducation. Encore une distinction qu'Ambroise ne veut pas admettre. Il n'y a de bienséant que ce qui est honnête et tout ce qui est honnête est bienséant. La bienséance est la forme dont l'honnêteté est la substance. « L'honnêteté, dit-il encore, par une comparaison ingénieuse et pleine de grâce, est comme la santé du corps dont la bienséance est la beauté, mais on ne peut pas les séparer, car dès que la santé cesse la beauté s'évanouit : la fleur sèche quand on l'enlève de sa racine. »

Rien de plus fin aussi et d'une application plus générale que les règles qu'il donne à ses prêtres sur leur tenue extérieure et leur manière d'être : n'avoir ni l'allure précipitée, ni le geste brusque, ni le ton trop élevé, ne jamais parler de soi avec avantage, ni de manière à appeler la louange. Il n'y a point de jeune homme entrant dans le monde à qui de tels conseils ne conviennent. Il n'en est point qui ne doive apprécier cette remarque si juste : « C'est l'âme qui parle par le mouvement du corps[1]. »

1. Vox quædam est animi corporis motus. *De off. min.*, I, 71.

Ce n'est pas non plus seulement aux prêtres que devait être adressée une description touchante de la vertu et des bienfaits de l'amitié qui clôt ce bel ensemble de prescriptions morales. Comment n'y pas voir une réponse au préjugé très répandu alors, qui considérait la profession du chrétien comme un régime d'austère sécheresse, brisant les liens naturels de la société et de la famille, et substituant aux sentiments affectueux qui embellissent et ornent la vie présente, une préoccupation personnelle et égoïste des espérances de la vie future? C'est contre cette peinture affligeante, qu'Ambroise s'élève avec une émotion éloquente, et suivant son usage, il rattache une vertu, en apparence purement humaine, aux prescriptions de la loi divine, et il en cherche les modèles dans l'Écriture sainte : « Conservez, mes enfants, dit-il, l'amitié avec vos frères : rien n'est plus beau dans les choses humaines. C'est la plus précieuse consolation de la vie, que d'avoir un ami à qui on ouvre son cœur, à qui on confie tous ses secrets, qui se réjouit avec vous dans la prospérité, s'afflige de vos souffrances, vous soutient et vous exhorte dans les épreuves. Quels fidèles amis étaient ces jeunes Hébreux dont l'affection durait même dans la fournaise ardente! David n'a-t-il pas dit : Saül et Jonathas, chers et précieux amis, inséparables pendant la vie et que la mort même n'a pu séparer.... Et notre Seigneur ne dit-il pas : Faites-vous avec les richesses iniques des amis qui vous revivent dans les tabernacles éternels. Ne s'est-il

pas fait lui-même des amis auxquels il a dit : Vous êtes mes amis, si vous faites ce que je vous commande.. et je vous ai appelés mes amis parce que je vous ai fait connaître tout ce que j'ai appris de mon Père. Ainsi fait le véritable ami : il ne garde rien pour lui : il épanche toute son âme, comme Jésus-Christ versait dans l'âme de ses disciples les mystères qu'il avait puisés dans le sein de son père[1]. »

De la vivacité permise des affections légitimes, et de leur conciliation possible avec le détachement chrétien, il venait de donner lui-même une preuve éloquente quand son frère Satyre lui fut enlevé par une fin prématurée. Les deux frères, je l'ai dit, étaient liés dès leur plus jeune âge par une tendre amitié qui resta sans nuage, malgré la diversité survenue dans l'emploi de leur vie. Il avait fait même de Satyre son conseiller habituel sur qui il se déchargeait de tous ces soins matériels qui auraient pu le détourner de ses occupations sacerdotales. Quand il le perdit il voulut prononcer son oraison funèbre à Milan même, en face de la dépouille mortelle de cet être chéri. Je ne crois pas que nulle part une plus vive expression ait été donnée tout à la fois aux déchirements de la nature et aux consolations de la foi.

Les premiers mots semblent des gémissements

1. Nihil ergo occultat amicus, si verus est : effundit animam sicut effundebat mysteria Patris dominus Jesus. *De off. min.*, III, 135.

entrecoupés de sanglots : « O mon frère, où irai-je? de quel côté vais-je me tourner? Le bœuf cherche le compagnon avec qui il avait coutume de porter le joug, et témoigne sa douleur par des mugissements répétés, et moi, mon frère, comment oublierai-je celui avec qui j'ai si longtemps porté le joug de la vie?... Je pleure, je l'avoue, mais Notre-Seigneur a pleuré sur la tombe de Lazare qui n'était qu'un ami, comment ne pleurerais-je pas pour un frère? » — Puis avec quelle amertume il se remet en mémoire tous les détails de cette fin funeste? Un instant Satyre avait été séparé de lui pour aller accomplir une mission en Afrique et à son retour, il avait failli périr dans un naufrage dont il n'avait pu se sauver qu'à la nage. Quelle joie de l'avoir retrouvé le croyant perdu! « O joie trompeuse, ô retour toujours incertain des choses humaines. L'Afrique ne l'avait pas gardé et la mer nous l'avait rendu. Nous pensions que rien ne pouvait plus nous l'enlever et c'est sur la terre que le naufrage nous attendait.... Il ne m'a donc servi de rien de me pencher sur toi pour recevoir, pour aspirer ton dernier soupir ou de prendre moi-même ta mort ou de te faire passer ma vie[1].... O derniers baisers, gages suprêmes et pourtant doux de notre affection! Tristes embrassements pendant lesquels j'ai senti tes membres se raidir, et ton souffle s'arrêter. J'étendais encore mes bras, et

1. Aut tuam mortem ipse susciperem, aut meam vitam in te transfuderem. *De excess. Sat.*, p. 19.

j'avais déjà perdu celui qu'ils serraient contre mon cœur! »

Mais après l'effusion de la douleur, l'espérance chrétienne a la parole à son tour. Dans le coup même qui le frappe, il reconnaît la main d'un père plein de miséricorde. D'abord il se rappelle que les temps sont durs, toujours menaçants, qu'hier encore il croyait tout perdu. Satyre a peut-être été enlevé de la terre à temps pour ne pas tomber dans les mains des Barbares et assister à la destruction de l'univers et à la fin du monde[1]... Puis retiré de la vie présente, à quelle vie plus haute n'a-t-il pas été appelé? « Que nos larmes cessent donc, car il faut pourtant qu'il y ait quelque différence entre ceux qui croient et ceux qui ne croient pas, entre les serviteurs du Christ et ceux des idoles : Que ceux-là ne cessent pas de pleurer leurs amis, puisqu'ils les croient perdus pour jamais : que leur douleur n'ait pas de fin, puisque pour eux la mort n'en a pas. Mais nous pour qui la mort n'est pas la fin de la vie de l'être humain, mais seulement celle de la vie terrestre (puisque la nature à nos yeux ne se transforme que pour renaître), nous trouvons dans la mort même de quoi essuyer nos larmes. » Enfin au moment où le service funèbre devait être terminé, jetant un dernier regard sur les restes que la terre allait recouvrir : « A quoi bon tarder davantage, s'écrie-t-il, sans

1. Raptus est ne in manus incideret Barbarorum et ne totius orbis excidia et mundi finem videret. *De excess. Sat.* p. 30.

doute, c'est encore une douceur de pouvoir contempler cette beauté, cette grâce dont la mort même n'a pu priver ses aimables traits; mais l'heure est venue, marchons vers la sépulture. Pars donc, ô mon frère et devance-moi dans cette demeure qui doit nous être commune à tous, mais qui est pour moi désormais préférable à toute autre : de même que tout ici-bas a été commun entre nous, là non plus ne soyons pas longtemps séparés[1] ».

Près de cinq années passées encore à instruire les fidèles chaque jour et en toute occasion par des leçons éloquentes que confirmait le spectacle d'admirables exemples, portaient au comble la renommée d'Ambroise. On put voir jusqu'où s'étendait le prestige de son nom par l'accueil qui lui fut fait, à Rome, lorsque, après plus de huit années d'absence, il dut aller revoir le lieu où il avait passé sa jeunesse, et qu'il avait quitté dans des vues et avec des espérances si différentes de celles de la carrière où l'appel divin l'avait fait entrer. Ce fut un véritable triomphe. La foule se pressait sur ses pas, avide de le voir et de l'entendre. Les pauvres accouraient pour être secourus et les malades même pour être guéris, car on attribuait à ses prières le don d'opérer des cures miraculeuses. Il fallut se dérober à ces ovations pour entrer dans la maison paternelle que malheureusement il trouvait vide : sa mère avait cessé de vivre sans qu'il eût pu lui fermer les yeux et sa

1. *De excess. Sat.*, p. 78.

sœur Marceline l'y attendait seule. Ce fut entre eux un triste entretien qu'un éclair de gaîté vint pourtant un instant interrompre : ils se rappelèrent que dans leurs jeux enfantins, prenant un rôle de maître et de père, il avait exigé de sa sœur des marques de respect qu'elle n'avait pas voulu lui donner. « Je vous en avais averti, lui dit-il, qu'il faudrait bien que vous y vinssiez. Allez vous refuser de baiser la main de votre évêque ? »

Nul doute que chez ces populations de l'Empire depuis longtemps accoutumées à obéir, et qui n'étaient que trop portées à rendre hommage au pouvoir, le crédit bien connu dont Ambroise jouissait auprès de l'Empereur, ne fût pour quelque chose dans l'empressement flatteur et presque enthousiaste qu'on lui témoignait. Il y eut pourtant un jour où cette condition même de conseiller de Gratien mit la faveur générale à une assez forte épreuve. Pendant ce séjour qui dura quelques mois, une famine vint à se déclarer à Rome, causée soit par l'insuffisance des récoltes, soit par un retard survenu dans les transports maritimes dont dépendait la subsistance de la grande cité. L'émotion fut assez vive dans les classes populaires ; et comme les sénateurs païens, toujours ulcérés de n'avoir pu faire revenir sur la suppression de l'autel de la Victoire, ne se firent pas faute de l'exploiter, elle se fût aisément tournée en irritation contre celui dont l'influence avait privé Rome du culte protecteur de sa fortune. Mais Ambroise, soit par l'exemple de ses libéralités

personnelles, soit par ses exhortations pressantes, sut obtenir de tous les chrétiens riches qui étaient ses parents ou ses amis de véritables prodiges de charité qui firent taire tous les scrupules, et le jour qu'il dut partir, il fut accompagné jusqu'aux portes de Rome par les bénédictions du peuple entier.

CHAPITRE II

MISSIONS DIPLOMATIQUES DE SAINT AMBROISE

Une affreuse nouvelle l'attendait au retour et le pénétra de douleur. Ce n'était pourtant rien qui dût surprendre : c'était un fait devenu si habituel dans les fastes de l'Empire qu'il fallait à toute heure s'y attendre. Une sédition militaire avait éclaté dans les légions campées en Gaule : elles avaient voulu avoir un empereur de leur choix, espérant, non sans motif, suivant une vieille habitude dont la recette était connue, tirer quelques largesses du nouvel élu. C'est à un général du nom de Maxime, espagnol comme Théodose, et, disait-on, un peu son parent, que la pourpre impériale était décernée. Le souverain absent, n'ayant pas de défenseur, le mouvement de défection gagna rapidement toute la province et Gratien, accouru dès la première nouvelle, ne trouva qu'un seul fonctionnaire important, le gouverneur de Lyon, qui lui fit accueil. Celui-là, non seulement le reçut, mais l'attira chez lui, prenant le ciel à témoin et jurant même sur

l'Évangile qu'il ne l'abandonnerait pas ; mais dès le soir même, pendant un repas qu'il lui avait fait préparer, des assassins apostés entrèrent dans la salle et égorgèrent le pauvre prince. En se débattant, il appelait encore Ambroise de sa voix mourante. Que lui demandait-il? Était-ce son secours sur la terre, ou ses prières dans le ciel?

Le coup était cruel et atteignait Ambroise à la fois dans l'affection qu'il portait à son royal pupille, et dans l'espoir qu'il avait fondé sur l'avenir d'un règne destiné dans sa pensée à rendre tout à fait intime l'union de l'Empire et de l'Église. Ce mécompte causait naturellement à tous ses adversaires ariens ou païens humiliés, une joie qu'ils avaient peine à contenir : ils la manifestèrent même avec éclat quand on sut que Justine, dont la faveur leur était acquise, arrivait précipitamment à Milan avec son fils pour recueillir ce qu'elle pourrait sauver de la part d'Empire qui était commune aux deux frères. Mais quelle ne fut pas leur déception! A peine arrivée, Justine se rendait à la demeure épiscopale tenant son fils par la main et elle déposa l'enfant dans les bras d'Ambroise en le recommandant à sa protection.

Ce fut un coup de théâtre dont l'explication ne se fit pas attendre. La rapidité de la chute de Gratien avait terrifié l'Impératrice. Là, où un prince dans la force de l'âge, en pleine possession du commandement, n'avait pu même tenter de se défendre, quel n'allait pas être le sort d'un enfant! Il

était impossible de songer à reconquérir le terrain perdu. Mais peut-être l'usurpateur consentirait-il à se contenter de la part qu'il avait déjà prise : la Gaule, l'Espagne et la Grande-Bretagne formaient un lot assez beau et un partage de plus n'avait rien qui répugnât aux habitudes reçues déjà depuis plus d'un siècle dans l'Empire. C'était la transaction qui pouvait être proposée à Maxime, mais à la condition d'arriver à temps avant que la contagion de la défaillance eût franchi les Alpes et tant que l'Afrique, l'Italie et les provinces riveraines du Danube, où le souvenir du premier Valentinien vivait encore, restaient fidèles au seul survivant de ses héritiers.

La proposition pour être agréée, devait donc être faite sans délai, et il n'y avait pas un jour à perdre. Mais qui charger de la commission? Qui oserait la porter au camp des légions rebelles? A qui même la confier en sécurité ? Quel que fût l'ambassadeur, serait-il admis à se faire entendre? Et lui-même, le spectacle qu'il aurait sous les yeux ne serait-il pas bien fait pour l'intimider ou le séduire? En jetant les yeux sur les courtisans qui l'entouraient, Justine n'en voyait aucun qu'elle pût regarder avec certitude comme insensible à la menace ou à la corruption : mais ce qu'elle aurait vainement cherché à la cour, elle eut l'inspiration de le demander à l'Église, et c'est ainsi que le nom d'Ambroise se présenta inopinément à son esprit. Quel meilleur avocat pourrait plaider la cause de son fils? Où trouver

plus de courage et d'intégrité, et une expérience qui sût mieux se préserver de tous les pièges ? Ce sont les qualités dont elle avait fait l'épreuve dans la lutte qu'elle avait sourdement engagée pendant plusieurs années avec Ambroise et auxquelles elle rendait aujourd'hui un hommage forcé. Elle venait le presser d'entreprendre une négociation très délicate, complètement étrangère à son devoir d'évêque. Lui conviendrait-il, était-il même en droit de l'accepter ? Il hésita quelque temps, puis une raison supérieure fit taire tous ses scrupules. La mission dont on lui demandait de prendre la charge n'était pas sans péril : une femme, une mère, son ennemie la veille encore, le conjurait de s'y exposer pour elle. C'était donc à la fois la faiblesse à défendre et l'injure à oublier : il ne se crut pas permis de s'y refuser.

Et voilà comment, a-t-on dit avec justesse, le ministre d'un maître dont le royaume n'est pas de ce monde fut appelé pour la première fois dans les annales de l'Église à intervenir dans le partage des souverainetés politiques. Il n'est pas sans intérêt de remarquer que si l'Église fit ce jour-là un premier pas dans une voie où rien jusque-là ne l'avait fait entrer, ce fut pour répondre à l'appel suppliant d'une veuve et d'un orphelin. N'est-ce pas bien là l'image vivante et symbolique du rôle qu'elle devait prendre plus tard, lorsque ce fut la société tout entière qui, défaillante à ses pieds, la pressa de lui venir en aide contre l'invasion de la barbarie, et

quand elle demeura ainsi la seule gardienne du droit dans le déluge de la force ?

L'ambassade composée de l'évêque et d'un officier supérieur, le comte Bauton, dut donc partir sur-le-champ, malgré la rigueur d'une saison avancée, qui rendait le passage des Alpes et le voyage à travers les contrées du Nord très pénibles. Ambroise conduisit la négociation avec le tact et la prudence d'un négociateur avisé. Il ne rencontra pas d'ailleurs tout de suite la nature de difficultés qu'il pouvait craindre. Maxime était surpris, presque étourdi lui-même de la facilité de son succès et n'était pas pressé de s'exposer à de nouveaux hasards. Il entrait donc d'avance dans la pensée d'un partage, au moins temporaire, avec un associé dont l'âge et l'inexpérience ne lui paraissaient pas devoir faire un rival bien redoutable, et sur lequel il se flattait d'exercer facilement sa domination; aussi avait-il déjà envoyé pour débattre ou plutôt pour dicter les conditions d'un traité, un de ses officiers, le comte Victor, qu'Ambroise rencontra à Mayence. Il aurait pu l'arrêter et lui faire rebrousser chemin ; il jugea au contraire à propos de lui laisser continuer sa route. Autant il lui avait semblé urgent d'agir vite, autant il lui importait de ne rien conclure précipitamment. Il fallait laisser à Justine le temps d'organiser sa résistance, de fortifier les passages des Alpes, et de s'assurer de l'appui de Théodose, avec qui Gratien avait eu soin de rester toujours en relations d'amitié.

Arrivé à Trèves, il ne fallut pas longtemps à Ambroise pour reconnaître que Maxime, bien qu'au fond d'humeur assez accommodante, tenait, en faisant la paix, à paraître accorder une grâce. C'était une vanité de parvenu qu'il fallait savoir ménager; aussi, bien que reçu avec une hauteur affectée, dans une audience publique du consistoire, au milieu de la foule des solliciteurs et des courtisans, Ambroise se garda de laisser voir aucune susceptibilité de ce défaut d'égards si différent de ceux qu'il trouvait ailleurs. « Pourquoi, lui dit Maxime sur un ton de commisération dédaigneuse, Valentinien n'est-il pas venu me trouver lui-même? Je l'aurais reçu comme un père. » Livrer l'enfant royal en ôtage et bientôt en victime aux meurtriers de son frère, quelle proposition insultante et dérisoire! Ambroise eut le sang-froid de contenir son indignation. « Pouvait-il venir sans sa mère, répondit-il sans s'émouvoir. Un enfant et une femme peuvent-ils voyager dans ces temps agités et dans une saison aussi rigoureuse? » — « Attendons donc, dit Maxime avec dépit, ce qu'apportera Victor. »

L'attente dura plusieurs mois, Justine ayant l'habileté de faire prolonger les pourparlers, mais laissant par là même Ambroise dans une situation précaire, à la discrétion du soldat orgueilleux dont il avait bravé le déplaisir. Il fallut, pour qu'on le laissât partir, que l'envoyé de Maxime fût de retour, apportant des propositions de paix qui furent au moins provisoirement acceptées. Mais quand Am-

broise dut de nouveau franchir les Alpes, il les trouva si bien gardées, qu'il vit que son temps d'épreuve n'avait pas été perdu et qu'en usant de patience il avait trouvé le vrai moyen de faire réfléchir Maxime et de le décourager de toute disposition agressive[1].

Mais ce temps qu'il avait su si bien employer, d'autres, dans un intérêt tout différent, avaient su également le mettre à profit. L'absence d'Ambroise avait paru un moment favorable aux fidèles et inconsolables adorateurs de la Victoire, pour obtenir que le culte proscrit fût réintégré dans ses honneurs. Personne n'était plus là pour leur fermer la porte du palais impérial où l'autorité fortement ébranlée était tout entière aux mains d'un Empereur novice et d'une femme qu'il leur paraissait aisé de circonvenir ou d'intimider. Aussi les sénateurs mécontents décidèrent de faire parvenir à Milan une nouvelle requête dont la rédaction fut confiée à Symmaque, à ce magistrat respecté dont le nom est déjà venu plusieurs fois dans ce récit, et qui présidait, par une hérédité que justifiaient ses talents personnels, à la haute administration de la grande cité[2]. Symmaque sut donner à cette pièce, restée célèbre comme la suprême défense du paganisme expirant, un tour d'une heureuse habileté. Il comprit qu'il fallait se garder, avant tout, de faire prendre à la mesure de

1. Milites utriusque partis qui custodirent juga montium offendi revertens. — *Epist.* XXIV, 7.
2. 384 ap. J.-C.

réparation qu'il sollicitait l'apparence d'un retour de faveur accordé au culte ancien : la conscience d'un jeune chrétien s'en serait alarmée. C'est à un point de vue d'une apparence plus large et plus élevée que l'orateur eut la prudence de se placer. La divinité, dit-il, peut être adorée sous des formes différentes, toutes peuvent être agréées, mais s'il en est une qui soit intimement liée à la destinée de la patrie, s'il y a une religion qui soit plus que toute autre celle de la reconnaissance et des souvenirs, est-ce celle-là qu'il faut proscrire?

C'est donc la liberté de la discussion qu'il demande et il appuie sa réclamation par un trait assez direct contre ceux ou plutôt contre celui qui la leur avait fait refuser. « Être aimé, dit-il, être respecté vaut mieux que de commander.... Ceux à qui le sénat s'oppose ce sont ceux qui mettent leur crédit personnel au-dessus de l'intérêt et de la gloire du prince. » Puis il poursuit : Nous redemandons l'état de religion qui a si longtemps profité à la République.... Quel homme est assez ami des Barbares pour renoncer à adorer la Victoire? Nous devons craindre tout ce qui est de fâcheux augure; que l'on donne donc au moins au nom de la Victoire, l'hommage qu'on ne voudrait pas rendre à sa divinité.... Faites, ô princes, je vous en conjure, que les leçons reçues dans notre enfance, nous puissions dans notre vieillesse les transmettre à notre postérité. L'amour de l'habitude est si puissant.... Si cet autel disparaît où prêterons-nous ser-

ment à vos lois? Quelle religion épouvantera les cœurs perfides et leur interdira le mensonge? Tout sans doute est plein de Dieu, et il n'y a pas d'asile pour les parjures. Mais c'est un puissant secours pour écarter même la pensée du crime que d'être en présence d'un objet saint. Cet autel est le lien de la concorde entre tous et la garantie de la fidélité de chacun. Rien ne donne plus d'autorité à nos décrets que d'être rendus sous la foi du serment. Quoi donc, cette sainte assemblée devenue profane serait désormais ouverte au parjure! »

Par degrés, le ton s'élève et c'est Rome elle-même qui parle par une vive prosopopée.

« Excellents princes[1], pères de la patrie, leur dit-il, respectez la vieillesse où je suis parvenue sous cette loi sacrée, laissez-moi mes antiques solennités, je n'ai pas eu lieu de m'en repentir. Laissez-moi libre de vivre à mon gré, suivant ma coutume. C'est ce culte qui a éloigné Annibal de mes remparts et les Gaulois du Capitole. Ai-je donc si longtemps vécu pour recevoir l'affront d'un tel blâme?... Nous demandons la paix pour les dieux de nos pères. Il est juste sans doute de reconnaître qu'il n'y a qu'un seul Être objet du culte de tous, puisque nous voyons tous les mêmes astres, puisqu'un même ciel nous couvre et un même monde nous enferme. Mais qu'importe de quelle manière chacun de nous

1. La requête est adressée à la fois à Valentinien et à Théodose, l'Empire étant toujours censé indivisible, même quand l'exercice de l'autorité était partagé.

cherche la vérité. Il doit y avoir plus d'une route pour arriver au grand mystère de la nature! »

La requête ainsi adroitement rédigée était déjà soumise au consistoire impérial, et allait être l'objet d'une délibération dont l'issue était douteuse, car plusieurs membres de ce conseil d'état étaient encore attachés à l'ancien culte, ou croyaient devoir user envers ceux qui le représentaient de ménagements politiques. Par bonheur on ne s'était pas suffisamment pressé et le débat n'avait pas encore eu lieu, quand Ambroise arriva, de retour à Milan. Personne ne songeait à lui faire connaître l'attaque dont il était directement l'objet. Il fut pourtant averti à temps, et il demanda, c'est trop peu dire, il exigea communication immédiate du document, par une lettre adressée au jeune Valentinien lui-même sur un ton assez sévère d'admonestation paternelle. Il lui reprochait de « songer à traiter d'une question qui intéressait la religion, sans en référer à ceux à qui il appartenait d'en connaître. S'il s'agit d'une chose militaire, lui disait-il, vous devez consulter ceux qui ont l'expérience des combats. Mais quand il s'agit de religion, c'est de Dieu qu'il faut prendre conseil[1]. »

Puis il s'étonnait d'entendre réclamer la liberté par ceux qui l'avaient si longtemps et si cruellement refusée aux chrétiens. « Ne forcez personne à pra-

1. *Relatio Symmachi, præfecti,* dans les œuvres de saint Ambroise, t. II, p. 868 et suiv.

tiquer le culte qui ne leur convient pas, mais vous aussi, Empereur, qu'on ne cherche pas à vous enlever cette liberté[1]. » Devant cette impérieuse requête, le Conseil dut s'exécuter et la pétition sénatoriale fut transmise à l'évêque.

Ambroise en fit tout de suite le sujet d'une réfutation éloquente dont la véhémence ironique fit rapidement justice des habiletés du rhéteur latin. On croit voir passer un souffle puissant qui balaie des barrières de sable. Les souvenirs même invoqués par Symmaque sont directement, parfois même plaisamment retournés contre lui : « Car si ce sont les dieux qui ont protégé Rome, pourquoi ont-ils si souvent attendu la dernière heure pour lui venir en aide? pourquoi ont-ils laissé Annibal arriver en vainqueur jusque devant ses murailles, et a-t-il fallu le cri d'une oie pour faire arrêter les Gaulois qui avaient déjà pénétré dans le Capitole? Est-ce donc Jupiter qui parlait par le cri de cette oie[2]? Et puis Annibal n'adorait-il pas les mêmes dieux que les généraux romains? Pourquoi donc la défaite des uns et la victoire des autres? » Puis, empruntant la fiction oratoire de Symmaque, c'est Rome aussi qu'il fait parler. « Ce n'est pas là, dit-il, ce que Rome

1. Si de re militari consulendum est debet exercitati in prælio viri expectari sententia... quando de religione tractatum est, Deum cogita.

Invitum nolitis colere quod nolit : hoc idem tibi liceat, imperator. — *Epist.* XVII, 7.

2. An in ansere Jupiter loquebatur? — *Epist.* XVIII, 5.

vous a chargé de dire : son langage est différent. Pourquoi, dit-elle, m'ensanglantez-vous chaque jour par les stériles sacrifices de tant de troupeaux? Ce n'est pas dans les fibres palpitantes des victimes, mais dans la valeur des guerriers que se trouve la victoire. C'est par une autre science que j'ai conquis le monde, ce fut les armes à la main que Camille renversa les Gaulois du haut de la roche Tarpéienne et enleva leurs étèndards déjà flottant sur le Capitole. Le courage vainquit ceux que les dieux n'avaient pas repoussés. Ce n'est pas au pied des autels du Capitole, mais dans les bataillons d'Annibal que l'Africain a trouvé la victoire. Pourquoi m'objectez-vous l'exemple de mes aïeux? Je hais le culte que pratiquait Néron... j'ai le regret de mes erreurs passées, je ne rougis pas dans ma vieillesse de changer avec le monde entier. Il n'est jamais trop tard pour apprendre. Il n'y a point de honte à passer d'un parti dans un meilleur parti. J'avais cela de commun avec les nations barbares de ne point connaître Dieu. » Puis, s'adressant à Symmaque et à ses amis. « Venez, leur dit-il, et entrez avec nous dans la céleste milice : c'est là que nous vivons et que nous combattons. Apprenez les mystères de la nature par le témoignage du Dieu qui l'a créée, et non de l'homme qui ne la connaît pas lui-même. Qui croirais-je sur Dieu plus que Dieu lui-même? Comment puis-je vous croire, vous qui confessez que vous ne savez pas ce que vous adorez.... Vous dites qu'on ne peut parvenir par un seul chemin au

grand mystère de la nature. Ce que vous ignorez, c'est Dieu qui nous l'a appris. Ce que vous vous efforcez de découvrir, la sagesse et la vérité divine nous l'ont fait connaître. Il n'y a donc rien de commun entre vos pensées et les nôtres. Vous demandez aux Empereurs la paix pour vos dieux, nous demandons au Christ la paix pour nos Empereurs. »

Puis Symmaque ayant fait entendre quelques plaintes au nom des vestales privées des revenus qu'elles tiraient du service de l'autel, il raille sans pitié ce petit chœur de vierges qui ne s'engage au célibat que pour un temps et qu'on a de la peine à tenir au complet, au nombre de sept, quoiqu'elles ne marchent que vêtues de pourpre et entourées d'un cortège de licteurs. Enfin, il termine par une admirable invocation à cette condition du progrès qui est la loi générale de tout ce qui est bien en ce monde : « On nous reproche, dit-il, de quitter les habitudes antiques : est-ce que les choses ne vont pas toujours en s'améliorant? Le monde lui-même s'est constitué, d'abord en rassemblant dans sa sphère les semences des éléments errant auparavant à travers le vide, et les ténèbres répandaient sur cet amas indigne de matières l'horreur et la confusion : c'est plus tard que le ciel et la terre se sont séparés et mis en place. La matière a revêtu ces formes dont nous admirons la beauté; puis la terre, secouant l'obscurité humide qui pesait sur elle, s'est étonnée d'être éclairée par le soleil. Le jour, quand il apparaît, n'a jamais tout son éclat, c'est par de-

grés que sa lumière brille et que sa chaleur s'accroît.... Pendant les premiers mois de l'année, la terre est nue et sans production : c'est quand la saison avance qu'elle se pare de fleurs et qu'elle regorge de fruits. Enfants, nous sommes faibles et imparfaits, c'est quand nous grandissons que notre esprit se développe. Que ceux donc qui nous accusent de nouveauté reprochent au soleil d'avoir dissipé l'ombre, à la moisson d'être tardive et à la vendange de ne mûrir qu'à l'arrière-saison. Notre moisson à nous ce sont les âmes des fidèles, la vendange de l'Église, ce sont les fruits de la grâce : Elle avait déjà sa fleur chez les saints dès l'origine du monde, mais dans notre âge tardif, elle s'est répandue chez tous les peuples, afin qu'il fût clair que la foi du Christ ne s'était pas glissée par surprise chez des âmes ignorantes, mais que sur la ruine d'une opinion dominante, c'est la vérité qui a prévalu par la justice[1]. »

Quand le jour où une résolution devait être prise fut arrivé, les deux requêtes furent lues l'une après l'autre en présence et sous la présidence en apparence purement nominale de Valentinien lui-même. Tous les conseillers se regardaient : personne ne disait mot : l'effet de l'éloquence d'Ambroise était grand sur tous : mais quelques-uns trouvaient le ton bien impérieux. Ce fut le jeune Empereur, qui, comme saisi d'une subite inspiration, se leva et

1. *Epist.* XVIII, p. 20 et suiv.

rompit le silence : « Je ne puis, dit-il, défaire ce que mon frère a fait : je ne veux pas avoir moins de piété envers Dieu que mon frère. On dit que mon père n'avait pas enlevé cet autel, mais il n'avait pas à le rétablir, et je l'imite en ne changeant rien à ce qui avait été fait avant moi. »

C'était Daniel, disait plus tard Ambroise, parlant sous le souffle de l'Esprit-Saint. Personne n'osa reprendre la parole, et la requête du Sénat fut rejetée à l'unanimité avec le consentement tacite même des conseillers païens.

Un grand service rendu, suivi d'un grand succès obtenu à si peu de jours de distance, faisait à Ambroise une situation tellement considérable que, dans le monde politique qui environnait l'Empereur, on commença à murmurer assez haut qu'il ne fallait pas permettre à un homme, parce qu'il était évêque, d'affecter une telle prééminence dans l'État : on chercha donc quelque manière de le remettre au rang dont il semblait vouloir sortir et de lui imposer le respect de l'autorité qu'on l'accusait de braver. Au nom du paganisme mourant, il n'avait pas été possible de lui tenir tête, ni même de lui faire face : mais n'aurait-on pas meilleure chance sur un autre terrain où les chrétiens eux-mêmes étant divisés, on aurait l'appui d'une partie d'entre eux? Ce fut à l'instigation de ces défenseurs ombrageux de l'autorité politique que le petit noyau d'Ariens, qui s'étaient tenus silencieux et dont l'importance diminuait chaque jour pendant le

règne de Gratien, se crut en mesure de relever la tête.

Leur nombre, à la vérité, était devenu plus considérable depuis que Justine les admettait familièrement à sa cour et que plusieurs même étaient venus de Sirmium à Milan à sa suite; ceux-là étaient arrivés ayant à leur tête un évêque de leur choix, Goth d'origine, comme beaucoup d'entre eux, auquel ils avaient fait prendre le nom d'Auxence pour se rattacher au souvenir du prédécesseur d'Ambroise. On leur avait accordé un lieu de réunion, dans une des dépendances du palais : c'était une ancienne écurie, ce qui, disait plus tard Ambroise, leur convenait assez bien, puisque, en qualité de Goths, ils avaient fait longtemps leur demeure sur des chariots, et qu'ils ne devaient pas s'étonner d'y placer maintenant leur église. Mais leurs prétentions croissant avec les encouragements secrets qu'ils recevaient, ils adressèrent une pétition au consistoire pour obtenir qu'on leur fît cession d'une des basiliques de la ville.

La décision fut cette fois acceptée sans débat et enlevée d'autorité, la conscience de Valentinien mal instruite des questions religieuses n'éprouvant pas, pour un avantage donné à une nuance de chrétiens sur une autre, les mêmes scrupules que lui avait causés une tentative de réaction païenne[1]. D'ailleurs la faveur témoignée aux Ariens par sa mère agissait

1. 385 ap. J.-C. Décision de Justine en faveur des Ariens.

naturellement sur son esprit. Mais quand il s'agît de passer à l'exécution, il fallut bien prévenir Ambroise, car il n'était pas possible de lui fermer la porte d'une de ses églises, sans qu'il en eût connaissance. On le manda donc au palais. Il y trouva l'Empereur environné de ses principaux officiers, qui, répétant la leçon qu'on lui avait apprise, lui enjoignit par deux mots très secs d'avoir à évacuer la basilique Portienne. « Je n'ai pas le droit de vous la rendre, répondit Ambroise, et vous n'auriez pas le droit de la prendre, vous ne vous croiriez pas permis de violer un domicile privé, et vous penseriez pouvoir vous saisir de la maison de Dieu! — Mais, dit l'Empereur que ce ton inaccoutumé de hardiesse étonnait, j'ai pourtant, moi aussi, le droit d'avoir une basilique. — Non, vous ne l'avez pas : il ne doit avoir rien de commun entre vous et l'adultère, et c'est un adultère que de se placer en dehors de la légitime union du Christ. »

Les officiers présents intervinrent alors, et le débat prenant plus de vivacité aurait pu se prolonger, si une rumeur tumultueuse ne s'était fait entendre du dehors. C'était une multitude émue qui assiégeait et menaçait de forcer les portes du palais. Le bruit s'était répandu qu'Ambroise était appelé par un ordre mystérieux devant des juges dont la malveillance pour lui était connue, et qu'on voulait attenter à sa personne. Les chrétiens, qui formaient l'immense majorité de la ville, accouraient en foule pour le défendre : leur irritation ne fut pas

calmée quand ils surent qu'il s'agissait seulement de leur enlever un de leurs sanctuaires. L'officier de garde qui vint leur commander de se disperser n'obtint d'eux que cette réponse : « Frappez-nous si vous voulez, nous sommes prêts à mourir pour la foi de Jésus-Christ ».

Justine se rappela sans doute alors (ce que l'exemple de Gratien venait de prouver) combien, malgré son apparence de toute-puissance, le pouvoir impérial était fragile et, passant de la violence à la faiblesse avec le rapide changement d'impression qui est propre à une femme, elle se retourna en tremblant vers Ambroise et le pria d'aller se montrer au peuple pour l'apaiser. « Mais que lui dirai-je? reprit Ambroise. — Dites-lui qu'aucune basilique ne leur sera enlevée. » Il sortit alors et sa présence, comme les promesses dont il se portait garant, eurent bientôt ramené le calme.

La journée était sauvée, mais l'honneur impérial n'était pas sauf. L'épreuve, au contraire, ne faisait qu'accroître la popularité d'Ambroise et attester sa puissance; aussi, dès que le danger fut passé, on se plut à contester qu'il eût été réel. L'émeute, dit-on, était le fait d'Ambroise lui-même, qui l'avait provoquée, comme il était aisé de le voir, puisque deux mots de lui avaient suffi pour la dissiper[1]. Justine, humiliée d'avoir été dupe d'une comédie, se

1. Quod populus ad palatium venisset, mihi invidia commota est. — *Sermo contra Auxentium*, p. 29.

laissa persuader de chercher dès le lendemain une revanche éclatante. Effectivement, ce jour-là, Ambroise vit arriver chez lui des officiers d'un rang élevé, porteurs d'un commandement écrit qui lui signifiait d'avoir à livrer, non pas seulement la basilique Portienne (qui était l'une des moindres de la ville), mais la plus grande, la basilique neuve, véritable cathédrale élevée près de sa demeure et où il officiait habituellement. « Et surtout, ajoutèrent les messagers, faites en sorte que cette fois personne ne bouge[1]. »

Sa réponse fut la même qu'il avait faite à l'Empereur, et le surlendemain, qui était le dimanche des Rameaux, il se rendit à l'église même qu'on lui réclamait pour présider à la solennité du jour.

La nef était pleine d'une assistance plus nombreuse que de coutume, qui l'accueillit par des acclamations. Au moment où il allait monter à l'autel, le préfet du prétoire, qui craignait de nouveaux troubles, s'approcha de lui et lui demanda à voix basse de consentir à laisser prendre la basilique Portienne, lui promettant, moyennant cette concession obtenue, de faire revenir sur la nouvelle exigence. La foule témoin de l'entretien en comprit la nature et un cri s'éleva de toutes parts : « Non, Ambroise, ne cédez rien ». Il reprit le service, l'acheva comme à l'ordinaire, et donna même les dernières instruc-

1. Procurarem ne quis populus turbarum moveret. — *Epist.* xxx, 2.

tions aux catéchumènes qui devaient recevoir le baptême dans la nuit de Pâques.

Sous ce calme extérieur, il n'en était pas moins en proie à de graves inquiétudes, non qu'il songeât qu'aucune concession pût être faite sur le droit que sa conscience de prêtre et d'évêque lui commandait de maintenir, mais dans les dispositions où il voyait la foule, une sédition d'un instant à l'autre, et à propos du moindre incident, pouvait éclater, dont il ne pouvait ni mesurer, ni prévenir les conséquences. Une fois le peuple déchaîné, comment contenir sa fureur? Le sang pouvait être versé, non pas seulement celui de ses courageux défenseurs, mais celui de soldats obéissant à leurs chefs, peut-être de passants inoffensifs, suspectés à tort ou à raison d'être du nombre des protégés de l'Impératrice. Puis, si l'insurrection était victorieuse, où s'arrêterait-elle? Ne s'étendrait-elle pas à toutes les parties de l'Empire qui obéissait à Valentinien? Quel nouveau bouleversement! et quelle douleur pour lui que de telles scènes eussent lieu pour sa cause, et en apparence en son nom, dans la grande cité dont il avait été le premier magistrat! « Pendant que je célébrais, disait-il plus tard, on m'annonça que le peuple s'était saisi d'un certain Catule qu'on disait être prêtre arien. On l'avait rencontré sur la place publique. Je pleurai amèrement et pendant l'oblation sainte, je priai Dieu de faire en sorte que pas une goutte de sang ne coulât au nom de l'Église, mais que ce fût mon sang plutôt qui fût répandu

pour le salut, non pas du peuple seulement, mais de ces impies eux-mêmes. J'envoyai des prêtres et des diacres qui arrachèrent l'homme à la violence du peuple.... Mon âme était pénétrée d'horreur quand on venait me dire que des hommes armés allaient être envoyés pour s'emparer de la basilique, je craignais que quelque massacre n'en résultât qui tournerait à la ruine de cette cité et je priais Dieu de ne pas survivre à la perte d'une telle ville, qui serait peut-être celle de l'Italie tout entière.[1] »

Dans cette préoccupation sa résolution fut prise, tout en restant intraitable sur l'exercice de son droit, de ne rien faire, ni par un mot, ni par un geste, qui parût provoquer ses partisans à la résistance, et de laisser ainsi aux agresseurs toute la responsabilité de l'usage de la force. Et pour mieux marquer cette attitude, il évita de paraître lui-même dans aucune des deux basiliques qu'on lui disputait, et vint faire le service dans une troisième, celle qu'on appelait le Baptistère et qui avait été récemment ouverte dans un quartier différent de la ville.

Cette attitude, à la fois hardie et réservée, mit les agents impériaux dans un assez grand embarras. Eux aussi répugnaient à engager une lutte dont l'issue, dans une ville soulevée, est toujours douteuse. Ils espéraient qu'Ambroise se laisserait, soit intimider, soit emporter à quelque acte provoquant qui justifierait la sévérité de la répression. Aussi, pen-

1. *Epist.* XX.

dant trois longues journées, ils tinrent les soldats en armes aux abords des deux basiliques, sans leur commander d'en franchir le seuil, et ils venaient l'un après l'autre tenter de faire sortir Ambroise, par faiblesse ou par impatience, de ce calme impassible et irréprochable qui les gênait. Ils passaient tour à tour des conseils à la menace. « Avez-vous perdu le sens, disait l'un, d'oser résister au bon plaisir de l'Empereur? Voulez-vous donc vous faire tyran et vous mettre à sa place? » Ce mot de tyran, on le sait, n'avait pas en latin l'acception que nous lui donnons en français : on l'appliquait au fait de s'être emparé du pouvoir par la force et, ainsi entendu, l'usage du mot était fréquent. C'est dans ce sens aussi qu'Ambroise répondait : « Qu'ai-je donc fait qui soit d'un tyran? Quand on m'a appris que la basilique était entourée de troupes: je ne puis la livrer, ai-je dit, mais je ne dois pas combattre, si c'est là ce qu'on appelle une tyrannie, je n'ai d'autres armes pour l'exercer que le nom du Christ, et si j'aspire à la tyrannie, pourquoi hésitez-vous à me frapper? Les prêtres de l'ancienne loi, ajoutait-il, donnaient bien quelquefois le pouvoir, mais ils ne l'usurpaient pas, et quant au Christ, il s'est enfui pour ne pas être fait roi. Que l'Empereur prenne garde que ce ne soit lui-même qui crée le tyran dont Dieu, jusqu'ici, lui a épargné l'opposition[1].... Ce n'est pas Maxime qui dira que je suis

1. Cavere tamen ne ipse sibi tyrannum faceret, cui Deus adversarium non excitavit. — *Epist.* XX, 22, 23.

le tyran de Valentinien, il doit se plaindre au contraire que c'est ma mission auprès de lui qui lui a fermé le chemin de l'Italie. »

« Mais au moins, disait un autre, promettez que vous empêcherez le peuple de se soulever. — Je peux bien ne pas l'exciter; mais c'est Dieu seul qui peut l'apaiser. » Apercevant aussi parmi ses interlocuteurs quelques officiers goths rentrés dans les rangs de l'armée romaine, il les prit vivement à partie : « Rome, leur dit-il, vous a-t-elle pris à son service pour que vous lui apportiez le trouble? Et où irez-vous maintenant si tout ce qui nous entoure ici vient à périr[1]. »

Dans l'attente cependant, l'agitation croissait et une sorte de terreur régnait dans la ville. Les Ariens se cachaient, craignant l'accueil qui leur serait fait par la foule, mais les fonctionnaires impériaux d'ordre inférieur, se sachant surveillés, n'osaient non plus se montrer, de peur d'être accusés de complicité dans la résistance. La classe des commerçants dont les sentiments s'étaient manifestés avec éclat, était l'objet de vexations de toute nature; le fisc exigeait d'eux des taxes, ou leur imposait des amendes d'une rigueur inaccoutumée : « Peu nous importe, répondaient-ils, qu'on nous impose au double ou au triple, pourvu qu'on nous laisse professer notre foi ».

1. Aderant Gothi tribuni : adoriebar eos dicens : Propterea vos possessio romana suscepit ut perturbationis publicæ vos præbeatis ministros? quo transieritis si hæc deleta fuerint? — *Epist.* xx, 9.

Quant à Ambroise, une fois les heures d'office passées, il rentrait dans sa demeure, dont il laissait comme à l'ordinaire la porte ouverte, afin que si on voulait s'emparer de lui, on sût où le prendre et on le trouvât prêt.

Enfin la grande solennité approchant, on sentit qu'il fallait en finir. Ambroise fût informé que l'ordre d'occuper la grande église était donné, et qu'on en décorait déjà l'entrée pour la réception de l'Empereur, qui devait venir installer lui-même les nouveaux possesseurs. Ambroise se borna alors à faire savoir que ceux qui prendraient part à l'exécution ne seraient pas admis à la communion pascale. Puis il se rendit à la chapelle où on l'attendait et commença le commentaire de la lecture du jour, prise dans le Livre de Job.

Pendant qu'il parlait, on entendit retentir un bruit d'armes et le son du pas des soldats. On crut que le coup était fait et que la grande basilique une fois prise, on venait achever l'acte de violence en mettant la main sur Ambroise et en dispersant les fidèles par la force; les femmes poussaient déjà des cris d'effroi. Mais à la surprise générale, les premiers soldats qui entrèrent dirent qu'on se rassurât, qu'ils ne venaient pas pour faire du mal à personne, mais pour se joindre à la prière commune.

Chose inattendue, en effet, la force armée n'avait pas obéi au commandement. Non (ce qui n'eût été que trop ordinaire dans ces temps troublés), pour passer d'un maître à un autre, mais par respect pour

le droit et pour la conscience; quand on lui avait dit que l'Empereur venait lui-même : «Qu'il vienne, avait-on répondu, dans les rangs; s'il veut se réunir aux catholiques nous serons derrière lui, sinon nous allons prier avec Ambroise ». C'était la foule alors qui, ne rencontrant plus de résistance, avait précipitamment rempli l'édifice sacré : on arrachait les tentures déjà placées pour la réception de l'Empereur, et les enfants s'en partageaient en jouant les lambeaux. On appelait Ambroise à grands cris, une ovation l'attendait quand il viendrait reprendre, au lieu même dont on avait voulu lui fermer l'entrée, la place élevée dont on avait tenté de le faire descendre.

Mais n'ayant pas voulu combattre, il ne lui convenait pas non plus de triompher : s'il avait cru devoir résister à une prétention illégitime de l'autorité, il lui répugnait d'insulter à son échec, même mérité, et de paraître avoir provoqué et par là encouragé l'indiscipline. Aussi après avoir envoyé quelques prêtres reprendre, dans la basilique rendue à la liberté du culte, le service à sa place, il continua à s'adresser aux auditeurs qui l'entouraient, et tout en partageant leur surprise et leur joie de cette marque inopinée de la protection divine, il insista surtout sur la patience qui l'avait méritée. « J'étais venu ici, dit-il, pour vous faire admirer la patience de Job, mais j'ai trouvé en vous autant de nouveaux Job, dignes de mon admiration. Job a revécu en chacun de vous, par sa patience. Quelle réponse plus digne

de chrétiens que celle que l'Esprit saint a mise sur vos lèvres? Nous vous supplions, Empereur auguste, nous ne vous combattons pas : nous ne vous craignons pas, mais nous vous implorons. »

A la vérité, il mit moins de réserve en rappelant, par une allusion directe à Justine, que l'Écriture rapportait combien plus d'une fois on s'était trouvé mal de suivre les conseils des femmes et en citant en particulier l'exemple de Job lui-même, disant à la sienne : « Tu as parlé comme une femme insensée ». Il tenait à mettre, à tout prix, en garde le jeune empereur contre des avis maternels qui venaient de l'entraîner à des excès si regrettables. Le discours fini, il ne voulut pas regagner sa maison le soir même, craignant, en passant devant le parvis de l'église, d'être l'objet de la part, soit des soldats, soit du peuple, de manifestations qu'il voulait éviter. Il ne se faisait d'ailleurs pas d'illusion sur la nature et la portée de l'avantage qu'il venait d'obtenir.

Il sentait bien que ceux qu'il avait offensés ne lui pardonneraient pas. Sans doute le déplaisir de l'armée étant une menace que dans l'état de l'Empire on ne pouvait braver, il fallut bien, le jour de Pâques, éloigner les troupes des églises, puis à l'occasion de la solennité, rendre à la liberté les mécontents qu'on avait pu arrêter et faire remise aux négociants de toute pénalité pécuniaire. La joie alors fut générale, mais elle était loin d'être partagée au palais. Là, au contraire, tous les propos étaient sombres et trahissaient une profonde irritation. Le mot de

tyran avait fait fortune et on ne désignait pas Ambroise autrement[1]. Il n'y avait pas jusqu'au jeune Empereur qui témoignait beaucoup d'humeur d'avoir été mis en avant et ensuite obligé de reculer; et comme on l'engageait à se montrer aux troupes pour reprendre leur confiance : « Non, dit-il, si Ambroise levait le doigt, vous-même me livreriez à lui, pieds et poings liés ». Un des premiers chambellans, l'eunuque Calligone, rencontrant l'évêque l'aborda, et s'emporta jusqu'à lui dire : « C'est donc vous qui faites mépris de Valentinien ! De mon vivant, ces choses-là n'iront pas jusqu'au bout. Je vous ferai bien sauter la tête. — Que Dieu le permette, répondit Ambroise, sans s'émouvoir. Je souffrirai ce que doit souffrir un évêque, vous ferez ce que doit faire un eunuque. » « Voilà où nous en sommes, écrivait-il à sa sœur Marceline et plût à Dieu que ce fût tout ! »

Le ressentiment conçu contre lui, aussi durable que profond, couva près d'un an avant d'éclater. La paix ou du moins la trêve se prolongea jusqu'aux approches de la Pâque suivante. Ce ne fut qu'à ce moment qui allait amener avec plus d'empressement que jamais tous les fidèles aux pieds de la chaire d'Ambroise, que l'essai de se délivrer de lui fut tenté de nouveau, cette fois dans des conditions calculées avec soin pour décourager toute résistanee.

1. Tyrannus appellor et plus etiam quam tyrannus. — *Epist.* xx, 27.

Contre une simple mesure administrative ne touchant que lui seul et qu'il était toujours aisé de faire révoquer ou suspendre, la protestation avait pu lui paraître sans danger. Mais aurait-il la même audace à braver une loi d'un caractère général et impératif, promulguée avec tout l'éclat,appuyée de toutes les sanctions propres aux actes officiels de l'autorité souveraine? Ce fut par un décret de cette nature, l'atteignant sans le désigner, qu'on essaya soit de le pousser à un acte de rébellion dont on eût le droit de faire justice, soit de l'ébranler ou tout au moins de l'embarrasser. La pièce, pour produire l'effet désiré, avait besoin d'être rédigée avec un certain art, et le soin en devait être naturellement confié au notaire ordinaire de la chancellerie impériale. Il se trouva que Benevole (c'était le nom de ce fonctionnaire) était un courageux catholique qui, comprenant le but qu'on poursuivait, refusa nettement de s'y associer. Justine elle-même fit de vains efforts pour le décider, soit par des promesses, soit par des menaces à remplir l'office ordinaire de sa charge. Détachant la ceinture qui était l'insigne de sa dignité : « Gardez vos honneurs,dit-il, à l'Impératrice . je n'en veux plus dès qu'il faut, pour les acquérir ou les garder, manquer à ma conscience ».

Faute de pouvoir se faire servir par les Catholiques, il fallut recourir aux principaux intéressés, aux Ariens eux-mêmes, et si l'on en croit Ambroise, ce fut leur évêque schismatique (dont le nom gothique avait été travesti) qui se chargea de tenir la

plume. On s'en douterait à la lecture de la pièce elle-même, car jamais la passion ne parla un langage à la fois plus violent et plus maladroit. Une prudence vulgaire aurait conseillé à une secte qui ne représentait que la faible minorité de la population de ne prétendre qu'à un rôle secondaire, ou tout au plus à une égalité de traitement. C'était déjà une marque d'indifférence qu'Ambroise aurait difficilement supportée, mais que le second Valentinien aurait pu justifier par l'exemple du premier qui avait toujours tenu à observer la neutralité dans les querelles religieuses. Loin de là, ce fut sous la protection justement décriée de la mémoire de Constance que fut placée la loi nouvelle. Elle commençait par déclarer, avec une sorte d'emphase solennelle, que la liberté de réunion pleine et entière (*copia collegendi*) devait être reconnue à tous ceux qui professaient la formule d'arianisme mitigé qu'on appelait la formule de Rimini, — du nom du lieu où elle avait été rédigée, par une réunion d'évêques égarés ou asservis, sous la direction, était-il dit, de Constance, de sainte mémoire (*Divæ memoriæ Constantii*). C'était là, disait la loi[1], la véritable foi, conforme aux décrets de toute l'Église assemblée (y compris de ceux-là même qui s'en écartent aujourd'hui) et faite pour durer à jamais. Quant aux autres (et c'était sous cette forme de prétérition qu'on désignait les Catholiques), s'ils

1. 389 ap. J.-C. Édit de Valentinien II en faveur des Ariens. Cod. Theodos., t. I, l. IV, XIV.

conservaient la liberté de se réunir, c'était en vertu d'un acte de bon plaisir impérial[1].

De ces termes du premier article de la loi, résultait clairement, pour les Ariens, le droit de réclamer avec confiance la remise de presque toutes les églises de Milan, car le culte reconnu et proclamé officiellement comme le seul véritable ne pouvait se contenter de figurer au second rang, dans quelques humbles chapelles. La lutte de l'année précédente allait donc par là même nécessairement recommencer.

Mais la suite et la fin du décret ne permettaient à cet égard aucun doute.

« Quant à ceux, était-il dit, qui pensent avoir seuls le droit de se réunir, qu'ils sachent que s'ils tentent d'exciter quelque trouble pour arrêter l'exécution des ordres de notre sérénité, ils seront considérés comme séditieux, perturbateurs de l'Église, coupables du crime de majesté et qu'ils paieront leur faute de leur tête. Le même supplice est réservé à ceux qui s'opposeront par prières, fût-ce en secret ou dans un lieu privé (*obreptive vel clam*) à notre injonction. »

C'était désigner évidemment Ambroise et les réunions de prières auxquelles il avait présidé. Mais bien que la menace fût commune à tous ceux qui y prendraient part, et que chacun pût être en peine pour soi-même, ce fut sur l'évêque seul que tous les

1. Cæteris conveniendi etiam quibus jussimus placeat arbitrium.

regards furent tout de suite tournés. Qu'allait-il lui arriver et que voulait-on faire de lui?

Lui seul semblait ne pas se poser cette question. « J'ai dit, répondait-il à ceux qui venaient s'enquérir de son sort, ce que doit dire un évêque, que l'Empereur fasse ce qu'il appartient à l'Empereur de faire.... Naboth, ajoutait-il, n'a pas voulu livrer la vigne de ses pères, et moi, je livrerais la maison de mon Dieu! » Aussi refusait-il tout aussi nettement, le lendemain de la promulgation de la loi que la veille, de faire retirer ses prêtres d'aucune des églises qu'ils desservaient. Qu'attendait-on donc pour le frapper?

C'est qu'au moment de porter le coup décisif, la main tremblait aux exécuteurs. Aussi, au lieu de la mort dont le texte légal le menaçait, ce ne fut que le bannissement qu'on voulut lui infliger, et encore dans des conditions assez douces. — « Sortez de la ville, lui fit-on dire, allez où vous voudrez et libre à qui voudra de vous suivre. » — « J'attendais mieux, je l'avoue, disait-il plus tard, quelque chose comme soit le glaive, soit le feu, je m'y serais exposé volontiers pour le nom du Christ[1]. » Mais de cet ordre même dont la modération relative, contrastant avec la violence des termes de la loi, révélait déjà un commencement de faiblesse, il était résolu à ne tenir aucun compte. Loin de faire aucun préparatif de

1. Expectabam, fateor, magnum aliquid aut gladium pro nomine Christi aut incendium. — *Sermo contra Auxentium*, 15.

départ, il ne changea rien à ses habitudes, sortant à ses heures accoutumées pour aller où l'appelaient les moindres affaires ou seulement pour visiter les tombeaux des martyrs. La foule s'attroupait sur ses pas : les pauvres accouraient pour lui baiser la main et c'est avec ce cortège populaire qu'il passait et repassait devant le palais, à la vue des gardes qui ne songeaient pas à mettre la main sur lui. — « Ce sont, disait-il, les prières des pauvres qui me protègent[1]. »

Les fidèles qui lui étaient dévoués ne se rassuraient pourtant pas. Ce qu'on n'osait tenter publiquement, n'allait-on pas le faire en secret et pendant la nuit? On disait qu'un char fermé était déjà préparé pour l'enlever, ou bien des sicaires apostés le frapperaient en guet-apens. Aussi quand vint la première des solennités des jours saints, au moment où Ambroise ayant tenu à la célébrer lui-même dans la grande église, après la cérémonie finie, allait se retirer, la foule, plus nombreuse que jamais, ne voulut ni le laisser partir, ni se disperser elle-même. On ferma la porte : on éleva des barrières à l'intérieur et on se prépara à passer la nuit soit dans la nef même, soit dans les cloîtres attenant, où l'on pouvait établir une sorte de campement.

Il n'eût pas été bien difficile assurément de forcer ces retranchements improvisés, mais c'eût été

1. Num regiam palatii præteribam eundo et redeundo? et tamen nemo me tenuit.... Habeo defensionem in ovationibus pauperum. — *Serm. cont. Aux.*, 15.

au prix de scènes de violence et peut-être de massacres dont les officiers envoyés par la cour n'osèrent prendre sur eux de donner le signal; ils se bornèrent à établir un cordon de troupes autour de la basilique et de ses dépendances, espérant que, de guerre lasse, le rassemblement se disperserait de lui-même, chacun éprouvant le besoin ou le désir de rentrer chez soi. Ce calcul fut déçu, car personne ne voulut sortir. Ce fut ainsi une sorte de siège qui se prolongea plusieurs jours, les fidèles ne voulant pas perdre Ambroise de vue de crainte de ne plus le revoir. Lui-même touché du zèle qu'il ne pouvait contenir, répétait seulement qu'on s'effrayait à tort et qu'on s'agitait en vain, qu'il n'en serait que ce que Dieu voudrait, toutes les précautions humaines étant ou superflues ou impuissantes. Un matin, on s'aperçut avec effroi que la porte d'une des nefs était restée ouverte pendant la nuit, et l'on sut que c'était un pauvre aveugle qui, obligé de se retirer, n'avait su comment s'y prendre pour la refermer. « Vous voyez bien, dit Ambroise, qu'il ne sert de rien d'y voir clair, on n'en fait pas moins ce que veulent les aveugles. »

Comment occuper cependant et maintenir dans le calme cette multitude impatiente et désœuvrée, qui voulait à tout prix rester enfermée? Les offices à la rigueur pouvaient remplir la journée, mais les veilles étaient longues, et il fallait en trouver l'emploi. Ambroise eut la pensée de faire entonner en chœur des hymnes qu'il avait composées lui-même

et qui ne figuraient pas dans le rituel ordinaire. Les gardes qui stationnaient aux portes n'entendirent pas sans surprise des chants prolongés qui retentissaient dans le silence de la nuit, d'autant plus que les sons en paraissaient modulés sur un rythme inaccoutumé. On se demandait si ce n'étaient pas là quelques-unes de ces incantations magiques, auxquelles la superstition populaire prêtait encore une vertu mystérieuse et dont Ambroise aurait trouvé le secret pour charmer et captiver l'assistance.

« C'était un peu vrai, disait-il plus tard, et je n'en disconviens pas », attribuant à la vérité l'effet produit par ces chants à l'esprit qui les inspirait. Le témoignage d'un contemporain complète cet aveu, en expliquant qu'afin de préserver le peuple des ennuis et de la tristesse de ces heures d'attente, Ambroise avait choisi ce jour-là pour introduire, comme il en avait déjà formé le dessein, une psalmodie à la mode des Églises d'Orient. C'était ce qu'on a appelé : l'antiphonie, qui consistait à former des chœurs séparés d'hommes et de femmes, se répondant alternativement. L'effet d'ensemble porté par l'écho à distance étonnait ceux qui n'en connaissaient pas la cause.

Les hymnes d'Ambroise étant assez nombreuses, on ne peut pas bien savoir celles dont il fit choix pour cette circonstance. On se plaît pourtant à se représenter, après des nuits passées dans un demi-sommeil, au moment où les premiers rayons du jour

pénétraient dans l'enceinte sacrée, un concert de voix émues redisant les strophes suivantes :

Aurora cursus provehit,
Aurora totus prodeat,
In patre totus filius
Et totus in verbo patet,
Latus dies hic transeat
Pudor sit ut diluculum,
Fides sit ut meridies,
Crepusculum mens nesciat[1].

Cette fois encore la cour ne trouvant personne qui fût disposé à prendre d'assaut le sanctuaire où le saint sacrifice avait été célébré le jour de la résurrection du Christ, il fallut en venir à composition et on envoya à Ambroise un véritable parlementaire. Le tribun Dalmate vint lui proposer les conditions suivantes : Se rendre en personne au consistoire où l'Empereur l'entendrait en même temps que le soi-disant évêque arien, devant des arbitres nommés de part et d'autre. L'Empereur s'abstiendrait lui-même de prendre part à la décision et pour éviter tout reproche de partialité, les

1. Mgr Baunard dans la vie de saint Ambroise, a essayé de traduire ainsi ces vers :

L'aurore luit sur notre sphère,
Que Jésus dans nos cœurs daigne luire aujourd'hui,
Jésus qui tout entier est dans son divin père
Comme son divin père est en lui....
Que la pudeur chaste et vermeille
Imite sur nos fronts la rougeur du matin,
Aux clartés du midi que la foi soit pareille
Et du soleil couchant ignore le déclin.

arbitres seraient choisis parmi des laïcs. Auxence faisait déjà connaître les siens.

Une démarche de cette nature faite auprès de celui qu'une loi toute récente désignait comme un criminel digne de la peine capitale, attestait déjà un tel désarroi dans les conseils du pouvoir, qu'Ambroise n'eut véritablement pas besoin de tout le courage dont il était doué pour y faire une réponse aussi digne que sensée. Il sentit tout de suite son avantage et la lettre assez courte et écrite d'un ton assez haut qu'il adressa sur-le-champ à Valentinien est un véritable chef-d'œuvre de dignité et de force logique : « Où avez-vous vu, lui disait-il, que des évêques se soient jamais laissés juger par des laïcs? Ce sont donc désormais des laïcs qui vont faire la loi de l'Église?... Vous vieillirez et vous verrez ce que vous penserez vous-même d'un évêque qui y consentirait.... Si Auxence pourtant veut des juges, qu'il vienne dans l'église et prenne le peuple pour juge de l'évêque qu'il veut avoir : je ne lui envie pas ceux qui le suivront. » Mais où l'avocat d'une habileté consommée se retrouve, c'est quand il montre à l'Empereur le tort qu'il fait à sa propre autorité, en soumettant l'application d'une loi qu'il a faite lui-même, au jugement, non de l'Église, mais d'arbitres choisis parmi les premiers venus. « Ainsi, dit-il, on aura fait dire à toutes les provinces que celui qui manque à un commandement de l'Empereur sera frappé par le glaive... et il se trouvera une ou plusieurs personnes qui diront à

l'Empereur : Votre loi n'a pas notre approbation... et ce que vous ne laissez pas dire aux ministres de Dieu, vous le permettez à des laïcs[1].... Souffrez, dit-il enfin en terminant, que je ne me rende pas à votre consistoire, c'est un lieu dont je n'ai appris le chemin qu'une seule fois et dans votre intérêt (*pro te*). Je ne connais pas les secrets du palais et ne désire pas les apprendre[2]. »

Et là-dessus, montant en chaire, il reprit devant l'auditoire encore assemblé, dans une narration véhémente, l'ensemble de toutes les épreuves qu'il avait subies, remontant à celles de l'année précédente, jusqu'à celles qui le menaçaient encore, et insistant toujours sur cette distinction : « Je me soumets à l'Empereur, je ne lui cède pas », et résumant tout en ces deux mots :

« L'Empereur est dans l'Église et non au-dessus d'elle. » Fières paroles qui attestaient que l'axe du monde moral était changé, et que les droits de la conscience avaient désormais un organe d'une autorité égale et même supérieure à celle qui ne dispose que de la force matérielle.

Tout le monde sentait que le péril de la foi était conjuré et son triomphe assuré. Ambroise voulut en donner un témoignage éclatant. La basilique où il venait de soutenir cette lutte héroïque était ré-

1. Quis est qui possit vel unus vel inter paucos dicere imperatori : lex tua mihi non probatur? — *Ep.* XXI, 10.

2. Ego in consistorio nisi pro te stare non dicidi... palatii secreta nec novi, nec quæro. — *Ep.* XXI, 20.

cemment construite et bien qu'appropriée à l'exercice du culte, on n'avait pas encore accompli toutes les formalités nécessaires pour que la dédicace fût tout à fait régulière. Ambroise crut que le moment opportun était venu de lui donner ce complément. Mais pour satisfaire à toutes les prescriptions des rites ordinaires, des reliques de martyr devaient être placées sous l'autel; Ambroise se rappela que d'après une tradition pieuse, les corps de deux frères, Gervais et Protais, qui avaient péri pendant la première persécution (celle de Néron), avaient dû être déposés dans un lieu qu'il indiqua. Une fouille qu'il vint diriger lui-même fit, en effet, découvrir à l'endroit signalé deux squelettes placés dans des conditions parfaitement conformes aux détails apportés par les témoignages contemporains sur les supplices de ces généreux confesseurs. On les trouvait frappés ensemble, et unis jusque dans la mort, dans un suprême embrassement. Le transport de leurs restes sacrés, accompli sans obstacle à travers la ville, fut une procession triomphale qui aurait, à elle seule, attesté la victoire de la vraie foi, quand même le récit de guérisons miraculeuses opérées par le seul attouchement des reliques ne serait pas venu exalter encore les prières enthousiastes des Catholiques.

Il est des révolutions morales qui, en révélant le fond intérieur d'une âme, démontrent les effets de la grâce divine mieux que tous les prodiges matériels. De ce nombre fut la résolution par laquelle

un des plus célèbres professeurs d'éloquence de Milan, l'Africain Augustin, fit savoir, à ce moment-là même, à ses nombreux élèves, qu'il cessait ses leçons pour se consacrer entièrement au service de l'Église. Quoique encore à la fleur de l'âge (il avait trente ans à peine), Augustin jouissait d'une réputation méritée par de rares talents qui fixaient sur lui toute l'attention publique. On savait que fils d'un des magistrats considérés de la grande province où il était né, il avait quitté de bonne heure sa patrie, pour venir d'abord à Rome, puis à Milan, se vouer à l'étude et à l'enseignement des lettres. On savait qu'élevé dans la foi chrétienne, dont il n'avait pas cessé de faire extérieurement profession, il s'en était pourtant éloigné pour céder à de coupables entraînements des sens, puis pour s'égarer dans de dangereuses spéculations métaphysiques. Mais on ne savait pas que depuis plusieurs années déjà, il suivait toutes les prédications d'Ambroise, captivé par le charme de son éloquence alors même qu'il n'était pas encore touché par la force de ses raisonnements. On ne savait pas non plus que le grand évêque l'avait admis malgré ses écarts dans une bienveillante intimité, discutant avec lui quand il ne réussissait pas à le convaincre et lui indiquant lui-même les passages de l'Écriture sainte qui pouvaient lever ses objections ou fixer ses incertitudes. Tout ce travail secret de cette belle intelligence était ignoré. Ce qu'on ignorait aussi, c'est que sa digne mère, une sainte veuve, avait quitté elle aussi

sa patrie et traversé la mer malgré son âge avancé pour venir disputer l'unique objet de sa tendresse à l'empire de l'erreur et des passions. Mêlée à la foule pieuse dans la basilique assiégée, elle avait, disait plus tard son fils, pris sa part d'angoisses et de veilles, ne vivant que d'oraisons. Nul doute qu'en priant pour Ambroise, ce jour-là comme tout autre, elle priait aussi pour Augustin, qui lui-même a toujours attribué à l'effet de ses supplications maternelles, une part principale dans la grande transformation morale dont il a tracé, dans son livre des Confessions, un incomparable tableau. On est donc en droit de rattacher au souvenir de ces heures bénies la conversion fameuse qui allait faire don à l'Église d'une de ses plus pures et plus brillantes lumières.

« Je ne suis jamais entré au consistoire qu'une seule fois dans votre intérêt, » avait répondu Ambroise à Valentinien; quand il prononçait ces fières paroles, il ne se doutait pas et personne probablement ne se doutait qu'il était à la veille d'être appelé de nouveau au même lieu, pour une cause semblable. Ce fut cependant ce qui devait avoir lieu et s'il eût été, comme on le supposait, animé d'une ambition vulgaire ou d'un désir de vengeance, aucune satisfaction plus complète n'aurait pu lui être réservée.

Le bruit des agitations populaires dont Milan venait d'être le théâtre était parvenu à Trèves, où résidait le collègue que Valentinien avait été forcé

d'admettre au partage de la succession de son frère. Régnant sans compétiteur sur la part d'Empire qu'il s'était adjugée, Maxime ne négligeait rien pour acquérir la sympathie du public chrétien, surtout des évêques de Gaule et d'Espagne qui jouissaient d'une autorité en général très bien méritée sur les populations. Il y réussissait d'autant plus aisément que l'arianisme n'ayant jamais poussé de profondes racines dans ces provinces, la pureté de sa foi plus ou moins sincère n'était mise à aucune épreuve. Rien ne pouvait mieux lui convenir que de prendre avec ostentation le rôle de protecteur des Catholiques. Ce n'était pas seulement un moyen de se faire bien voir des provinces qui lui étaient soumises, c'était se préparer des alliés parmi les sujets même de Valentinien pour une lutte à entreprendre le jour où il croirait le moment venu de sortir des limites qu'il n'avait acceptées qu'à regret. On vit donc arriver de Trèves à Milan une lettre de sa main qui avait la forme d'une réprimande à la fois paternelle et menaçante. « Que viens-je d'apprendre? disait-il au jeune Empereur, je dois croire ce qu'on me dit, car la renommée ne se trompe guère sur ce qui intéresse les peuples. On dit que par suite de nouveaux édits de votre Clémence, on viole les sanctuaires catholiques, les prêtres sont assiégés dans leurs églises, on les frappe d'amendes, on les menace de la peine capitale, et au nom de ce qu'on appelle une loi (*nescio cujus legis*), c'est à la très sainte loi de Dieu qu'on porte atteinte. »

Suivait une peinture animée tracée sans doute par quelque docteur chrétien de son entourage, des maux causés par l'hérésie arienne et une exhortation à rester dans la communion du siège de Rome, *le plus vénérable* de tous, comme dans la foi des églises d'Afrique et de toutes les provinces sur lesquelles régnait encore Valentinien. Il semblait en les énumérant ainsi leur faire appel avec l'accent d'une sainte convoitise. Il se défendait cependant de toute intention intéressée. « Que pourrait, disait-il, souhaiter de mieux un homme qui serait votre ennemi, que de vous voir vous en prendre à l'Église, c'est-à-dire à Dieu lui-même? Telle est au contraire l'affection que je porte à votre jeunesse que je me réjouis de tout ce que vous faites de bien, et je ne m'afflige que de vos erreurs. Je m'effraye de la responsabilité que vous encourez : de tels avertissements ne vous seraient pas donnés par un ennemi. » A la vérité, à ces avis pieux étaient jointes des réclamations faites sur un ton plus aigre. Maxime se plaignait que la ligne de démarcation des territoires n'était pas suffisamment respectée et que le comte Bauton (le même qui avait accompagné Ambroise dans son ambassade) chargé de la défense des frontières, en repoussant les attaques des Barbares des domaines qu'il avait à défendre, ne s'inquiétait jamais de savoir s'il ne les faisait pas refluer par là sur les provinces voisines. Il l'accusait même d'être entré en accommodement avec certaines tribus germaines pour pro-

curer des recrues à ses légions, sans songer qu'il donnait ainsi plus de facilités à ces alliés suspects pour menacer et envahir d'autres parties de l'Empire.

Ce fut, suivant toute apparence, principalement de ces divers ordres de griefs, qu'Ambroise (mandé à sa grande surprise au Conseil impérial) dut être appelé à prendre connaissance. Mêlé comme il l'avait été à la transaction qui avait réglé le partage des deux souverainetés, il pouvait paraître naturel de le consulter sur les difficultés survenues dans l'application. Il était plus délicat de lui faire part de l'intervention de Maxime en faveur des Catholiques lésés : l'amour-propre de Justine devait souffrir d'une telle communication. Si elle s'y résigna cependant, ce fut probablement pour s'assurer par elle-même s'il n'existait pas déjà quelque intelligence et des relations nouées entre le protecteur qui offrait son appui et les mécontents qui pouvaient s'en prévaloir. Cette inquiétude, si elle l'avait conçue, ne tarda pas à être dissipée. Ambroise qui avait connu Maxime, voyait clair dans ses intentions, il discernait sans peine la menace cachée sous une apparence d'intérêt hypocrite. L'idée d'être mêlé de près ou de loin à une basse et perfide intrigue lui causait une invincible répugnance[1]. Tout l'attachait d'ailleurs à Valentinien, son jeune âge, sa candeur touchante et surtout le souvenir du père

1. Ep. XXIV, p. 885, t. I.

qu'il avait servi et du frère qu'il avait aimé. Puis lui-même souffrait, pour sa propre dignité, de voir traiter avec un air de supériorité méprisante un pouvoir qu'il avait cru devoir respecter, même en lui résistant. Ces sentiments furent exprimés avec un ton de sincérité qui dissipa toutes les méfiances. D'ailleurs on n'avait pas le choix, le temps pressait. Le langage de Maxime et ses politesses captieuses exigeaient une réponse immédiate. Ambroise qui l'avait tenu en respect dans une première épreuve parut seul en état de la lui porter. Par un changement de front inattendu, mais tout à son honneur, proscrit la veille, on n'hésita pas à lui proposer, il n'hésita pas lui-même à accepter, d'être ambassadeur le lendemain[1].

Il fallait pourtant donner à une mesure dont le caractère de l'envoyé attestait l'importance, un motif plausible qui ne laissât pas voir trop clairement l'inquiétude causée d'avance par un péril dont on n'était pas encore ouvertement menacé. Le but ostensible du départ d'Ambroise fut donc d'aller réclamer le corps de Gratien pour lui rendre, au nom de son frère, les honneurs auxquels on n'avait pu songer dans le trouble d'une insurrection victorieuse. Comme Maxime n'était jamais convenu qu'il eût pris part au meurtre de Gratien, accompli, disait-il, à son insu et sans ses ordres, la réclamation n'avait rien en elle-même qui pût l'offenser directement.

1. 387 ap. J.-C.

Il était certain pourtant qu'elle devait déplaire, et c'était une indication assez claire de l'attitude que le négociateur comptait prendre dans les débats qu'il aurait à soutenir.

Rien ne devait se ressembler en effet, entre cette nouvelle mission d'Ambroise et la précédente; autant on l'avait vu, la première fois, prudent, patient, fuyant les débats inutiles, supportant sans se plaindre les manques d'égards et même de politesse, autant on allait le voir reparaître hardi, exigeant tout ce qui était dû à sa qualité d'envoyé d'un prince et à son rang d'évêque, abordant toutes les questions au lieu de les attendre, et relevant sans crainte tous les défis. Ce changement d'humeur fut évidemment prémédité. Comme il ne doutait pas qu'après la démarche éclatante qui venait d'être faite, le conflit fût résolu dans la pensée de Maxime, la seule manière désormais de le prévenir était à ses yeux de l'intimider. Tout autorisait l'envoyé de Valentinien à tenir cette fois un langage plus assuré. Trois années de paix avaient raffermi les esprits troublés et assis le pouvoir de l'héritier de Gratien sur une base en apparence solide : si les agitations religieuses avaient semblé un instant l'ébranler, c'était un genre de péril qui n'inquiétait pas Ambroise, puisqu'il avait su victorieusement y faire face. Le temps était donc venu d'inspirer la crainte au lieu de paraître l'éprouver.

Une occasion se présenta, dès son arrivée, de bien faire voir qu'il n'entendait nullement ménager

la susceptibilité de Maxime. La circonstance était singulière, car il s'agissait justement d'une de ces questions religieuses dont Maxime aimait à se servir pour prendre avec éclat le rôle de tuteur officieux des intérêts catholiques. A ce titre, il avait cru devoir citer devant son tribunal une petite secte assez bizarre, appelée les Priscillianistes (d'après le nom d'un évêque espagnol qui l'avait fondée), et dont les erreurs plutôt philosophiques que théologiques sont aujourd'hui assez difficiles à définir. Le contraste était donc complet et comme préparé à dessein entre la cour de Milan, où la vraie foi était en péril, et celle de Trèves, où on se montrait inflexible pour ce qui tenait de près ou de loin à l'hérésie. Maxime qui se plaisait à faire ressortir cette différence, s'imaginait peut-être qu'Ambroise y serait sensible et lui en témoignerait même au besoin quelque reconnaissance.

Par malheur, là où la sincérité manque, il est rare que l'habileté et la mesure ne fassent pas également défaut. Maxime, par des manifestations excessives d'un zèle d'apparat, avait froissé la conscience des bons catholiques qu'il voulait séduire. D'abord, d'une querelle dogmatique il fit un procès criminel, et ce fut la peine capitale qui fut prononcée contre les accusés et fut exécutée sans pitié. Cette rigueur parut outrée et odieuse. On ne pouvait voir sans terreur le sang, qui avait coulé à flots pendant tant d'années de persécution, versé de nouveau pour une cause dont la religion était le prétexte.

Puis la poursuite fut conduite de manière que les évêques qui avaient dénoncé l'erreur parurent avoir participé à la condamnation, et craignant de déplaire, ne se justifièrent pas suffisamment de cette complicité ; un arrêt de mort prononcé par des ministres de Jésus-Christ ! Ce fut un véritable scandale.

L'effet en fut d'autant plus grand qu'un saint homme, Martin, évêque de Tours, l'honneur de l'Église de Gaule, un véritable apôtre dont la vie était consacrée à évangéliser les campagnes et à en bannir les derniers vestiges de l'idolâtrie, se trouvait précisément à la cour de Maxime, où quelque affaire l'avait appelé. A la nouvelle de la cruelle sentence il se retira précipitamment, après une protestation éclatante, pour ne pas rester en communion avec ceux dont la complaisance compromettait la dignité du sacerdoce.

Ambroise arrivait à Trèves au moment où tout le monde s'entretenait de ces scènes émouvantes. Quel parti aurait-il à prendre ? Serait-il moins scrupuleux et moins courageux que Martin et accepterait-il la main tachée de sang qu'allaient lui tendre des prélats courtisans ? S'il eût été diplomate plutôt qu'évêque, s'il n'eût cherché qu'à se ménager un accueil favorable et à plaider la cause qu'il venait défendre avec l'espoir de la gagner, il aurait pu trouver quelque détour pour éviter de se prononcer trop ouvertement. Loin de là, il fit voir tout de suite son intention de n'entrer en aucune relation

avec des évêques qui avaient mis le soin de conserver les bonnes grâces de l'Empereur au-dessus de ce que leur commandaient les convenances et leur devoir de prêtres. Il ne se dissimulait pas que, rester en dehors de leur communion, c'était s'exclure de celle de Maxime lui-même, qui ne participait que par leur entremise aux cérémonies de l'Église. Mais son opinion était formelle, plusieurs fois déjà exprimée, et ce n'était pas le cas de la rétracter. Un prêtre ne devait demander la mort de personne, pas plus des ennemis de la foi, que d'aucun autre. Agir différemment, c'était se rendre semblable aux docteurs juifs qui avaient voulu forcer le Christ à approuver le supplice de la femme adultère.

Après un tel débat, il n'eut pas lieu d'être surpris de la réception qui l'attendait à sa première entrevue avec Maxime. Il faut citer tout entier le récit qu'il en fit à Valentinien et dont le moindre détail est caractéristique.

« Dès le lendemain de mon arrivée, je me rendis au palais. Le chambellan Gallenus, eunuque royal, s'avança vers moi. Je demandai à être reçu. Il s'informa si j'apportais quelque écrit de Votre Clémence. Je répondis qu'effectivement j'en avais un. Il me fit savoir que je ne pouvais être reçu que dans le consistoire. Je dis que ce n'était point la coutume des évêques d'être reçus de la sorte, et que j'avais à parler de plusieurs choses particulièrement avec son prince. Il alla le consulter et revint

me rapporter la même réponse, de sorte qu'il fut clair que la première était déjà faite également par ordre. — C'est contraire aux règles de ma charge ; repris-je, mais je ne veux pas manquer au devoir que j'ai à remplir, et comme c'est ici une affaire à régler entre frères, la simplicité peut convenir. J'entrai donc dans le consistoire, je le vis se lever pour venir me donner le baiser de paix. Moi, je restai debout sans bouger. Il m'appelle et d'autres me disent de monter auprès de lui. — Pourquoi, lui dis-je, voulez-vous m'embrasser puisque vous ne me connaissez pas. Si vous me connaissiez, vous ne me recevriez pas ici. — Évêque, vous êtes ému ! — Et j'ai lieu de l'être : je suis confus d'être dans la place où je ne devrais pas me trouver. — Mais à votre première mission c'est bien au consistoire que vous êtes venu ? — Je l'ai fait alors à dessein parce que je venais demander la paix au nom d'un suppliant et qu'aujourd'hui, je viens vous parler au nom d'un égal. — Un égal ! A qui Valentinien doit-il d'être mon égal? — Au Dieu tout-puissant qui a conservé à Valentinien le pouvoir qu'il lui avait donné. »

Sous cette forme de dignité pieuse, la réponse avait pourtant une signification précise et qui ne pouvait manquer d'être vivement relevée. C'était, en effet (Ambroise le savait), la prétention de Maxime que Valentinien ne régnait que par sa grâce puisqu'il aurait pu à la première heure le détrôner tout aussi aisément que son frère et que

c'était devant les bonnes paroles et les promesses trompeuses d'Ambroise lui-même qu'il s'était décidé à l'épargner. — « Oui, vous m'avez joué, s'écria-t-il en se levant avec violence, vous et ce Bauton qui veut régner aujourd'hui sous le nom d'un enfant, et qui envoie chez moi les Barbares. Si, quand vous êtes venu, je ne m'étais pas arrêté, qui aurait pu me faire obstacle ? — Je lui répondis tranquillement : Ne vous livrez pas à cette émotion sans motif : écoutez paisiblement ce que j'ai à vous dire. Si je suis revenu, c'est précisément parce que j'ai su que vous vous plaigniez d'avoir été déçu pour vous être confié à moi. Si j'avais été, en effet, le sauveur du jeune prince, je m'en ferais honneur, car à qui devons-nous, nous évêques, notre protection plus qu'aux orphelins ? N'est-il pas écrit : vous êtes les protecteurs de la veuve et vous devez servir de père à l'orphelin. Mais je n'ai point rendu un tel service à Valentinien.

« Comment aurais-je arrêté vos légions pour les empêcher d'entrer en Italie ? avec quelles barrières ? quels rochers et quelles troupes ?[1] Est-ce mon corps qui vous a fermé les passages des Alpes ? Plût à Dieu que je l'eusse fait, je n'aurais garde de m'en excuser. Montrez-moi donc quelles sont les promesses que je vous ai faites pour vous décider à la paix. Et Bauton, en quoi vous a-t-il trompé ? Est-ce

1. Quibus rupibus, quâ acie, quibus numeris? An corpore meo tibi clausi Alpes? — *Epist.* XXIV, 6.

parce qu'il est dévoué à son prince ? Vous avait-il promis de le trahir? »

Il entrait alors dans la discussion de tous les griefs de Maxime, démontrant sans peine qu'aucun n'était fondé et que les faits dont il se plaignait (y compris les arrangements faits avec les Barbares) n'étaient que des mesures défensives ou des représailles. Puis il en vint, toujours sur le même ton agressif, au motif apparent de son ambassade qui n'en était plus même le prétexte, car il savait que Maxime avait déclaré d'avance qu'il ne laisserait pas toucher aux restes de Gratien, afin de ne pas réveiller des souvenirs qui pouvaient causer du trouble dans les rangs des soldats. — « Quelle vaine excuse, dit-il ! Ainsi, celui que, vivant, les soldats ont abandonné, mort, ils prendraient sa défense ? Direz-vous que Gratien était votre ennemi et que vous auriez eu le droit de le tuer ? Ce n'était pas lui qui était votre ennemi. C'est vous qui étiez le sien, car c'est, si je ne me trompe, celui qui veut prendre l'Empire qui déclare la guerre, celui qui le possède ne fait que se défendre. Donnez à Valentinien les restes de son frère comme gage de paix, autrement comment voulez-vous qu'il croie que ce n'est pas vous qui l'avez fait tuer, si vous ne voulez pas même qu'on l'ensevelisse ? »

Maxime, très ému, leva la séance en disant qu'il verrait ce qu'il avait à faire, et un ordre de partir qu'Ambroise reçut le lendemain n'avait rien de surprenant.

A la suite d'un entretien de cette nature, Ambroise ne se le fit pas répéter, il partit en plein jour, par la route ordinaire, bien qu'on l'eût averti de se garder des embûches qui pouvaient l'attendre en chemin. Il eut pour unique compagnon de route un vieil évêque qui avait partagé un instant les faiblesses de ses confrères, mais qui, touché de repentir, voulait s'éloigner d'eux. On le bannissait rudement et Ambroise chercha vainement à obtenir pour lui quelques vêtements chauds et un coussin à placer sur le chariot qui l'emmenait pour en adoucir les secousses. Il ne put pas se faire écouter.

Mais avant d'arriver à Milan, ne doutant pas que dès que les incidents de sa mission seraient connus, il ne manquerait pas de critiques malveillants pour en dénaturer le caractère, il fit partir en avant un courrier portant à Valentinien le récit détaillé qui se terminait par cet avertissement : « Voilà les faits. Salut, Empereur, et mettez-vous en garde contre un homme qui médite la guerre sous l'apparence de chercher la paix. » Cette précaution était nécessaire, mais elle fut insuffisante pour le garantir des reproches qui l'attendaient.

Aussitôt, en effet, qu'on connut les nouvelles peu satisfaisantes qu'il rapportait, ce fut un cri général autour de Justine pour attribuer cette issue défavorable à l'humeur altière et intolérante de l'ambassadeur. Tel on l'avait trouvé dans ses

affaires d'ordre intérieur, tel il s'était montré en face d'un rival qu'il aurait dû ménager et que ses provocations avaient exaspéré. Rien ne parut plus pressant que d'envoyer, pour réparer cette maladresse, non plus un prêtre orgueilleux habitué à exercer sur des fidèles dévots une autorité dogmatique, mais un homme fait à l'usage des cours et rompu à la pratique des affaires. On fit choix d'un vieil officier du nom de Domnin, Syrien de naissance, à qui on prêtait la souplesse et la finesse propres au caractère oriental. On n'allait pas tarder à reconnaître que la prudence et l'habileté ne se trouvent pas toujours du côté où on se plaît à les chercher.

Tout sembla pourtant d'abord aller à souhait. Domnin reçut de Maxime, dès son arrivée, un accueil favorable, presque caressant, si différent même du traitement auquel il s'attendait qu'il en exprima dans ses communications à sa cour un peu naïvement la surprise. Toutes les explications, toutes les excuses qu'il apportait furent admises sans discussion. Tous les griefs semblaient oubliés, tous les points contestés allaient être réglés de bon accord.

Peut-être l'expérience même dont on croyait Domnin doué, aurait-elle pu lui faire soupçonner quelque motif caché à cette détente subite d'une humeur qui, la veille encore, se montrait rude et presque farouche. En réalité, l'audace du langage d'Ambroise avait laissé Maxime très perplexe.

Pour parler haut, pensait-il, il fallait qu'on se crût et qu'on sût être bien fort. Si Valentinien comptait beaucoup de tels ministres et partageait leur confiance, ce n'était plus, comme on l'avait représenté jusqu'ici, un enfant isolé et débile, tremblant devant une menace et dont un léger effort aurait raison. Maxime calculait de plus, dit un historien païen, que le chemin des Gaules en Italie était rude, semé de montagnes inaccessibles, de lacs et de marais, peu commodes pour de grandes armées. Il hésitait à jeter un défi qui pouvait être si hardiment relevé; mais il respira quand il apprit la venue si prompte d'un nouvel envoyé. Puisqu'on courait tout de suite après les paroles d'Ambroise, c'était qu'on n'était ni de taille, ni en disposition de les soutenir. Le tout dès lors était de bien choisir son moment. Ce n'était plus, comme c'est le cas dans la plupart des contestations humaines, soit privées, soit politiques, qu'affaire de savoir qui avancerait à temps pour faire reculer l'autre.

Domnin cependant se montrait si sensible aux bons procédés dont il était comblé et y répondait avec si peu de méfiance qu'il parut possible à son hôte, aussi rusé qu'ambitieux, de tirer de sa crédulité un avantage inespéré. Il eut l'idée de se faire ouvrir par son entremise les portes de l'Italie et de se dispenser ainsi de la peine de les forcer. Avant de le laisser partir, il voulut avoir avec le vieux courtisan une conférence intime, dans laquelle il se déclara prêt à offrir à Valentinien son concours pour

lutter en commun contre les dangers toujours imminents des incursions barbares, dont la Pannonie paraissait en ce moment plus que jamais menacée. Bien que cette province ne fût pas de celles qui lui étaient soumises, il y avait à la préserver de ce péril un intérêt commun aux deux empereurs, également dévoués à la patrie romaine, qui devait leur faire oublier leurs rivalités particulières.

Puis, pour donner spontanément ce bon exemple, il proposa à Domnin de lui confier à lui-même quelques-unes des meilleures légions de Gaule, qui, conduites par lui, iraient grossir l'armée de Valentinien et lui permettraient de porter, à d'éternels ennemis du nom romain, un coup décisif.

On conçoit à la rigueur que Domnin, flatté du rôle principal qui lui était offert, se soit fait illusion sur les dangers d'une proposition dont l'origine était suspecte et dont le moindre inconvénient était évidemment de donner lieu à un passage continu à travers les Alpes de troupes et de convois militaires. On comprend moins facilement que Justine et ses conseillers n'aient pas aperçu le piège assez grossier qu'on leur tendait. On peut supposer pourtant que, voulant opposer à Maxime ruse pour ruse et finesse pour finesse, ils espéraient qu'une fois ayant mis les troupes qu'il leur prêtait sous leur dépendance, il leur serait possible de ne plus les lui reuvoyer, et même moyennant quelques largesses faites à propos de les faire retourner contre lui. Quoi qu'il en soit, la proposition fut

agréée, Domnin rentra en Italie, amenant avec lui les légions de Maxime, et leur faisant traverser tout à leur aise, devant des garnisons qui les laissèrent faire, des défilés de montagnes dont le moindre bien défendu les eût arrêtés plusieurs fois.

Mais Maxime n'eut pas plus tôt été informé que le pas était franchi, que, sans laisser le temps aux populations et aux commandants de place de se reconnaître, il se mit en marche lui-même avec ce qui lui restait de forces disponibles. Il rejoignit Domnin à vingt milles de Milan et lui enleva, sans daigner même le prévenir, le commandement dont il l'avait un moment investi. C'était lui et lui seul qui allait marcher en armes sur la ville impériale dans des intentions qui n'étaient plus douteuses.

Ce fut alors une panique générale à la cour comme dans la cité. Ce fut à qui se hâterait de mettre sa tête à l'abri. Personne ne songea à une résistance tardive devenue impossible. Abandonnés de tous, Justine et ses conseillers s'abandonnèrent eux-mêmes : impératrice, empereur, magistrats, tous jusqu'au préfet d'Italie, Probus, l'ami et l'ancien protecteur d'Ambroise, prirent précipitamment la fuite, et ne s'arrêtèrent qu'à Aquilée, où, après quelques jours d'attente, Justine ne se trouva pas suffisamment en sûreté. Elle vint s'embarquer avec ses enfants dans un port obscur de Dalmatie, et fit voile, en doublant la péninsule de Grèce,

vers Thessalonique afin de s'y placer sous la protection de Théodose.

L'Italie était ouverte à l'envahisseur et Ambroise qui venait de l'offenser la veille restait seul à l'attendre tranquillement à Milan.

CHAPITRE III

AMBROISE ET THÉODOSE

A peine arrivée à Thessalonique, Justine envoya un messager suppliant pour recommander son fils à la protection de Théodose. Sa confiance était bien placée et Théodose était en mesure de la justifier.

Les huit années qui s'étaient écoulées depuis que Gratien avait associé ce vaillant soldat à l'Empire avaient été en effet très heureusement employées par lui pour remettre l'Orient ébranlé de toutes les secousses que lui avaient causées la vaniteuse et despotique incapacité de Valens. Le contraste était complet entre son prédécesseur et lui. Appelé au pouvoir sans l'avoir recherché, il y apportait, sinon un génie supérieur, au moins des qualités précieuses, très bien appropriées à la tâche qu'il avait à remplir : une conscience honnête, un sens droit et une volonté ferme. Ne cherchant que le bien, quand il croyait avoir reconnu le moyen de l'accomplir, il s'y appliquait en surmontant tous les obstacles avec un rare mélange de modération et de persistance.

C'est par une conduite suivie de cette nature qu'il avait réussi à réparer le désastre d'Andrinople, en traitant séparément avec les tribus révoltées, pour les faire rentrer, elles et leurs chefs, dans les cadres de l'administration romaine. Il relevait et fortifiait en même temps les digues, un instant emportées par le flot de l'inondation barbare.

Plus de peine encore, peut-être, plus de soin et plus d'art lui avaient été nécessaires pour apaiser les dissentiments religieux si imprudemment fomentés par Valens. Non que, très fidèle catholique comme il était, il eût hésité un instant sur la voie qu'il avait à suivre, et ne se fût pas empressé, dès le lendemain de son avènement, de soustraire les serviteurs de la foi de Nicée aux épreuves qu'ils avaient eu à subir. Mais une persécution qui a duré et sévi pendant de longues années laisse toujours après elle d'assez graves désordres, parce qu'il est rare qu'elle n'ait pas donné lieu à des contestations entre ceux mêmes qui y ont résisté, mais avec un degré inégal d'intelligence et de courage. C'était ce spectacle de désunion qu'avait un instant donné une grande réunion d'évêques, convoquée à Constantinople par Théodose lui-même, et son entremise avait été plus d'une fois nécessaire pour y rétablir l'harmonie troublée. En définitive cependant, ses conseils, assistés par la grâce divine, avaient fait prévaloir l'esprit de paix et le Concile de Constantinople s'était terminé par un ensemble de décrets qui ont placé cette grande assemblée

immédiatement à la suite de celle de Nicée, sur la liste des assises solennelles de l'Église.

De cette sage administration, Théodose était récompensé (ce qui arrive rarement à ceux qui commandent) par la reconnaissance des populations qui en sentaient le prix. Un acte de clémence éclatant, accompli dans des circonstances qui en relevaient l'éclat, venait même tout récemment de porter à un très haut degré cette popularité méritée. A la suite d'impositions extraordinaires, rendues nécessaires par les lourdes charges du Trésor, une sédition violente avait éclaté dans Antioche, la brillante métropole de l'Asie Mineure : la foule, égarée, s'était emportée jusqu'à des outrages contre la personne et la famille de l'Empereur. La plus sévère répression n'eût été que justice, et un arrêt de mort était déjà rendu contre les principaux coupables, mais devant les supplications portées au pied de son trône par l'évêque Flavien, Théodose avait consenti d'abord à suspendre l'exécution, puis à accorder une grâce entière, dans des termes d'une bonté paternelle. Tout le monde bénissait la générosité du souverain qu'on attribuait surtout, pour l'honneur de l'Église, aux sentiments de foi et de charité chrétienne dont il était animé.

La prière de Justine trouvait donc Théodose, grâce à la paix générale qu'il avait su faire régner autour de lui, en liberté de l'écouter. A vrai dire, elle ne lui causait aucune surprise. Il n'avait jamais bien auguré des intentions d'un pouvoir

d'aventure inauguré par une sédition militaire; à la première heure même, il avait songé à accourir pour faire justice d'un si fâcheux exemple. Des devoirs impérieux, qu'il avait encore à remplir en Orient, l'avaient retenu, et, d'ailleurs, pour atteindre Maxime en Gaule, il aurait fallu traverser l'Italie où il n'était pas encore appelé. Mais s'il avait dû accorder à ce fâcheux collègue une très froide reconnaissance, à aucun prix, cette fois, il ne voulait de lui pour voisin. D'ailleurs, il restait attaché au souvenir de Gratien qui était venu le chercher dans sa retraite et il se serait reproché d'abandonner, dans l'infortune, le frère de celui à qui il avait dû l'Empire.

Aussitôt donc qu'il connut la venue de Justine et de son fils, il donna ordre que tous les honneurs impériaux lui fussent rendus, et il se transporta de sa personne auprès d'elle avec les principaux membres de son conseil. On lui amena Valentinien qu'il serra contre son cœur avec une affection paternelle. « Mon enfant, lui dit-il, prenez leçon du malheur qui vous arrive. Comprenez que ce ne sont pas les armes mais c'est la justice qui peut seule solidement fonder la puissance. Croyez-en mon expérience. C'est par la piété que des empereurs ont pu maintenir la discipline dans leurs armées, vaincre leurs ennemis, les soumettre à leurs lois, et sortir de toutes les épreuves. Ce fut la fortune du grand Constantin et de votre père Valentinien. Votre oncle Valens, au contraire, pour avoir troublé l'Église par le meurtre et l'exil des

saints et des évêques, a été livré à la foule menaçante des barbares et ses restes ont été consumés par les flammes. On dit que celui qui vous a chassé de Milan rend au Christ un culte plus fidèle que le vôtre, c'est donc votre infidélité qui a fait sa force. Car si nous n'adorons pas le Christ, quel autre nom invoquerons-nous dans les batailles? »

Les leçons du malheur sont instructives, et Valentinien, approchant de sa quinzième année, était d'âge à entendre ce touchant langage : il se jeta dans les bras de son protecteur, en jurant qu'il ne s'écarterait plus de la loi du Christ. « Ainsi, disait plus tard Ambroise à Théodose, ce n'est pas l'Empire que Votre Clémence lui a rendu : c'est lui-même qu'elle a rendu à la foi. »

La religion et la politique commandaient dès lors également à Théodose de venir en aide à un prince victime d'une trahison, dont l'exemple pouvait être contagieux et dont il convenait de décourager les imitateurs. Aussi, pour bien faire voir qu'il considérait la cause du jeune Empereur comme la sienne propre, il tint à le faire entrer tout de suite dans sa famille. Il venait de perdre, après des années d'une longue et heureuse union, une épouse tendrement aimée, et rien ne faisait croire qu'il cherchât à mettre un terme à un veuvage qui ne devait pas peser à l'austérité connue de ses mœurs. On apprit donc avec surprise qu'il allait contracter un second mariage avec la jeune Galla, sœur de Valentinien, que Justine avait amenée avec elle dans sa fuite, et

Maxime dut comprendre par là, avant qu'aucune déclaration de guerre lui eût été signifiée, à quelle forte partie il avait à faire et qu'il aurait à combattre toutes les forces de l'Orient, placées sous la main d'un général renommé que la fortune avait jusque-là toujours favorisé.

Il n'en fallait pas tant pour porter au plus haut degré l'inquiétude que lui causait déjà l'accueil plus que froid avec lequel était accueilli dans Milan d'abord, puis dans l'Italie tout entière, le tour d'adresse qui l'avait rendu maître du pouvoir. La première émotion passée, la soumission était toujours complète, mais c'était un effet de stupeur générale. Rien de semblable à l'empressement qu'il avait espéré trouver chez les catholiques délivrés par lui de l'administration tracassière de Justine. Ambroise, ayant la meilleure raison pour ne pas se présenter devant lui, ne fit pas un pas à sa rencontre, et là où Ambroise tardait à venir, aucun catholique n'était pressé d'accourir. Ne pouvant compter sur un concours qu'il n'avait pas songé à se ménager, il essaya bien d'y suppléer en se mettant en relation avec le pape Sirice qui occupait, depuis la mort de Damase, le siège de Rome. Il lui adressa une lettre, où il lui assurait de sa soumission et se faisait honneur d'avoir prévenu des complots prêts à éclater contre la foi, « dont l'effet, disait-il, eût été un mal sans remède ». Nous n'avons pas la réponse de Sirice qui, peut-être, fut mis en garde par Ambroise contre toute démarche

précipitée. A la place de cette consécration, qui se faisait attendre, ce fut une députation du sénat qu'il vit arriver, ayant toujours à leur tête le même Symmaque porteur d'un de ces panégyriques qui étaient de rigueur et de style à l'avènement de tous les souverains. Ces avances d'un parti en déclin l'embarrassaient au lieu de le servir. Il eût été difficile de passer sans transition d'une clientèle à une autre et l'échange n'eût pas été avantageux. Pour ne pas cependant renvoyer les députés trop mécontents, il les fit suivre d'un préfet du prétoire de son choix, auquel il recommanda seulement de ménager la liberté de tous les cultes, et le nouvel agent crut remplir cette instruction en faisant reconstruire une synagogue qu'on accusait les chrétiens d'avoir brûlée dans une émotion populaire. Cet incident, assez remarqué, fut noté par Ambroise qui, plus tard, en devait tirer parti et ne contribua pas à faire sortir les catholiques de la réserve qu'ils observaient à son exemple.

Théodose ne laissa pas d'ailleurs longtemps à son adversaire le temps de respirer. Son parti une fois pris, il passa à l'exécution avec sa résolution et sa vigueur accoutumées. En moins de deux mois, arrivé à l'entrée de la Pannonie, il y rencontra et mit en fuite, dans deux batailles successives et également heureuses, l'armée dont Maxime n'avait pas même osé prendre en personne le commandement. La seconde journée à proprement parler ne fut qu'un jeu : car la défection se mit, dès le début de l'action,

dans des troupes qui ne se souciaient nullement de partager la mauvaise fortune de leur chef improvisé, ce qui changea rapidement la défaite en déroute. Ce furent les soldats mêmes de la garde de Maxime qui se chargèrent de le dépouiller de la pourpre et du diadème et l'amenèrent pieds et mains liés à la tente du vainqueur. Théodose aurait désiré épargner sa vie, ne fût-ce que pour ne pas accoutumer le jeune prince qui l'accompagnait à jouir du spectacle de la vengeance, mais ce n'était pas le compte des traîtres qui, ayant livré leur maître, ne se croyaient en sûreté qu'après s'être délivrés de lui, la mort étant, dans ces temps troublés, le seul moyen de prévenir un retour toujours à craindre de la fortune. Après cette douloureuse exécution, Théodose fit route rapidement vers Milan, toujours en compagnie de Valentinien avec qui il tenait à partager la réception triomphale qui l'attendait. Il mettait du prix à faire bien voir qu'il n'attendait aucun fruit pour lui-même du service qu'il venait de rendre. Aussi il fut entendu, dès le premier jour, qu'il ne serait point procédé à un partage de l'Empire sur de nouvelles bases, et que Valentinien devrait joindre aux provinces qu'il avait perdues, celles dont il avait dû laisser momentanément la jouissance à Maxime. Théodose, qui aurait pu profiter de sa victoire pour exiger quelque extension de son propre domaine, tenait au contraire à ne rien garder que ce qu'il avait reçu de Gratien lui-même

Mais ce désintéressement, bien que certainement sincère, ne faisait illusion à personne. En fait, l'Empire n'avait plus qu'un maître, Valentinien ne régnait que par la grâce de Théodose et ne pouvait plus agir que par ses conseils. Rien n'indique qu'il eût la pensée de s'en affranchir, et personne n'était plus là pour la lui suggérer, Justine, qui seule y aurait pu songer, ayant, ou cessé de vivre, comme un historien l'affirme, ou jugé prudent de rester dans la retraite. En réalité, donc, il n'y avait plus dans la ville qui était devenue la capitale de l'Empire d'Occident que deux hommes en face l'un de l'autre et sur qui tous les regards étaient tournés : Ambroise et Théodose.

Ce dut être une scène curieuse que celle de leur première entrevue et il est regrettable que la correspondance d'Ambroise, très riche en détails utiles à l'histoire, ne nous ait, sur une occasion si intéressante, rien donné à connaître. Ce qui est certain, c'est qu'une véritable confiance s'établit entre eux rapidement, comme on pouvait l'attendre d'un accord de vues et de sentiments qui, sur les points qu'ils devaient traiter en commun, ne pouvait être plus complet. L'union étroite de l'Église et de l'Empire était non seulement pour tous deux un but constant à poursuivre, mais comme le fondement de ce que nous appellerions aujourd'hui un système politique et social qui leur était commun. Théodose, comme on l'a vu tout à l'heure, ne voyait de salut pour l'Empire que dans le respect absolu de l'Église

du Christ, d'où sortait la conséquence qu'Ambroise avait su déjà tirer par avance, qu'assurer l'autorité des lois de l'Église, c'était le meilleur moyen de veiller au bien de l'Empire. Entre ces deux causes, non seulement l'hostilité, mais la séparation même n'était pas possible. Cette communauté de pensée allait devenir la règle qui présida à leurs relations. Non qu'on dût revoir rien de semblable à la protection paternelle dont Ambroise avait dû accorder l'appui à la jeunesse et à l'inexpérience de Gratien, Théodose, parvenu au comble de la puissance et de la gloire, dans la pleine maturité de son âge et de son génie, ne réclamait et n'aurait probablement accepté aucune tutelle ; mais il n'eut pas à s'en défendre, car Ambroise n'était jamais sorti qu'à regret, et pour répondre à des appels suppliants, de la stricte limite de ses attributions épiscopales. Aussi ne trouve-t-on pas de trace qu'il ait reçu et encore moins sollicité de Théodose aucune de ces missions de confiance dont Justine, bien malgré lui, et aussi malgré elle, l'avait investi dans des heures d'extrême péril. Entre évêque et empereur, dignes l'un de l'autre, suffisant chacun à leur tâche, ce fut une amitié loyale et virile reposant sur un fond solide d'estime et de sympathie. Plus d'une épreuve qui aurait dû l'ébranler ne fit, comme on va le voir, que l'affermir. Dans de rares occasions, Ambroise devra sortir de sa réserve pour défendre, soit ce qu'il regarde comme le droit de sa charge, soit quelqu'une de ces grandes lois morales dont Dieu a confié à son

Église la garde et la sanction. Ce jour-là, il n'attendra pas qu'on le consulte : il offre, ou, pour mieux dire, il impose son avis, au nom de l'autorité de son ministère, il veut que sa voix s'élève assez haut pour réveiller la conscience égarée d'un maître tout-puissant, et dominer le concert d'adulations d'un monde asservi. Mais un accent de dévouement affectueux tempère toujours la franchise hardie dont il ne ménage pas l'expression et qu'il finit par faire accepter.

On ne tarda pas d'ailleurs à reconnaître que l'action d'Ambroise, moins fréquemment exercée peut-être que du temps des empereurs novices, ne serait que plus efficace lorsqu'il croirait son intervention réclamée par quelque intérêt essentiel et vital de l'Eglise. La première occasion qui se présenta d'en faire l'épreuve, ce fut à propos de la grande question que, deux fois déjà, il avait fait trancher et qu'on fit renaître, en partie peut-être pour sonder le terrain et voir s'il aurait encore le crédit de faire maintenir sa décision. Le Sénat, on l'a vu, avait félicité Maxime de la chute de Valentinien, c'était une raison de plus pour qu'il s'empressât de féliciter Théodose de l'avoir rétabli. Aussi une nouvelle députation ne se fit pas attendre, mais il lui parut nécessaire d'ajouter quelque chose aux compliments du jour pour faire oublier ceux de la veille ; aussi, aux éloges de convention, cette fois mieux placés que la précédente, de vives instances furent jointes pressant le vainqueur, comblé de gloire, de venir ho-

norer la Ville Éternelle de sa précieuse présence. Par exception, ce désir était, ce jour-là, l'expression d'une pensée sincère. Rome, depuis que Constantinople existait, se sentait délaissée. En trente ans, le peuple, autrefois souverain, n'avait vu qu'un seul de ses maîtres, un des fils de Constantin, Constance, dont le rapide passage avait laissé aussi peu de trace que de souvenirs : mais la rareté même du fait en augmenterait le prix, et on pouvait promettre, à la venue d'un empereur sorti victorieux de deux batailles, tout l'éclat d'un triomphe des meilleurs jours.

Bien que peu touché du faste extérieur, Théodose fut sensible à la proposition : il sentit que la consécration donnée à son pouvoir, au centre même de l'Empire, et sous la protection de tous les grands souvenirs, serait d'un puissant effet qu'il ne pouvait méconnaître. Aussi, ne faisant attention qu'à une idée qui lui agréait, il ne remarqua pas, ou ne voulut pas comprendre, quelques phrases embarrassées par lesquelles l'orateur du Sénat (c'était toujours Symmaque) insinuait que le jour où on célébrait les bienfaits nouveaux de la victoire, il conviendrait peut-être de lui rendre les hommages dont on l'avait privé. Nulle réponse ne leur étant faite, les députés sortirent tout heureux de n'avoir pas été découragés.

Mais, dès que le Sénat parlait, Ambroise se méfiait, il veillait et, averti à temps, il aborda tout droit l'Empereur pour lui bien faire comprendre ce qu'on

voulait de lui. « Je lui en jetai, dit-il lui-même, l'explication au visage[1]. » Théodose, un peu surpris, n'ayant pas encore fait cette fois une réponse tout à fait nette, l'évêque s'abstint pendant plusieurs jours de paraître au palais. Cette absence fut remarquée et comprise, et, en définitive, les députés repartirent sans avoir obtenu de l'Empereur une parole dont les adorateurs de la victoire pussent se prévaloir. « Il ne m'en voulut pas, disait Ambroise plus tard, parce que ce n'était pas pour mon intérêt, mais pour le bien de mon âme et de la sienne, que j'osais parler ainsi devant un souverain[2]. » Peut-être aussi Théodose avait-il compris qu'un acte de faiblesse, dont un blâme public d'Ambroise aurait fait comprendre la gravité, aurait dénaturé entièrement le caractère de sa visite. L'effet, au contraire, fut celui qu'Ambroise aurait pu souhaiter. Les amis chrétiens qu'il avait laissés à Rome se pressèrent autour de Théodose et leur nombre parut plus grand que jamais. « La foi, dit un poète chrétien contemporain, n'avait pas encore fait tant de néophytes, surtout parmi les pères conscrits, que pendant ces jours de fête et de gloire[3], où il semblait que ces

1. Coram intimavi, et in os dicere non dubitavi. *Epist.* LVII, 4.

2. Non moleste tulit quia non pro meis commoditatibus, sed quod ipsi et animæ proderat, in conspectu regis loqui non confundebar.

3. Ne Romula virtus
Non sit anus, nôrit nec gloria parta senectam.
(Prud. contra Symmachum. V, 510 et suiv.)

nouveaux hommages venaient rendre à la république vieillissante une seconde jeunesse. »

Mais pendant que Théodose employait ainsi utilement le temps de sa présence en Occident, non à jouir du vain plaisir d'un triomphe, mais à consolider les fruits de sa victoire, l'Orient, où sa main ne se faisait plus sentir, commença à s'agiter. C'était la faiblesse de l'Empire que l'action personnelle du chef était partout nécessaire, et que là, où elle cessait de s'exercer, les progrès de la décomposition intérieure qui minait ce corps usé apparaissaient à la surface. Déjà pendant que durait encore la lutte contre Maxime, sur la fausse nouvelle d'un échec des troupes impériales, les Ariens de Constantinople, relevant la tête, s'étaient rués sur les catholiques et avaient mis le feu à tout un quartier où se trouvait la demeure de l'évêque Nectaire qui jouissait, on le savait, de la confiance de Théodose. Le lendemain, à la vérité, l'erreur étant reconnue, ce furent les catholiques, à leur tour, qui ne surent pas modérer la joie de leur triomphe et leur désir de vengeance. Des désordres assez graves éclatèrent, surtout dans les campagnes. Dans la province d'Osroène en particulier, sur les rives de l'Euphrate et au pied du Taurus, le zèle aveugle de quelques moines se donna carrière : et soit des juifs, soit de petites sectes hérétiques eurent à se plaindre d'actes de violence et de destruction qu'aucune agression n'avait motivés.

La contrariété de Théodose en apprenant ces nou-

velles, qui lui arrivaient des points les plus divers et se succédaient rapidement, fut extrême. Il ne pouvait voir sans impatience cette paix, qu'il espérait avoir rétablie par la constance de ses efforts et par la sévérité de ses mesures, compromise, dès qu'il n'était plus là pour y veiller lui-même, par les passions ou les fantaisies de quelques cerveaux exaltés. Il eût volontiers sévi contre tous les perturbateurs, sans distinction. Mais son jeune fils Arcadius, qu'il avait laissé à sa place à Constantinople, après lui avoir conféré le rang d'Auguste, intercéda en faveur des Ariens qui témoignaient leur repentir et supplia son père de ne pas lui faire inaugurer son règne par des rigueurs. Théodose, qui chérissait ses enfants, crut devoir consentir à sa demande. Restaient les catholiques auxquels il en voulait peut-être davantage, parce que, comblés des témoignages de sa bienveillance et protégés par ses édits, ils n'avaient aucune raison pour enfreindre une légalité désormais tout entière dirigée en leur faveur. C'était une espèce d'ingratitude qui le payait mal de ses bienfaits; et ce n'étaient pas seulement, lui disait-on, quelques moines furieux dont il avait à se plaindre, l'évêque de Callinique, chef-lieu de la province d'Osroène, était accusé de les avoir excités et encouragés. L'importance de la personne accroissait la gravité du fait; aussi, sans vouloir examiner si l'imputation était fondée, Théodose répondit à ses agents qui lui demandaient ce qu'ils avaient à faire : « Vous connaissez la loi, exécutez-la, quel

qu'en soit l'application. » C'était condamner l'évêque à rétablir à ses frais les bâtiments qui avaient péri dans le trouble, entre autres une synagogue juive.

Ambroise s'était momentanément absenté de Milan, et ces graves incidents, qui ne le regardaient pas directement, ne furent pas tout de suite portés à sa connaissance. Quand il en fut informé, il en éprouva une émotion assez vive pour en faire tout de suite d'Aquilée, où il séjournait encore, le sujet d'une réclamation adressée à Théodose. Il y avait, en effet, plus d'un point de cette décision, trop rapidement prise, qui pouvait donner lieu à de justes critiques. D'abord la complicité de l'évêque dans le fait incriminé n'était rien moins que certaine. On le frappait sans l'avoir appelé, ni entendu. Puis, du moment qu'on faisait, avec éclat, dans une grande ville, un acte de clémence en faveur d'hérétiques qui se reconnaissaient coupables, pourquoi n'en pas étendre le bienfait aux fidèles d'un diocèse reculé et inconnu, dont le tort n'était pas démontré ? Enfin n'y avait-il pas quelque moyen plus convenable de réparer le dommage causé, que d'imposer au premier pasteur d'une église chrétienne une sorte d'amende honorable publiquement faite aux descendants des meurtriers du Christ ?

Si les plaintes d'Ambroise eussent été ainsi motivées par ces considérations de convenance et d'équité, on peut présumer, d'après la modération et le bon sens dont Théodose avait souvent fait preuve, qu'elles eussent été favorablement accueillies. Mais tel n'est

point, il faut bien le reconnaître, le caractère de l'épître d'Ambroise qui nous a été conservée. Ce n'est ni un plaidoyer en faveur de l'évêque, ni un appel à un juge mieux informé, encore moins un recours en grâce : c'est une protestation formelle, appuyée sur un principe d'un dogmatisme absolu. Coupable ou non de l'excès de zèle qu'on lui reproche, un évêque ne peut, en aucun cas, pour aucune cause, être contraint de contribuer à la construction d'un édifice où la foi chrétienne pourra être méconnue ou attaquée. Cette participation indirecte à la prédication de l'erreur serait, de sa part, un sacrilège : vouloir l'y contraindre par la force ce serait le réduire à une lâche faiblesse ou à une résistance qui devrait être poussée au besoin jusqu'au martyre. Et le raisonnement, bien que sous une forme oratoire, est exprimé dans des termes d'une généralité telle que de l'incident du jour et de l'évêque en cause l'application peut s'étendre à tous les chrétiens de tous les temps. L'excès logique est ici évident, car il est certain qu'en pratique, dans plus d'une circonstance analogue, la prudence maternelle de l'Église n'a pas poussé si loin la rigueur. C'est peut-être le seul écrit d'Ambroise où on ne retrouve pas la mesure et la justesse d'expression qui sont les qualités propres de son éloquence.

Cette remarque faite, il est impossible de ne pas admirer avec quel art est présentée cette requête si difficile à faire admettre par un souverain contre une mesure déjà prise, aussi bien que les dévelop-

pements pressants et souvent pathétiques qui l'appuient. Quel mélange de dignité et de respectueuse indépendance dans ce début :

« Bienheureux empereur, je suis habituellement tourmenté de sollicitudes, mais jamais je n'ai eu une préoccupation aussi vive qu'en ce jour où je vois que j'ai à me prémunir contre le danger de prendre part à un sacrilège. Je vous prie d'écouter mes paroles, car si je suis indigne que vous m'écoutiez, je suis donc indigne aussi d'offrir le sacrifice pour vous et de recevoir les confidences de vos vœux et de vos prières. N'entendrez-vous pas dans sa propre cause celui que vous avez entendu dans la cause de tant d'autres? mais il appartient à un empereur de ne pas craindre la liberté de la parole : il appartient à un prêtre de ne pas déguiser sa pensée[1]. »

Puis, après une allusion délicate à la chute de Maxime qui avait suivi de si près un acte de faiblesse du même genre que celui qu'on veut faire commettre à son successeur : « Voyez, dit-il, dans quelle voie vous vous engagez. Vous avez autant à craindre le courage de l'évêque que sa faiblesse; s'il est courageux, vous en ferez un martyr; s'il faiblit, c'est vous qui aurez amené sa chute, car, quand un faible succombe, c'est celui qui l'a fait tomber qui est surtout responsable[2]. Ne craignez-vous pas

1. Neque imperiale est libertatem dicendi negare, neque sacerdotale quod sentias non dicere. *Ep.* XL, 2.

2. Plus enim astringitur qui labi infirmum cogeret. *Ep.* XL, 7.

aussi que l'évêque vienne vous dire : « Eh bien « oui, c'est moi qui ai tout fait, c'est moi qui ai « allumé le feu, rassemblé et excité la foule : frap- « pez-moi et épargnez tous les autres. » Heureux mensonge qui lui donnera l'avantage d'avoir obtenu l'absolution de tous, et pour lui-même la grâce du martyre[1].

« Et puis, comment ferez-vous l'exécution ? Vous enverrez donc au comte d'Orient vos drapeaux victorieux avec le signe sacré du Labarum, pour rétablir une synagogue! Essayez de faire entrer le Labarum dans la synagogue, nous verrons qui s'y prêtera[2]. Nous lisons dans l'histoire qu'on a élevé autrefois des temples aux idoles de Rome avec les dépouilles des Cimbres, aujourd'hui ce seront les juifs qui inscriront au fronton de leur synagogue : Temple élevé avec les dépouilles des chrétiens. » Et cette apostrophe véhémente était terminée par cette parole significative : « Voilà ma demande qui ne saurait être présentée avec plus de respect. J'ai essayé de vous la faire entendre dans le palais pour qu'il ne fût pas nécessaire de la faire entendre dans l'Église[3]. »

Théodose ne comprit-il pas l'avertissement, ou

1. Beatum mendacium quo acquiritur aliorum absolutio, sibi gratia. *Ep.* XL, 8.

2. Jube labarum synagogæ inferri, videamus si non resistunt. *Ep.* XL, 9.

3. Certi quod honorificentius fieri potuit feci, ut me magis audires in regia, ne, si necesse esset, audires in ecclesia. *Ev.* XL, 27, 33.

LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA

trouva-t-il que la sévérité de cette allocution dépassait l'importance du fait et la mesure de liberté de langage qu'il pouvait souffrir; toujours est-il qu'Ambroise revint à Milan sans avoir reçu de réponse, et sans que rien l'autorisât à penser que les ordres dont il se plaignait dussent être retirés, ou même adoucis. La réclamation, d'ailleurs, portant sur un incident dont le théâtre était éloigné et les détails peu connus, la première fois que, Théodose étant venu à l'église, Ambroise prit la parole devant lui, l'assistance fut longtemps sans comprendre l'application du sujet qu'il avait choisi. Le texte était ce verset de Jérémie : « Prends ton bâton de noyer, » et l'explication donnée fut que ce bâton était la verge de l'autorité sacerdotale, faite pour être utile et non agréable à ceux qu'elle frappe. Puis, dans d'assez longs développements, l'orateur établit que l'œuvre du Christ étant justice autant que miséricorde, l'office de ses ministres est de corriger autant que d'absoudre. Cherchant alors même dans l'ancienne loi les exemples qui autorisent le prêtre à exercer ce droit de correction salutaire, il rappelle et met en scène le prophète Nathan, adressant à David une réprimande publique : « Dieu, fait-il dire au prophète dans un langage plus sévère encore que celui que rapporte l'Écriture[1], t'avait comblé de ses bienfaits, et tu déshonores son nom de-

1. Tu auferes quod erat servuli mei, in quo tibi peccatum inuritur, et habebunt de quo adversarii mei glorientur. *Ep.* XLI, 27.

vant ses adversaires en faisant tort à un de ses humbles serviteurs. »

L'allusion restait obscure et voilée pour les auditeurs, mais elle ne l'était déjà plus pour Théodose, et on vit au trouble de son visage qu'il cherchait si réellement c'était à lui qu'elle s'adressait. Ambroise alors le regardant en face : « Oui, Empereur, dit-il, ce n'est pas de vous seulement, c'est à vous que je veux parler[1]. Songez que plus Dieu vous a accordé de gloire, plus vous lui devez de respect et de soumission. Vous devez aimer le corps du Christ qui est l'Église. Vous devez laver, baiser et oindre ses pieds, c'est-à-dire honorer les moindres de ses ministres, et s'ils ont fait tort, leur pardonner, car le pardon d'un pécheur réjouit les anges dans le ciel[2].

« Quand j'eus fini de parler, écrivait le lendemain Ambroise à sa sœur Marcelline, il vint à moi et me dit : « C'est donc de moi que vous avez fait « le sujet de votre discours? » J'ai dit, lui ai-je répondu, ce que j'ai cru devoir vous être utile. Alors il me dit : « Je conviens que c'était un peu dur de « faire réparer la synagogue par l'évêque, mais j'ai « déjà adouci cet ordre, et vos moines font sou- « vent tant de mal[3]. » Le maître de la cavalerie, Symase, intervint et s'emporta contre les moines.

1. Ut non solum de te, sed ad te verbo convertam.

2. Mille unguentum in pedes ejus, et sic honoras ultimos ut coram absolutione gaudeant angeli. *Ep.* XL, 1.

3. Monachi multa scelera faciunt.

Je parle à l'Empereur, lui dis-je, comme je le dois, sachant qu'il a la crainte de Dieu : si j'avais à faire à vous qui parlez si durement, je me conduirais d'autre sorte. J'étais toujours debout, devant l'Empereur et je lui dis : « Faites que je puisse en conscience offrir pour vous le saint sacrifice : déchargez mon âme. » Il s'assit, fit signe qu'il consentait, mais sans me donner une promesse expresse, puis, comme je restais toujours en face de lui, il dit qu'il corrigerait sa décision. Supprimez donc toute l'affaire, lui dis-je, car ce sera toujours pour le comte qui en est chargé une occasion de tourmenter les chrétiens. Alors il me le promit. J'agis donc sur votre parole (*ago fide tua*), lui dis-je, et je répétai donc deux fois ces mots : sur votre parole. « Allez donc sur ma parole, dit-il, » et je montai à l'autel, ce que je n'aurais pas fait si sa promesse n'eût été complète. Mais j'éprouvai tant de grâce en offrant le saint sacrifice que je sentis que j'avais fait ce qui était agréable à notre Dieu et qu'il m'avait aidé de sa divine présence[1]. »

On peut juger quelle émotion régnait, quelle sourde rumeur s'élevait dans l'auditoire, pendant ce dialogue prolongé entre l'évêque et l'empereur, dont le sujet n'était pas bien connu ; mais on voyait seulement que c'était l'empereur qui, malgré sa contrariété visible, finissait par céder. L'autorité morale d'Ambroise, si on avait pu croire qu'elle

1. *Ep.* XLI, 25, 26, 27, 28, 29.

eût fléchi un instant, en sortait singulièrement accrue. La seule chose qui fût à craindre, c'est que son avantage eût été trop complet et que l'Empereur restât secrètement froissé d'une concession plutôt arrachée qu'obtenue, sorte de capitulation, en réalité, qu'il avait dû subir. Il ne devait pas manquer alors de courtisans empressés à flatter les susceptibilités du maître, et de fonctionnaires jaloux d'une autorité rivale pour revenir avec insistance sur un thème déjà, on l'a vu, souvent exploité : le danger de laisser l'épiscopat chrétien, dans la personne de son représentant le plus en vue, affecter une véritable prédominance dans l'État. Pour Ambroise lui-même, la situation qu'il s'était faite ne serait pas sans péril. Il venait de prendre avec un éclat retentissant la cause de la justice et de la clémence; du moment où il avait pu se faire écouter, il devait s'attendre que dans d'autres circonstances, plus graves peut-être et plus délicates, où son intercession serait réclamée, et où, la parole n'étant pas sans péril, le silence lui serait imputé à faiblesse. Sous un régime d'absolu pouvoir, et avec le meilleur des empereurs, c'était un rôle difficile à jouer et une lourde responsabilité à encourir; on allait voir qu'Ambroise était de force à la porter.

Il était dit, en effet, que tandis que Théodose s'appliquait, avant de quitter Milan, à tout régler pour laisser un pouvoir bien établi à son jeune collègue, les affaires de son propre empire ne lui laisseraient pas un jour de repos. Les désordres passa-

gers auxquels il avait dû pourvoir par les ordres, dont, à la demande d'Ambroise, il venait de tempérer l'exécution, n'étaient rien auprès de la sédition bien autrement sérieuse dont la grande ville de Thessalonique fut le théâtre. Le mal eut cette fois ce caractère particulier de gravité que du plus frivole des motifs sortirent soudainement d'odieuses et sanglantes conséquences.

Thessalonique était la métropole de la province de Macédoine : il semblait qu'on n'y eût à craindre ucune des causes de trouble qui, ailleurs, étaient ɔujours menaçantes, car la foi catholique y régnait à peu près sans partage et son Église tenait à honneur d'avoir été fondée, dès les temps apostoliques, par l'un des premiers et des plus illustres messagers du Christ, saint Paul lui-même. Théodose qui savait qu'il y était bien vu, y faisait volontiers sa résidence; il en avait confié le gouvernement à un de ses amis personnels, le comte Botheric. Nulle part sa victoire sur Maxime n'avait été mieux accueillie, aussi Botheric avait-il cru devoir la célébrer par une suite de fêtes brillantes où des jeux du cirque, genre de divertissement préféré de toutes les villes d'Orient, furent particulièrement remarqués. Un des cochers s'y était distingué par de telles merveilles d'adresse qu'à la fin de chaque épreuve de véritables ovations lui étaient faites. Malheureusement, à l'habileté près, c'était un triste personnage et, à la suite d'actes de débauche infâmes dont il fut convaincu, le gouver-

neur dut le faire mettre en prison. La foule réclama à grands cris qu'on lui rendît son favori : Botheric tint bon et ne consentit pas à le mettre en liberté. De là une explosion d'irritation si générale dans toute la cité que la résistance de la force armée fut bientôt réduite à l'impuissance; Botheric, qui en avait lui-même le commandement, périt dans la bagarre, ses principaux officiers furent massacrés par une multitude affolée qui déchira leurs corps et en porta les lambeaux en triomphe à travers les rues.

Quand ces scènes d'orgie sanguinaire furent connues à Milan, ce fut d'abord chez Théodose une véritable consternation. Il ne sortit de cette stupeur que par un éclat de colère qui, aux yeux de ceux qui connaissaient son tempérament habituel, eut un caractère vraiment effrayant. Il proférait les plus sinistres menaces. Le sang de son ami qui criait vengeance, les cadavres de ses serviteurs devenus le jouet de la populace, les signes de l'autorité impériale déchirés et foulés aux pieds, le tout dans une ville chrétienne, pour arracher un vil histrion à une punition méritée! Quel châtiment pouvait être égal à une telle injure! Une parole entre autres très imprudente lui échappa : « Puisque c'était toute la population qui était complice du forfait, dit-il, c'était aussi la population entière qui en devait porter la peine. »

Ambroise eut-il connaissance de cet état d'esprit, et vint-il au palais pour essayer de le calmer? Un

biographe contemporain le rapporte et laisse même croire qu'après quelques paroles bien reçues comme tout ce qui venait de lui, il emporta l'espoir que la première irritation une fois passée le tour de l'indulgence et de la compassion pourrait venir[1].

Si cet adoucissement d'humeur fut réel, ce fut chez Théodose une impression passagère, promptement détruite par les conseillers qui l'entouraient. Il n'est pas même certain que l'intervention prématurée d'Ambroise n'eût pas contribué à précipiter l'horrible exécution qui se préparait. Quelle occasion plus naturelle, en effet, pouvait se présenter de faire remarquer que la religion, ni aucun de ses ministres n'ayant cette fois rien à faire dans ces douloureuses circonstances, et qu'aucun droit, aucun intérêt de l'Église n'étant en jeu, l'Église n'avait non plus rien à connaître dans le crime qui avait été commis, ni dans le choix qu'on pourrait faire du châtiment. Ambroise ne pouvait donc se trouver offensé d'être tenu à l'écart d'une affaire qui, quelque grave qu'elle fût, était éminemment, au plus haut degré, une affaire d'État. Puis on rappela à Théodose que lui-même s'était souvent étonné de trouver Ambroise informé avant tout le monde des délibérations du Consistoire, et en avait fait la remarque avec une nuance de mécontentement. Il importait

1. Il est à remarquer qu'Ambroise lui-même n'affirme rien de pareil dans sa lettre à Théodose : il dit, au contraire, qu'il ne peut faire révoquer aucun ordre, quoiqu'il l'eût plusieurs fois demandé : *cum toties rogarem.*

donc de prendre toutes les précautions pour que rien ne fût porté à sa connaissance et qu'il n'apprît les résolutions prises qu'en même temps que leur exécution. Le secret le plus absolu dut être gardé et ce fut afin de se soustraire à toutes questions importunes de la part soit d'Ambroise, soit de tout autre, que Théodose prit le parti de quitter Milan pendant le temps nécessaire pour que les ordres expédiés à Thessalonique fussent arrivés à leur destination.

Personne donc, sauf quelques initiés, n'était préparé à l'effroyable nouvelle qui éclata comme un coup de foudre. La dure parole prononcée par Théodose fut prise au pied de la lettre et exécutée avec une rigueur impitoyable par les remplaçants de Botheric, très intéressés à faire justice de ses meurtriers. L'attentat ayant été commun à la cité tout entière, commun aussi dut être le châtiment, et on chercha même à l'appliquer dans des conditions aussi semblables qu'il fût possible à celles du crime lui-même. Ainsi, par une détestable raillerie, ce fut dans ce cirque même d'où était parti le signal de la révolte que la population fut convoquée pour assister à des jeux pareils à ceux qui en avaient été le prétexte. Puis, pendant que l'arène se remplissait de spectateurs que rien n'avait mis en défiance, on les entourait de soldats qui, à un moment donné, se précipitèrent sur la multitude surprise, l'épée à la main, et frappèrent sans pitié et sans distinction de sexe ou d'âge tout ce qui tombait sous leur main. Ce fut pendant une durée de plusieurs heures un

massacre qui se renouvela dans tous les quartiers de la ville, où de malheureux fugitifs essayaient de trouver un abri pour sauver leur tête. Les rues et les places furent inondées de sang et jonchées de milliers de cadavres.

Il est difficile de penser que Théodose eût enjoint, ou même prévu un si odieux mélange de ruse et de cruauté; quelques indices même permettent de penser qu'effrayé d'avance de l'interprétation excessive qui pourrait être donnée à sa pensée, il tenta de l'atténuer par des explications qui vinrent trop tard pour arrêter les ordres déjà partis, mais ces ordres n'en avaient pas moins été signés de sa main, c'était lui qui en devait compte à la conscience publique indignée, c'est contre lui que s'élevait le cri d'horreur qui retentit à l'instant d'un bout de l'empire à l'autre.

Si telle était l'impression commune, quelle ne dut pas être celle d'Ambroise! La surprise pour lui, comme pour tout le monde, égalait et accroissait l'indignation. Bien qu'il n'eût obtenu aucune promesse formelle de clémence, il s'était flatté de l'espoir d'avoir produit quelque effet sur l'esprit de Théodose, et s'apercevant que son ingérence déplaisait, il s'était tenu prudemment à l'écart. Mais la réalité dépassait toutes ses prévisions et toutes ses craintes. Le jour même où ces affreux détails commencèrent à circuler dans la ville, plusieurs évêques de Gaule de passage à Milan se trouvaient réunis chez lui. Ils revenaient de Rome après avoir

obtenu du pape Sirice la déposition des évêques courtisans qui étaient accusés d'avoir pris parti, pour plaire à Maxime, au supplice des Priscillanistes. On s'y était naturellement entretenu, avec une juste sévérité, du tort des ministres de l'Église qui avaient participé à une condamnation capitale. Le hasard ne pouvait fournir un sujet de conversation qui se trouvât mieux répondre à la circonstance : « Dès que l'incident du jour fut connu, dit Ambroise, il n'y eut personne qui ne gémît, personne qui en parlât de sang-froid; personne ne supposa qu'un tel acte pût être absous et supporté dans la communion d'Ambroise, et je vis que l'odieux en serait même accru et retomberait en partie sur moi, s'il ne se trouvait personne pour aller dire à son auteur qu'il avait à se réconcilier avec la justice divine[1]. »

Ambroise ne se trompait pas : tous les yeux étaient fixés sur lui, tout le monde savait qu'il était l'hôte et le familier du palais; était-ce à titre de confident et de conseiller qu'il y pénétrait à toute heure? La renommée le disait; toutes les apparences le faisaient croire. C'était vrai du temps de Gratien; pourquoi en eût-il été autrement avec Théodose? Avait-il donc connu ces ordres impitoyables? Sans doute on ne supposait pas qu'il y eût adhéré. Mais qu'avait-il fait pour les prévenir?

1. Nemo non ingemuit, nullus mediocriter accepit : non erat facti tui absolutio in communione Ambrosii. In me amplius commissi invidia exaggeraretur, si nemo diceret Dei nostri reconciliationem fore necessariam. *Ep.* LI, 6.

On avait vu qu'il avait au besoin son franc-parler et savait se faire écouter : un silence complaisant n'était-ce pas une demi-complicité? Supposé au contraire qu'il eût tout ignoré, c'était le cas de parler haut pour ne pas se laisser compromettre plus longtemps dans cette solidarité sanglante. Encore, s'il ne se fût agi que de son honneur personnel, il n'est point d'injurieux soupçons que l'humilité chrétienne ne pût se résigner à souffrir. Mais c'est l'honneur même de l'Église qui était en cause. Une austère discipline dont elle était justement fière condamnait encore les pécheurs notoires à une pénitence publique. Inflexible dans ses rigueurs envers les humbles et les faibles, allait-elle user, envers le monstrueux attentat d'un coupable couronné, d'une indulgence dont le scandale passerait alors celui du crime lui-même? Théodose s'était posé comme le défenseur attitré de la foi du Christ. Était-ce une raison pour lui en laisser violer impunément tous les préceptes? Fallait-il laisser dire que tout était pardonné d'avance par l'Église, dès qu'on défendait ses droits et qu'on la délivrait de ses adversaires? Mais de quoi servirait alors un zèle aussi stérile qu'intéressé? Tout le bienfait de la conversion de l'Empire se trouvait compromis, car à quoi bon fermer les sanctuaires païens, si au pied de l'autel où la croix avait remplacé les idoles pouvaient se présenter sans rougir et la tête haute des Caligulas chrétiens et des Nérons catholiques?

Le parti fut donc pris aussitôt et sans hésitation

par Ambroise d'obtenir à tout prix de Théodose la satisfaction éclatante exigée par la loi divine. Outre les motifs élevés d'intérêt général qui l'y décidaient, une considération, plus pressante encore, lui en faisait un devoir. Pasteur des âmes, il se devait au salut fût-ce d'une seule d'entre elles. Celle de Théodose lui était chère, il la voyait en péril et lui seul pouvait, en faisant appel à sa conscience, le dégager de ce que l'Écriture appelle le filet de l'iniquité. Mais le moyen à employer pour faire arriver cet avertissement solennel à la conscience de l'Empereur demandait quelques réflexions. D'abord il fallait être sûr d'être écouté jusqu'au bout, et la méfiance qu'on lui avait témoignée lui faisait craindre qu'on ne fût résolu d'avance à lui fermer la bouche. Puis il ne s'agissait pas seulement, comme dans la cause de l'évêque de Callénique, d'un ordre secret non encore exécuté et qui pouvait être révoqué sans bruit. Cette fois l'acte était consommé (et quel acte, et avec quel éclat!), le mal était irréparable, ou du moins il n'était d'autre réparation possible que l'aveu de la faute et la profession publique du repentir. L'orgueil impérial se résignerait-il à un tel sacrifice et la proposition seule ne paraîtrait-elle pas une offense qui ne serait pas supportée ?

Aussi, pour ne rien précipiter et ne pas courir au-devant d'un accueil qui aurait rendu tout retour impossible, il prit occasion d'une de ces indispositions de santé que l'extrême fatigue des travaux

auxquels il se livrait rendait fréquentes et alla prendre du repos dans la maison de campagne d'un de ses amis. Il se dispensait ainsi de venir trouver tout de suite Théodose comme c'était, même après une courte séparation, son affectueuse habitude. Puis quand son absence ayant duré quelques jours, il ne douta plus qu'elle eût été remarquée, il prit la plume pour en faire connaître le douloureux motif :

« Vous savez, dit-il, le souvenir que je garde et de notre vieille amitié et des bienfaits que j'ai reçus de vous. Vous devez donc penser que ce n'est qu'à regret que je ne suis pas venu saluer à votre arrivée, qui en d'autres temps, m'aurait été si bien venue, et j'aurais certainement mieux aimer mourir que d'attendre deux, puis trois jours, sans m'acquitter de ce devoir [1]. Mais que pouvais-je faire ? »

Il s'était bien aperçu, ajoutait-il, qu'on le tenait à l'écart et qu'on se plaignait qu'il fût trop bien informé de ce qui se passait dans les conseils de l'Empereur. Quelle conduite tenir alors ! « Devais-je ne rien entendre et me boucher les oreilles avec de la cire comme on le rapporte dans certaines fables ? Fallait-il parler ? J'avais à craindre de provoquer des ordres rigoureux. Me taire ? C'eût été le pire des partis, c'était enchaîner ma conscience ; le

1. Emori maluissem quam adventum tuum duo vel triduo non expectare. Sed quid facerem, non erat. *Ep.* LI, 5.

prêtre qui n'avertit pas celui qui s'égare et le laisse mourir dans son erreur est coupable de ne pas l'avoir éclairé. Laissez-moi vous dire aussi, Empereur auguste, vous craignez Dieu, je le sais, mais vous avez une impétuosité naturelle qui, suivant le langage qu'on lui tient, pour la calmer ou l'irriter, se tourne à la miséricorde, ou s'emporte et ne peut plus se contenir. J'ai donc voulu vous livrer à vous-même pour que vous puissiez vaincre par la force de votre piété l'élan de votre nature. »

Mais du moment qu'il se décide à parler, c'est sans ménagement. — « Ce qui a été fait à Thessalonique, déclare-t-il hautement, n'a point de pareil dans la mémoire des hommes [1]. Dès lors, il n'y a plus qu'un seul remède, c'est d'en témoigner son repentir. Pourquoi auriez-vous honte, Empereur, de faire ce qu'a fait le roi David, auteur, suivant la chair, de la descendance du Christ, et de dire comme lui au prophète Nathan : « J'ai péché devant le Seigneur ? » — Puis après avoir rappelé d'autres traits pareils d'illustres repentirs dont parle l'Écriture. « Je ne rappelle point ces exemples, reprend-il, pour vous humilier mais pour que vous effaciez ce péché du souvenir de votre règne, et vous ne l'effacerez qu'en humiliant votre âme devant Dieu : car le péché ne s'efface que par les larmes et la pénitence. Ce n'est ni un ange, ni un archange qui peut

1. Factum est in urbe Thessalonicæ quod nulla memoria habet. *Ep.* II, 6.

dire au pécheur : je suis avec vous. Vous êtes homme, la tentation est venue sur vous : surmontez-là ; je vous le conseille, je vous en prie, je vous en conjure, car ma douleur est extrême de voir que vous, qui étiez le modèle de la piété, qui vous étiez si souvent signalé par votre clémence, et avez fait tant de fois grâce à des coupables, vous ayez fait périr tant d'innocents. Quelque gloire que vous eussiez acquise, c'est votre piété cependant qui en était le couronnement, c'est ce titre d'honneur que le démon a voulu vous enlever. Repoussez-le, quand vous avez encore le moyen de le vaincre. Rien ne m'excite contre vous, vous le savez, mais j'ai un grand sujet de crainte. Je n'oserai pas offrir le saint sacrifice si vous vouliez y assister. Je ne le pourrais pas même si c'était le sang d'un seul innocent qui eût été versé ! Le pourrais-je quand un si grand nombre a péri? Je ne le pense pas. Je vous écris ceci de ma propre main pour que vous soyez seul à le lire. »

L'intention d'Ambroise était évidemment de laisser au repentir de Théodose tout le mérite d'une inspiration spontanée dont la générosité aurait eu un caractère de grandeur. Nulle indication du mode d'expiation que l'Empereur devait choisir lui-même. Pas un mot des châtiments spirituels que les prescriptions canoniques devaient imposer, si la pénitence se faisait attendre. Rien absolument qui ressemble au désir que des historiens lui ont souvent prêté de profiter de l'indignation publique pour

élever l'autorité du sacerdoce au-dessus de celle de l'Empire.

Cette réserve ne fut pas comprise. Soit que Théodose eût montré la lettre à des conseillers qui s'appliquèrent à en dénaturer le sens, soit que trop blessé lui-même dans son orgueil pour en faire la confidence, il eût résolu de n'en tenir aucun compte, espérant aussi qu'on n'oserait pas le braver en face, il se présenta à la grande basilique suivant son habitude avec son cortège accoutumé ; mais il était encore dans le vestibule que, sur le seuil de l'Église même, Ambroise était devant lui, revêtu de ses habits sacerdotaux! « Arrêtez, Empereur, lui dit-il, d'une voix grave. Je vois bien que vous ne vous rendez pas compte de la gravité du meurtre que vous avez commis, et même, maintenant que votre colère est apaisée, votre raison ne mesure pas encore l'étendue du crime. C'est sans doute la puissance souveraine qui vous aveugle, et la liberté que vous avez de tout faire obscurcit votre raison. Songez cependant que pour tous la nature humaine est fragile et mortelle et que nous devons tous retourner à la poussière dont nous sommes sortis : que l'éclat de la pourpre ne vous fasse donc pas illusion sur l'infirmité du corps qu'elle recouvre. Les hommes auxquels vous commandez sont de la même nature que vous, et assujettis à la même puissance. Car il n'y a pour tous qu'un seul Empereur qui est le créateur de toutes choses. De quels yeux donc allez-vous regarder le temple de ce commun maître ?

Comment vos pieds oseront-ils fouler le sol de son sanctuaire? Comment oserez-vous lever vers lui vos mains sanglantes? Comment ces mains pourront-elles toucher le corps sacré de Jésus-Christ? Comment porterez-vous son sang à ces lèvres qui, par une parole de colère, ont fait répandre celui de tant d'innocents? Retirez-vous donc pour ne pas ajouter un nouveau péché à celui dont vous êtes coupable. Acceptez le lien que le Dieu souverain vous impose, c'est le remède qui rendra la santé à votre âme. »

Ces fortes paroles causaient à Théodose un trouble qui se lisait sur son visage; il les écoutait la tête basse, et à certains moments même, on vit des larmes dans ses yeux, il se retira en silence, sans faire un pas pour franchir le seuil du sanctuaire, car il comprenait, dit le narrateur qui rapporte cette scène, que le devoir du prêtre n'est pas le même que celui des rois[1].

Mais si le fond de l'âme était touché, les raisons politiques qui avaient fait effet sur son esprit ne cessaient pas de le disposer à la résistance. La crainte, qu'on lui avait inspirée, de voir s'élever une puissance rivale de la sienne, censurant ses actes et prétendant faire exécuter la loi à sa place, étouffait ses scrupules et huit longs mois se passèrent sans qu'il fît un pas pour se rapprocher d'Ambroise, qui, de son côté, ne relâchait rien de la sévérité de son

1. Theodoret, V, 16.

attitude. Toutes les relations étaient rompues entre l'Église et le palais. La situation s'aggravait en se prolongeant et, aux approches de la fête de Noël, tout le monde se demandait si, dans ce jour d'allégresse commune, l'Empereur allait être le seul chrétien qui n'aurait pas le droit de prendre part à la joie de l'Église, saluant la venue du sauveur du monde.

Lui-même, triste et solitaire au fond de son palais, se faisait cette question avec angoisse. Ce fut dans un de ces moments de réflexion poignante que le préfet du palais, Rufin, entrant chez lui pour des affaires de son service, le trouva affaissé sur lui-même et le visage baigné de larmes. Rufin passait pour être de tous ses conseillers politiques celui qui l'avait le plus vivement encouragé, sinon à ordonner la terrible exécution elle-même, au moins à maintenir son droit de n'accepter aucun contrôle sur l'exercice de son pouvoir. « Qu'avez-vous donc? » lui demanda-t-il d'un ton qui semblait lui reprocher dédaigneusement sa faiblesse. « Vous riez, Rufin, répondit Théodose, mais vous ne savez pas ce que je souffre. L'Église de Dieu est ouverte aux voleurs et aux mendiants, ils y entrent librement pour offrir leur prière à Dieu. Mais l'Église est fermée pour moi et avec elle les portes du ciel, car je ne puis oublier cette parole du Seigneur : « Tout ce que « vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel. » — N'est-ce que cela? reprit Rufin, je vais aller trouver l'évêque, je saurai bien obtenir de lui qu'il vous

délivre de ce lien. — Non, dit l'Empereur, vous ne réussirez pas à adoucir Ambroise, car je sais que sa sentence est juste, et je le connais, toute la puissance impériale ne le décidera pas à violer la loi divine. » Rufin insista et Théodose le laissa partir, ayant peut-être quelque espérance que cette démarche d'un magistrat important paraîtrait à Ambroise une satisfaction suffisante, en lui montrant le prix qu'on attachait à son jugement : et il se décida à le suivre lui-même d'assez près pour connaître plus tôt le résultat de l'ambassade.

Mais l'effet fut précisément le contraire de celui dont Rufin s'était flatté. La qualité de ministre habituel des commandements de l'Empereur fit croire à Ambroise qu'il apportait des ordres et qu'il fallait s'attendre à voir forcer l'entrée de l'Église. Aussi du plus loin qu'il le vit : « Que venez-vous faire ici, dit-il, et quelle est votre cynique impudence? Ne sait-on pas que vous êtes de ceux qui ont conseillé cet horrible massacre, et ce souvenir ne devrait-il pas vous couvrir de confusion? » Rufin déconcerté se borna à dire : « L'Empereur va venir, veuillez ne pas le repousser. — Qu'il vienne, reprit Ambroise, mais qu'il sache que s'il passe le vestibule de l'Église, je l'en expulserai moi-même, et s'il veut faire acte de tyran et non d'Empereur, je m'offrirai de grand cœur à ses coups. »

Rufin, ne songeant plus alors qu'à éviter une rencontre qui ne lui promettait rien de favorable, se précipita au-devant de l'Empereur et le trouvant

déjà à moitié chemin de l'Église, en pleine place publique, il l'avertit de ne pas passer outre. « Non, dit l'Empereur, j'irai et je subirai l'humiliation que j'ai méritée. » Puis s'approchant de l'entrée de l'Église, où Ambroise était debout à l'attendre, il le pria de consentir à le relever de son péché.

Mais Ambroise se méfiait toujours et croyait que l'ordre allait suivre la prière : « Que voulez-vous, lui dit-il, et quelle audace vous pousse à venir fouler aux pieds la loi divine? — Je ne viens rien braver, dit le prince humilié, je viens demander ma délivrance et vous prier, au nom de la clémence de notre Seigneur commun, de ne pas me fermer la porte ouverte à tous les pécheurs repentants? — Quels signes de votre pénitence avez-vous donnés? reprit Ambroise, quels sont les remèdes qui ont pansé vos blessures? — C'est à vous à me les indiquer, dit l'Empereur, et à moi de les accepter. »

La soumission ne pouvait être plus complète et Ambroise, qui avait tenu à ce qu'elle fût et parût volontaire, ne pouvait exiger et ne désirait même rien de plus. Rien n'était plus loin de sa pensée que de chercher dans cet aveu, victoire de la foi sur l'orgueil et sur la passion, soit un triomphe personnel, soit même une occasion de présenter avec complaisance, par des signes sensibles, le spectacle de la dignité impériale abaissée sous le poids de l'anathème. L'expiation qu'il attendit de l'Empereur repentant, ce fut, au contraire, un acte de son pouvoir rendu dans la forme de ses décrets ordi-

naires, de nature à le relever dans l'estime et dans la confiance des peuples, en lui faisant prendre un aspect inaccoutumé de modération et de justice. Une loi dut être rédigée, séance tenante, portant qu'aucune sentence entraînant la confiscation ou la mort ne serait publiée que trente jours après avoir été rendue. A l'expiration de ce délai, la sentence serait présentée de nouveau pour être revisée, s'il y avait lieu. Quand l'acte eut été libellé et signé, la barrière du lieu saint fut ouverte, et Théodose s'y précipita : se prosternant jusqu'à frapper de son front la terre, il répéta à haute voix ces paroles du psaume : « O Dieu, mon âme s'est attachée au pavé de votre demeure : rendez-moi la vie suivant votre parole. » L'office fut alors célébré comme d'habitude, avec cette seule différence qu'au moment de la communion, Ambroise fit savoir à l'Empereur qu'il devait venir y prendre part avec le commun des fidèles, au lieu d'attendre qu'on la lui portât à une place réservée, dans le chœur, comme on lui en avait laissé prendre l'habitude assez peu convenable à Constantinople. Théodose remercia de l'avertissement et s'y conforma sans résistance.

« En vérité, disait-il plus tard lui-même, avec étonnement, en rappelant cette heure si grave de sa vie, je ne connais qu'Ambroise qui m'ait fait voir ce que c'est qu'un évêque. »

Cette pieuse surprise répondait à l'impression générale. Quelque effort qu'eût fait Ambroise pour que la censure spirituelle encourue par le chrétien

ne portât aucune atteinte ni au pouvoir ni à la dignité du souverain, ce n'en était pas moins l'épiscopat et l'empire qui s'étaient trouvés face à face dans cet entretien solennel, et c'était l'épiscopat qui en sortait grandi, et on oserait même dire, en parlant au point de vue de l'histoire, transformé, car au caractère auguste que lui imprimait l'institution divine, se joignait une mission nouvelle que des épreuves prochaines allaient lui imposer le devoir de remplir. Les peuples n'oublieraient plus désormais où s'était trouvée, dans un jour de terreur générale et sous le poids d'une servitude commune, la seule force qui sût mettre un frein aux caprices d'une volonté arbitraire. Viennent maintenant d'autres périls : viennent les affres de l'invasion et de la conquête, vienne le flot d'une barbarie envahissante, qui emportera toutes les digues et où sombreront tous les pouvoirs redoutés la veille, la direction est donnée : on sait d'où peut venir la défense, d'où peut renaître l'espoir et la confiance. Une loi récente du père de Valentinien avait institué, dans chaque cité, un avocat chargé de prendre sa cause contre les exigences du fisc et les vexations du gouverneur : qu'il en porte ou non le titre officiel, le vrai *défenseur de la cité*, à l'avenir, ce sera l'évêque, et Ambroise, amenant Théodose au pied des autels, a ouvert la voie où, soixante ans après, Léon ira arrêter Attila aux portes de Rome.

Une autre considération devait frapper aussi les

esprits réfléchis et ne peut être indifférente à ceux qui aiment à reconnaître, à travers les coups toujours mystérieux de la fortune, des leçons de haute moralité, dans l'histoire. Quelque grand que fût le crime de Théodose, il ne dépassait pas et n'égalait même pas ceux de tant de malfaiteurs couronnés qui l'avaient précédé sur le trône impérial. A ceux-là, aux Tibère, aux Néron, aux Caligula, aux Domitien, aux Héliogabale, ni dieux, ni hommes, ni prêtres, ni philosophes n'auraient demandé compte de leurs monstrueuses folies. Vivants, on leur obéissait sans murmure, morts, on leur décernait les scandaleux honneurs de l'apothéose. Loin qu'aucun temple leur fût fermé, le Panthéon idolâtre leur ouvrait complaisamment ses rangs. Il avait donc fallu que l'Évangile parût pour que réparation fût faite à la sainteté et à la majesté divine, de cette longue série d'outrages. Regardée de l'élévation de ce point de vue, la pénitence de Théodose n'est plus celle d'un Empereur expiant sa faute personnelle, c'est celle de l'Empire tout entier demandant grâce pour trois siècles de forfaits et de sacrilèges. Mais il était trop tard pour l'obtenir. L'heure du châtiment était venue, et les prières d'Ambroise lui-même ne pouvaient réussir à l'arrêter.

L'impression faite sur l'âme de Théodose avait été si profonde que, dès qu'il fut de retour en Orient, (d'où des agitations sans cesse renaissantes ne lui permirent pas de rester plus longtemps éloi-

gné), il y reparut enflammé d'un redoublement de zèle. Il mit tout de suite la main, par de nouvelles lois plus rigoureuses encore que les précédentes, à la double œuvre qu'il avait entreprise, la destruction du paganisme et la répression de l'hérésie[1].

Ce fut également le caractère des instructions qu'il laisse à son jeune collègue en le plaçant sous la protection paternelle d'Ambroise. L'âme candide de Valentinien très émue du grand spectacle auquel on venait d'assister était toute préparée à s'y conformer. Bien qu'entré déjà dans sa vingtième année, à cet âge où les jeunes gens, et surtout les jeunes souverains ont habituellement le goût de l'indépendance, il se montra disposé à suivre toutes les directions d'Ambroise. En ce qui touchait la religion surtout, portant de ce côté toute la ferveur de son âme juvénile, il acceptait, il dépassait même les recommandations de son maître spirituel : prières, jeûnes, assiduité aux offices, fuite des plaisirs non seulement coupables mais profanes et frivoles, rien ne lui coûtait pour attester l'ardeur et la vivacité de sa foi. Chaste, sobre, austère, il vivait retiré dans un tendre et touchant intérieur de famille, avec ses deux sœurs, Justa et Grata, qu'Ambroise diri-

1. Deux de ces lois, et ce ne sont pas les moins sévères, datées de Milan, sont adressées au préfet d'Italie. Mais la suite fera voir qu'elles étaient principalement destinées à l'Orient, et que l'application n'en fut pas au moins rigoureusement faite en Occident et en particulier à Rome où le paganisme avait encore trop de racines pour qu'on essayât de donner suite à une interdiction absolue.

geait dans la voie de la perfection. Sa dévotion n'avait pourtant rien d'étroit, ni qui le détournât de sa tâche royale. Il s'initiait au détail de toutes les affaires et présidait à tous les conseils, écoutant toutes les réclamations, et l'on ne reconnaissait l'empire de ses convictions chrétiennes que par un esprit de clémence et d'humanité étranger aux rudes habitudes du pouvoir absolu. Il manifestait surtout sa répugnance pour les délateurs, cette triste engeance si nombreuse et si facilement écoutée dans ces cours impériales où la méfiance était générale et où le souverain du jour se croyait toujours menacé par les serviteurs même qui l'approchaient. Il souriait, disait, plus tard Ambroise, quand on lui parlait d'un de ces complots qui ont fait trembler même de vaillants empereurs.

Il était pourtant impossible qu'imposant autour de lui la sévérité de mœurs dont il donnait l'exemple, s'appliquant à faire prévaloir la justice sur la faveur, il ne fît pas beaucoup de mécontents. Celui qui témoigna le plus tôt et le plus vivement cette impatience d'un régime si nouveau, ce fut le chef principal de l'armée, Arbogast, officier d'origine gothique, comme son nom l'indique, qui avait su gagner la confiance de Théodose par le concours énergique qu'il lui avait prêté dans sa campagne contre Maxime. En récompense, Théodose lui avait remis le commandement général des troupes d'Occident, et l'avait laissé auprès de Valentinien comme une sorte de précepteur militaire. On pouvait prévoir

que l'influence d'Ambroise et celle d'Arbogast, bien que portant sur des sujets différents, se trouveraient fréquemment en présence et que de là devait naître une rivalité à peu près inévitable. Ce ne fut pas Ambroise qui la provoqua, ce fut Arbogast, qui avait espéré que par son âge, par son expérience, et grâce à l'appui de Théodose, il exercerait sur Valentinien un empire à peu près absolu. Quand il s'aperçut que le jeune homme avait sa volonté propre et tenait à prendre ses résolutions lui-même, il attribua ce désir d'affranchissement à des conseils dont il crut reconnaître l'origine et qui pouvaient menacer sa position personnelle. Dès ce moment, Valentinien rencontra chez lui un esprit d'opposition systématique à toutes les mesures dont il essayait de prendre l'initiative. Il suffisait qu'il exprimât une volonté pour qu'Arbogast refusât de s'y prêter et que souvent même un ordre contraire fût donné. Il se trouvait d'ailleurs entouré d'officiers, tous placés par Arbogast et choisis parmi ses créatures qui n'osaient faire un pas sans son approbation. C'étaient moins des serviteurs que des surveillants et des gardiens.

L'impatience que causa au jeune prince cette impérieuse inquisition était naturelle. Elle devint surtout très vive quand il dut, sur les conseils et presque par les ordres d'Arbogast, faire une visite aux provinces et aux légions de Gaule : on lui avait représenté que sa présence y était nécessaire, l'autorité impériale ne s'étant plus fait voir ni sentir

dans ces contrées depuis la rébellion de Maxime. Là, Arbogast avait si bien tout disposé d'avance que les honneurs rendus au souverain nominal ne furent qu'un simulacre dont l'apparence ne trompa personne. A Vienne, où il dut faire séjour, Valentinien fut laissé à peu près seul dans le palais, où les fonctionnaires eux-mêmes n'osaient le visiter. Il cherchait sans le trouver un regard ami ou bienveillant. Les historiens rapportent qu'il écrivit en cachette à Théodose pour se plaindre de l'embarras de sa situation, mais Constantinople était bien loin, Théodose bien occupé, les courriers bien lents et peu sûrs et l'appel resta sans réponse.

Une seule fois cependant il fit acte de volonté, eut l'illusion qu'il pouvait encore être obéi. Ce fut quand il dut recevoir une députation des infatigables sénateurs païens qui, le sachant éloigné d'Ambroise, vinrent voir s'il était possible de profiter de son éloignement pour obtenir quelque apparence en faveur du culte dont la destruction leur tenait toujours au cœur. Cette quatrième démarche ne fut pas plus heureuse que les précédentes; Valentinien, qui avait toujours présente à la mémoire la scène touchante de son enfance, et qui d'ailleurs n'hésitait pas quand sa conscience était en éveil, renvoya les sénateurs sans les entendre. « Et pourtant je n'étais pas là, disait plus tard Ambroise, et je n'avais pas même eu le temps de lui écrire. »

Mais cette fois Arbogast, qui peut-être avait

laissé venir la députation sénatoriale pour mettre le jeune Empereur dans l'embarras et jouer à Ambroise un tour malicieux, connaissait trop bien les sentiments de Théodose pour insister sur un point si délicat, et Valentinien put se croire Empereur ce jour-là.

Fut-ce ce succès apparent qui l'engagea à frapper un coup qui eût été décisif, mais dont il n'avait pas calculé suffisamment la portée. Peu de jours après, se trouvant assis sur son trône devant le Consistoire assemblé, quand Arbogast vint lui présenter, suivant l'usage, un ordre de service tout préparé en lui demandant de le contresigner, il prit la feuille qu'on lui tendait, la mit de côté et en substitua une autre. Arbogast qui la reçut y lut avec autant de surprise que de colère un brevet en forme qui lui retirait le commandement des troupes. Il n'hésita pas à payer d'audace : « Ce n'est pas de vous que j'ai reçu ce commandement, et vous n'avez pas le droit de me le retirer. » Puis il déchira le papier et en jeta les fragments à terre. Valentinien porta les yeux autour de lui : l'auditoire restait muet et personne ne lui venait en aide. Le jeune homme au désespoir se précipita alors sur le soldat qui était au pied de son trône et chercha à lui prendre son épée. « Que faites-vous, dit Arbogast, en arrêtant son bras, voulez-vous me tuer? — Non, dit le prince, mais c'est moi qui veux mourir, j'aime mieux ne pas vivre que de régner sans commander. » On se jeta entre les deux adversaires qui

étaient déjà corps à corps, et la séance fut levée dans le trouble.

Tout restait en suspens, les deux partis en présence, peut-être également mal à l'aise l'un et l'autre. Valentinien se refusait à donner aucune signature aux ordres requis pour le service des troupes et où il soupçonnait toujours quelque piège caché : Arbogast, de son côté, n'était nullement sûr que Théodose, dont il connaissait l'affection pour son jeune beau-frère, lui donnât complètement raison. Un dénouement violent était donc inévitable, et Valentinien, ne voulant pas l'attendre sur le terrain de la Gaule qui manquait sous ses pas, annonça le projet de retourner en Italie pour aller à la rencontre d'une attaque de Barbares qui menaçait l'Illyrie.

Arbogast ne pouvait s'opposer ouvertement à un dessein si généreux, mais tous les convois militaires étaient dans sa main; il fit naître tant de difficultés, tant de retards que les jours se passaient sans que le cortège impérial pût se mettre en route, et le captif vit bien que son geôlier ne voulait pas le laisser échapper. L'angoisse du malheureux jeune homme était extrême, il souffrait surtout de n'avoir pas un ami à qui il pût en faire confidence. Il n'en était qu'un en réalité dont il pût attendre à la fois conseil et consolation, c'était Ambroise; aussi n'hésita-t-il pas à lui faire demander à plusieurs reprises de venir le trouver, en donnant pour prétexte de son insistance le désir

qu'il avait de recevoir le baptême avant d'aller au combat et de ne tenir que d'une main qui lui était si chère le sacrement qui devrait lui ouvrir les portes du ciel.

Ambroise s'est douloureusement excusé d'avoir tardé à répondre à cet appel. D'abord il ne se rendit pas bien compte de la situation, car Valentinien, qui craignait toujours que les communications fussent interceptées, ne s'expliquait qu'avec réserve. Puis il craignit d'offenser ses confrères de Gaule en venant prendre leur place dans la cérémonie solennelle d'un baptême impérial. Enfin le jour où il avait résolu de partir, le bruit se répandit dans Milan que l'Empereur, dont le retour était annoncé, allait arriver, et déjà les préparatifs étaient faits au palais pour le recevoir. Quelques journées furent encore perdues sur ce faux avis, et quand Ambroise se mit enfin en route il était trop tard.

Valentinien l'avait attendu avec une impatience qui croissait d'heure en heure. Il envoyait à sa rencontre messagers sur messagers pour le prier de hâter sa marche. Le dernier qu'il expédia était pris dans sa propre garde, qu'on appelait la compagnie des *silentiaires*, nom qui aurait dû lui inspirer quelque confiance; et cependant, prévoyant que celui-là aussi pouvait être arrêté en route et obligé de donner connaissance de sa commission, il avait eu soin d'assurer dans sa lettre que, s'il attendait l'évêque, c'était afin de se servir de lui comme

intermédiaire pour se réconcilier avec Arbogast[1]. Le soir, avant de se coucher, le matin, en s'éveillant, sa question était toujours : « Eh bien, le silentiaire est-il arrivé ? »

Il n'arriva pas, Arbogast y avait mis ordre. Ambroise une fois annoncé, il aurait fallu l'attendre, et une fois venu, lui faire accueil. Et dût-il le recevoir à la tête de ses troupes, il ne convenait pas à Arbogast de se trouver face à face avec cet homme qui, tout seul, avait fait à deux reprises, par des réprimandes publiques, reculer Théodose. Et puis Ambroise ne viendrait pas seul, il serait entouré d'une foule empressée de fidèles, et s'il apportait, comme on n'en pouvait douter, des paroles de conciliation et de paix, comment éviter de les entendre? Le plus sûr pour n'avoir rien à lui refuser, c'était de ne lui laisser rien à demander. Aussi personne ne fut surpris d'apprendre qu'avant qu'Ambroise eût eu le temps d'arriver, Valentinien avait cessé de vivre.

La version officielle, à laquelle personne n'ajouta foi, fut qu'il s'était donné la mort lui-même, dans un accès de fureur pareil à celui auquel on l'avait vu se livrer dans le consistoire et où il avait, en effet, menacé d'attenter à ses jours : mais le secret fut si bien gardé sur le mode de cette cruelle opération que les historiens en ont rapporté diversement

1. Rescriptum accipio ut sine mora pergendum putarem quod vadem fidei haberem apud comitem tuum velles. *De obitu Valentiniani consolatio*, 25.

les circonstances. Fut-il étouffé dans son lit par les eunuques du palais, ou, pendant une promenade qu'il faisait sur les bords du Rhône, fut-il assailli par des assassins qui l'étranglèrent et laissèrent son corps pendu à un arbre? Y eut-il même quelques passants qui, n'osant lui venir en aide, l'entendirent pourtant s'écrier : « Ah! mes pauvres sœurs! »

Mais bien qu'on ne s'entretînt qu'à voix basse de ces conjectures, toutes également pénibles, le regret fut général, même chez ceux dont le lâche abandon avait laissé le crime s'accomplir. Tant de jeunesse, tant de vertus, tant de grâces! et une fin si cruelle! L'horreur et la compassion se lisaient dans tous les regards. Pour mettre fin à ces témoignages contenus mais visibles de la réprobation publique, Arbogast eut hâte de décider que les restes mortels seraient portés sans retard et avec honneur à Milan.

Le cortège funèbre rencontra Ambroise avant qu'il eût franchi les passages des Alpes. Il était parti suivi des vœux de toute la population, et chargé en quelque sorte par les premiers de la cité, par les magistrats eux-mêmes de leur ramener leur empereur; tous comptaient que si quelque résistance s'opposait, comme on commençait à le craindre, à ce retour désiré, ce serait lui qui saurait y mettre fin[1].

1. Promiseram me profecturum respondens vel honoratis petentibus vel præfecto ut tranquillitate Italiæ consuleretur. *De ob. Valent.*, 24.

Il recula d'horreur devant l'effroyable nouvelle et sa rentrée à Milan avec la dépouille chérie fut une scène dont la douleur passa toute expression. Ce fut un concert de gémissements et de sanglots. « Tout le monde pleurait, dit Ambroise, ceux qui ne le connaissaient pas, ceux qui le craignaient, ceux qui ne l'aimaient pas; les Barbares eux-mêmes et ceux que nous aurions regardés comme des ennemis[1]. » La foule éplorée s'en prenait à Ambroise lui-même, à qui on reprochait d'avoir trop attendu. S'il eut été là, disait-on, rien ne serait arrivé. « Mais que pouvais-je donc faire? Étais-je un prophète pour deviner l'avenir[2]. » Et cependant, lui-même avait peine à ne pas se reprocher de n'avoir pas couru au premier appel pour serrer dans ses bras son enfant bien-aimé.

Avant de procéder aux funérailles, on résolut d'attendre les ordres de Théodose qu'Ambroise lui demanda lui-même dans une lettre où il lui rappelait que c'était à lui qu'il avait dû l'affection filiale de Valentinien. « Il me regardait comme son ennemi dans son enfance, grâce à vous il m'avait appelé son père[3]. » Jusqu'à ce que la réponse fût

1. Flent omnes, flent et ignoti, flent et timentes, flent et inviti, et barbari, flent et qui videbantur inimici. *De ob. Valent.*, 23.

2. Omnes absentiam meam causam tuæ mortis appellant.... Non sum Elias, non sum propheta ut potuerim futurum cognoscere. *De ob. Valent.*, 20.

3. Ut quem adversarium repellebat nunc ut parentem putaret. *Ep.* LIII, 2.

revenue, le corps du prince fut déposé dans une urne de porphyre, auprès de laquelle ses deux sœurs tout en larmes veillaient jour et nuit.

L'appel d'Ambroise à Théodose avait évidemment, dans sa pensée, un autre but que celui de le consulter sur l'ordonnance d'une cérémonie funéraire. C'était une manière de lui faire sentir que tout désormais dépendait de lui et que, dans la crise terrible qui s'ouvrait de nouveau, c'était à lui de pourvoir au salut de l'Empire et de l'Église.

Celui qui aurait dû surtout être pressé de provoquer et de recevoir les ordres de Théodose c'était Arbogast, puisque, investi du commandement régulier des troupes, c'était à lui à rendre compte de l'événement soi-disant fortuit et naturel qui le laissait seul à leur tête en Gaule : mais toute son audace n'alla pas jusqu'à jouer jusqu'au bout une comédie dont il pensa, non sans raison, que Théodose ne voudrait pas paraître dupe. Il n'osa pas non plus employer ce qui eût été le vrai moyen pour s'affranchir de toute dépendance, il hésita à prendre lui-même la dignité impériale à l'exemple de Maxime, bien qu'il eût probablement pu sans doute obtenir qu'elle lui fût décernée par ses troupes; mais faire tout de suite tourner le meurtre à son profit, c'eût été désigner trop ouvertement qu'il était le meurtrier. Quel effet, d'ailleurs, aurait produit à Rome, au Sénat et dans tous les grands centres attachés aux souvenirs du passé, un nom de forme exotique et barbare comme le sien, inscrit sur la

liste des empereurs à la suite des Trajan, des Dioclétien, des Constantin et des Théodose? Il prit un moyen terme qui lui parut propre à lui réserver en réalité tous les fruits de son crime en sauvant seulement les apparences : ce fut de créer un Empereur de son choix qu'il pût tenir dans sa dépendance et qui le laisserait régner sous son nom. Pour être sûr de n'avoir pas à craindre que ce prête-nom se prît au sérieux, il eut soin de le chercher en dehors de toute attache militaire, dans une profession qui n'eût aucun rapport avec celle des armes. Ce fut un rhéteur obscur du nom d'Eugène, qui avait dû à son habileté de plume un emploi élevé dans l'administration. Il le fit proclamer par les procédés qui assuraient habituellement l'obéissance des troupes et il obtint ainsi, sans résistance, la soumission des populations accoutumées depuis longtemps à s'incliner devant un fait consommé. Une députation dut être envoyée à Théodose pour lui notifier cet événement inattendu, et lui demander en faveur de ce nouveau collègue, au moins la tolérance qu'il avait quelque temps accordée à Maxime. On savait d'ailleurs que le vaillant empereur, bien qu'encore dans la force de l'âge, sentait le besoin de repos. On put espérer qu'il hésiterait à courir tout le risque toujours grave d'une expédition lointaine à porter en Occident.

Pendant que cette délégation étrangement composée d'un rhéteur païen, ami d'Eugène et d'évêques de Gaule ralliés au pouvoir naissant, faisait route

vers Constantinople, la réponse de Théodose à Ambroise arrivait à Milan et il n'y eut plus de prétexte pour retarder la cérémonie de la sépulture qui était d'autant plus impatiemment attendue qu'on ne doutait pas qu'Ambroise dût y prendre la parole. Qu'allait-il dire? et comment s'y prendrait-il pour trouver un langage qui répondit non seulement à la douleur, mais aussi à l'indignation publique (deux sentiments qu'il éprouvait certainement plus que tout autre) sans se prononcer pourtant, avant que Théodose eût parlé, sur le caractère d'une révolution que son coupable auteur voulait couvrir encore d'un masque de régularité et de décence. Comment plaindre assez l'infortunée victime sans prendre à partie, sans désigner trop clairement celui dont la main l'avait frappée dans l'ombre? Jamais l'art oratoire ne fut mis à épreuve plus délicate et n'en sortit plus heureusement. Pendant une heure entière, où toute une foule anxieuse était suspendue à ses lèvres, Ambroise sut être tour à tour et tout ensemble ému, entraînant, mesuré, hardi, à certains moments, politique et pathétique à la fois. Pas un mot qui ne fût en accord avec l'horrible pensée présente à l'esprit de tous : mais pas un mot qui fît prendre à la voix du prêtre le ton de l'accusateur. Le soupçon, partout indiqué, est laissé à l'auditeur qui le complète et qui l'achève. Quelle adresse par exemple, et quelle éloquence dans ce début : « Valentinien nous arrive, mais non pas tel que nous nous étions promis de le voir. Lui pourtant avait

voulu tenir sa promesse quand il avait entendu dire que les Alpes qui défendent l'Italie étaient menacées par un ennemi barbare, il a voulu se mettre en danger lui-même en quittant la Gaule pour venir partager nos périls! Voilà donc le crime d'un Empereur! C'est d'avoir voulu sauver l'Empire de Rome! » Mais qui donc lui avait fait un crime de ce généreux dessein? Ambroise semble l'ignorer, et ne fait pas la question parce que la réponse est déjà sur toutes les lèvres. Ailleurs, l'insinuation est d'autant plus claire qu'un effort apparent est fait pour la détourner : « Ainsi, il meurt dès ses premiers pas dans la vie : je parle de la promptitude et non du genre de sa mort, car je pleure et n'accuse pas[1] ».

Ailleurs encore, en assurant que s'il était arrivé à temps il aurait tout fait pour rétablir la paix et la concorde en Gaule, il rappelle les ambassades bien différentes qu'il avait remplies en Gaule aussi auprès de Maxime. « Ah! qu'il vaut mieux, s'écrie-t-il, pour les évêques être persécutés qu'aimés par les Empereurs! Que j'étais plus heureux quand c'était moi qui risquais ma vie pour toi, qu'aujourd'hui que j'ai à pleurer ta mort. »

Le nom de Maxime n'était pas ramené sans intention non plus que celui de Gratien qui revient à peu près à toutes les lignes, car c'était évoquer le sou-

1. De celeritate non de genere mortis loquor : non enim accusationis voce utor sed doloris. *De ob. Valent.*, 33.

venir d'un crime et d'un malheur tout pareils; mais ceux-là, du moins, on pouvait les qualifier en liberté, car ils avaient été vengés avec éclat.

En réalité, ce n'est pas à Valentinien seul que ce discours mémorable est consacré, c'est aux deux frères, l'un et l'autre si tendrement aimés et qui avaient marché sous sa direction, dans la voie où il désirait voir entrer l'Empire. Rien de plus fin et de plus délicatement nuancé que les deux portraits qu'il trace. Il y a quelque chose de plus viril et de plus fortement dessiné dans les traits de celui qui au moins a assez vécu pour régner, mais Valentinien est l'enfant chéri dont il se plaît à peindre même la beauté juvénile. « O Valentinien, mon bel adolescent, au visage candide et rosé, portant sur ses traits l'image du Christ[1]. » Je ne crois pas qu'il y ait nulle part une peinture plus touchante que celle de la rencontre des deux frères dans le séjour de la béatitude éternelle. L'orateur emprunte pour parer cette scène tous les trésors de poésie répandus dans les livres mystiques de l'Écriture Sainte. « Au-devant de cette âme qui monte, je vois Gratien qui arrive et qui l'embrasse : « Viens, lui dit-il, frère, *allons dans les « champs et reposons-nous à l'abri des châteaux ; de- « main avant le jour, nous parcourrons les vignes*[2], « *allons dans les champs* où le travail n'est point sté- « rile et où fleurit une abondante moisson de grains.

1. Valentinianus meus, juvenis et candidus et rubens, habens in ore imaginem Christi. *De ob. Valent.*, 5.
2. *Cantique des cantiques.*

« C'est là que tu récolteras ce que tu as semé sur la « terre.... *Reposons-nous dans les châteaux*, c'est-« à-dire dans ces lieux fortifiés et mis à l'abri de « l'incursion de bêtes féroces de la terre.... Viens « dans le sein de Jacob, repose-toi comme Lazare le « pauvre dans le sein d'Abraham. » Puis il l'entraîne avec lui dans la demeure éthérée, et les anges et les autres âmes glorieuses qui les voient passer demandent : « Quelle est donc cette âme qui s'élève « toute candide vers nous, soutenue par un appui « fraternel? » O frères chéris, heureux serez-vous l'un et l'autre si mes prières ont quelque force. Je ne laisserai passer aucun jour sans prononcer votre nom, ni aucune nuit sans que mes prières s'élèvent en votre faveur. Votre pensée sera présente à tous mes sacrifices. O Gratien et Valentinien, également beaux et également chers, que votre vie a été bornée par d'étroites limites, que le terme de vos jours est venu rapidement! Votre vie s'est écoulée plus vite que les flots pressés du Rhône.... Inséparables dans la vie, la mort ne vous séparera pas. Plus simples tous deux que la colombe, plus légers que les aigles et plus doux que les agneaux!... Et moi non plus, Seigneur, ne me séparez pas dans la mort de ceux qui m'ont été si chers en cette vie, et que je vive avec eux dans l'éternité, puisqu'il ne m'a pas été donné de jouir plus longtemps ici-bas de leur tendresse. »

Malgré des précautions de langage qui étaient comme un voile transparent au travers duquel tout

le monde voyait clair, les rapports d'Ambroise avec le pouvoir nouveau, créé en Gaule, ne pouvaient être mis sur un pied de cordialité même apparente. Mais Arbogast connaissait trop bien de quelle force populaire disposait le grand évêque pour ne pas faire sentir à son fantôme d'empereur la nécessité de le ménager. Eugène dut donc écrire à Ambroise en quelque sorte pour donner officiellement avis de son avènement, ce qui était une manière flatteuse de traiter avec lui de puissance à puissance. « Je ne fis point de réponse, dit Ambroise, parce que je savais ce qui devait arriver[1]. »

Ambroise n'avait pas besoin en effet de toute sa sagacité ordinaire pour deviner qu'un pouvoir de circonstance, composé de l'alliance étrange d'un soldat de fortune et d'un pédant de collège, ne jouirait pas d'une durée pacifique et qu'il n'avait rien à en attendre pour la sainte cause à laquelle il était dévoué. Ses prévisions bien que justes ne furent pourtant pas tout de suite réalisées. La députation d'Eugène avait trouvé à Constantinople le palais impérial livré à la désolation. La nouvelle imprévue de la mort de Valentinien, annoncée à sa sœur l'impératrice Galla, lui avait causé un saisissement qui, dans l'état de grossesse avancée où elle était, détermina un accident mortel. Théodose perdait ainsi pour la seconde fois toutes ses joies de

1. In primordiis imperii tui scribenti non respondi, quia istud prævidebam futurum. *Ep.* LVII, n° 11.

famille. Ce trouble et ce deuil auraient suffi pour qu'aucune réception solennelle ne pût être faite aux ambassadeurs d'Eugène, mais rien n'était prêt non plus pour une attitude d'hostilité déclarée dont une guerre à bref délai eût été la conséquence. Théodose reçut donc les députés, mais en audience privée et écouta, sans observation, le récit mensonger qu'ils lui apportaient et il les congédia ne leur ayant fait ni question, ni réponse, se donnant ainsi le temps de réfléchir sur la conduite qu'il avait à tenir.

Arbogast aussi dut faire ses réflexions et sans aller au-devant d'une rupture qu'un tel accueil rendait à peu près inévitable, il se prépara à l'attendre sans trop de désavantage. Il employa activement le temps qu'on lui laissait à relever l'autorité chancelante qu'il avait créée dans l'estime des populations. Ce fut d'abord au moyen d'une campagne militaire dont les tribus barbares qui bordaient le Rhin donnaient toujours un prétexte. L'expédition fut heureuse, et Eugène qui suivait l'armée put être amené au camp pour assister et donner sa signature à la conclusion d'un traité imposé aux tribus soumises. Mais, même dans ces régions reculées, le meurtrier de Valentinien ne pouvait échapper au souvenir importun d'Ambroise. Un biographe rapporte, en effet, qu'une fois le traité conclu, il avait convié quelques-uns des roitelets à dîner avec lui. Un d'entre eux lui demande subitement : « Connaissez-vous celui qu'on nomme Ambroise ? » Surpris de

la question, Arbogast fit pourtant bonne mine. Oui, répondit-il, je suis de ses amis, et je dîne souvent avec lui. — Ah ! reprit le Barbare, voilà ce qui vous a fait vaincre, c'est que vous êtes l'ami d'un homme qui peut dire au soleil : arrête-toi, et il s'arrête. »

Cet homme dont la renommée s'étendait ainsi au delà des limites des pays connus, il fallait pourtant finir par le regarder en face, car on n'était pas un véritable Empereur tant qu'on n'était pas maître de cette ville de Milan qui était la capitale de la préfecture d'Italie et un passage nécessaire pour aller à Rome, et là on était sûr de le rencontrer. Si l'on ne pouvait guère conserver l'espoir de le séduire et de l'attirer à soi, force était de chercher un point d'appui pour tenir tête à la souveraineté populaire qu'il s'était acquise. De là la nécessité de se rapprocher de ses ennemis naturels, les derniers sectateurs du polythéisme dont bon nombre restaient encore soit dans les masses superstitieuses des campagnes, soit dans les rangs de la haute administration, qui ne s'était jamais résignée qu'à regret à la révolution religieuse, soit enfin parmi ces lettrés qui, comme Eugène, n'étaient chrétiens que de nom et n'avaient de véritable dévotion que pour Apollon et les Muses. Une réconciliation du nouvel Empereur avec les débris du parti païen était inévitable et l'occasion en fut naturellement fournie par le préfet du prétoire Flavien, païen lui-même, quand il vint apporter en Gaule les hommages de la Ville Éternelle. On savait si bien d'avance quelle condi-

tion secrète était mise à cet accommodement, qu'il ne fut pas même besoin d'en faire expressément mention. L'autel de la Victoire ne fut pas officiellement rétabli. On promit seulement à Flavien et aux députés, païens comme lui, qui l'accompagnaient, de leur restituer tous les revenus qui avaient été enlevés à leur culte par les derniers édits, en leur permettant d'en faire, en leur nom et pour leur compte, tel usage, en tel lieu qu'il leur conviendrait.

Personne ne pouvait se méprendre sur la destination que cette libéralité apparente allait recevoir. Ambroise moins que tout autre. Mais il n'éprouva aucune surprise de la manœuvre qui l'avait dictée. C'est tout au plus même si, tout en regrettant de voir engager une nouvelle lutte qui mettait la foi de plus d'un chrétien en péril, il n'éprouva pas quelque satisfaction d'un acte significatif qui en éclaircissant la situation, le tirait d'un véritable embarras. Quelque répugnance qu'il eût éprouvée, en effet, à accepter la main sanglante qui lui était tendue, il n'avait pourtant aucune raison pour refuser sur un simple soupçon (même très fondé assurément, mais non appuyé sur des preuves certaines) d'entrer en relation avec les représentants d'un pouvoir généralement reconnu autour de lui. Il ne lui appartenait pas de contester la validité de l'élection d'Eugène, qui, d'ailleurs, n'avait rien de surprenant ni d'irrégulier, aucun principe ni d'hérédité monarchique, ni de

UNIVERSITY

consentement populaire n'ayant jamais réglé les hasards du mode de succession à l'Empire. Il n'avait donc pas cru pouvoir interrompre les rapports de service nécessaires entre un important évêché comme celui de Milan et la chancellerie impériale[1]. Il devait donc se demander quel accueil il aurait à faire à Eugène quand il arriverait à Milan. Mais du moment où le nouveau souverain se faisait clairement le patron d'une cause qu'il avait combattue lui-même, à tant de reprises, comme attentatoire à l'honneur de l'Église, il avait mieux qu'un prétexte pour s'écarter de lui et c'était le traiter avec les égards de convenance qui lui étaient dus que de ne pas relever le défi en lui adressant une protestation en face.

Il prit le parti de quitter Milan, dès que l'arrivée d'Eugène fut certaine, en lui laissant une lettre qui dut être rendue publique et où en se conformant à toutes les règles de l'étiquette, il motivait son absence uniquement sur le devoir de veiller à la dignité de l'Église et au respect de la loi divine : « Ambroise, évêque, au très clément Empereur Eugène : Ne cherchez pas d'autre cause à mon départ que la crainte de Dieu qui dirige toutes mes actions et me fait rechercher la faveur du Christ plutôt que celle des hommes.... Je dois vous tenir le même langage que j'ai fait entendre à d'autres

1. Ubi causa emersit officii mei, scripsi et rogavi. *Ep.* LVII, 12.

Empereurs avant vous.... » Rappelant alors les phases différentes qu'avait déjà traversées la question si inopinément renouvelée, il traite avec une sévérité dédaigneuse des artifices qui ne trompaient personne.

« Considérez, Empereur, lui dit-il, que Dieu voit le fond des cœurs et pénètre l'intérieur des consciences, il voit toutes choses avant qu'elles aient lieu, et tous les battements de votre cœur dans votre poitrine. Vous ne voulez sûrement pas qu'on vous trompe. Croyez-vous donc pouvoir cacher à Dieu quelque chose ? Peu nous importe que vous fassiez des largesses avec les revenus enlevés aux temples, nous n'envions pas vos libéralités. Mais personne ne regardera ce que vous avez fait ; tout le monde verra que vous avez voulu faire ce que feront ceux à qui vous attribuez ces biens, c'est vous-même qui l'aurez fait. »

Laissant enfin éclater des sentiments qu'il avait eu tant de peine à contenir : « Je me suis tu longtemps, dit-il, j'ai imposé silence à ma douleur, je n'en ai fait part à personne, mais il ne m'est plus permis de la cacher et je n'ai plus le droit de me taire[1]. »

L'émigration volontaire d'Ambroise donna lieu pour lui, partout où il passa, à de véritables ovations. A Bologne, à Florence, dans toutes les grandes

1. Certe diu tacui, diu pressi dolorem, nulli quidquam intimandum putavi : dissimulare mihi non licet, tacere liberum non fuit. *Ep.* LVII, 11.

villes d'Italie qu'il traversa il était reçu avec les effusions d'un enthousiasme respectueux; partout, il était attendu ou appelé : c'était un sanctuaire à bénir, des vierges ou des prêtres à consacrer, des malades à soulager ou à guérir; partout aussi il se faisait entendre avec une éloquence intarissable, une parole forte, ardente, animée, préparant les cœurs à un dernier effort pour le triomphe complet de la vraie foi. Et, à la même heure, le tyran Eugène (comme on aimait à l'appeler), entrait dans Milan au milieu d'un silence glacial, traversant des rues désertes, chacun s'éloignant sur son passage. Même à l'Église, on faisait le vide autour de lui et les prêtres refusaient ses présents. A certains moments cette indifférence générale était rendue encore plus sensible par le contraste de maigres acclamations parties de petits groupes païens qui étaient conduits par le préfet du prétoire, Flavien, et qui semblaient moins saluer la venue d'un nouveau maître qu'annoncer le retour des anciens dieux.

Quelque faible et timide encore que fût cette résurrection des espérances païennes, l'effet rapporté à Constantinople fut suffisant pour vaincre les dernières hésitations de Théodose. On s'était un peu étonné, en effet, jusque-là, de ne plus retrouver chez lui cette vigueur, cette promptitude, qui à chaque épreuve nouvelle avaient jusque-là grandi sa réputation et assuré son succès. On eût dit que, vieilli avant l'âge, de sombres pressentiments le faisaient douter de la constance des faveurs de la

fortune. Puis le résultat même qui suivrait une victoire nouvelle ne le laissait pas sans inquiétude. Une fois maître d'un second empire qu'il ne pourrait gouverner lui-même, sur quelles épaules en laisserait-il le fardeau? Ses deux fils qu'il chérissait étaient bien jeunes pour qu'il leur imposât une tâche dont le sort de Gratien et de Valentinien ne démontrait que trop le péril. S'il n'eût consulté que l'intérêt de sa gloire et de son repos, cette incertitude, d'autant plus remarquée qu'elle était plus contraire à son tempérament, se fût peut-être encore prolongée. Mais du jour où on put lui dire que c'était le polythéisme qui reparaissait sous une forme à peine déguisée et que la cause de l'unité divine à laquelle il avait voué sa vie était en jeu, son parti fut pris, et l'on peut croire que dans ses veillées encore troublées il dut entendre la voix d'Ambroise exilé qui l'appelait à son aide.

Aussi bien, dès que la guerre fut déclarée, il n'y eut plus moyen de s'y méprendre : elle eut tout de suite, des deux parts, le caractère d'une lutte religieuse. Théodose s'y prépara, non seulement en invoquant la protection divine dans des prières solennelles, mais par toutes les pratiques qui pouvaient attester sa foi intime et sa piété personnelle. Il se disposa au combat, dit un historien contemporain, en cherchant le secours non pas tant des armes, que des jeûnes et des prières. Dans l'autre camp, Arbogast mettait ouvertement sa main dans celle de Flavien et forçait la résistance timide

d'Eugène qui aurait mieux aimé ne se brouiller avec personne. Aucun ménagement ne fut plus gardé. On mettait des étendards païens à la tête des légions : une statue d'Hercule était élevée au sommet des forts destinés à protéger l'entrée principale de l'Italie ; on consultait les auspices, on scrutait les entrailles des victimes et Flavien, qui se croyait versé dans la science des augures, annonçait les présages les plus favorables. « Nous reviendrons vainqueurs, disait tout haut Arbogast, et nous ferons des écuries de leurs églises, et leurs clercs apprendront à porter les armes. »

Arbogast était un meilleur général que Maxime ; il prit lui-même le commandement de ses troupes dont la disposition en avait été, à l'origine, combinée par Théodose et qu'il avait renforcées par des auxiliaires pris dans les tribus germaines dont il avait opéré la soumission. Il concentra habilement toutes ses troupes devant la place forte d'Aquilée où il attendit l'attaque de pied ferme ; aussi une première journée fut incertaine, et devant cette résistance inattendue quelque ébranlement se manifesta dans l'entourage de Théodose. Plusieurs parlaient déjà de se replier pour laisser à des renforts le temps d'arriver, mais Théodose, qui avait repris toute son énergie habituelle, sentit que dans l'état incertain des esprits tout était perdu s'il semblait douter un instant de la faveur du ciel. « La croix, dit-il, ne doit pas reculer, même un jour, devant l'image d'un faux Dieu. On verra demain ce que

fera le Dieu de Théodose. » Effectivement, la bataille, reprise avec ardeur le jour suivant, fut décidée par un incident inespéré. Ce fut une des cohortes barbares engagées par Arbogast qui lâcha pied et passa d'un camp à l'autre, laissant sans défense un des passages dont la garde lui était confiée. La chance tourna ainsi si subitement qu'Eugène, qui attendait sous sa tente l'issue du combat, quand on vint le chercher, croyait encore, que c'était pour lui amener Théodose captif. A peine remis de sa surprise, on le conduisit tout étourdi aux pieds du vainqueur. Au moment où il fléchissait le genou pour demander grâce, un soldat le frappa d'un coup de sabre à la nuque et le décapita.

Du champ de bataille même et à peine rentré sous sa tente, Théodose voulut donner avis à Ambroise de leur victoire commune, lui demander d'en remercier Dieu avec lui et prendre son conseil sur l'usage qu'il en devrait faire. Il ne savait trop où adresser sa lettre, le saint évêque n'ayant fixé sa retraite nulle part, mais ayant continué à travers la haute Italie sa tournée triomphale pour animer la résistance et échauffer les esprits. La missive le trouva pourtant de retour à Milan où il avait voulu rentrer avant même de connaître l'issue de la lutte, pour être prêt à tout événement. La réponse d'Ambroise fut toute pleine de l'effusion d'une joie à la fois chrétienne et patriotique. C'est Rome et l'Église tout ensemble qu'il voit délivrées du joug d'un païen appuyé sur des barbares. « Vous me croyiez

parti, dit-il, j'avais plus de confiance dans votre courage et dans votre génie. Je ne doutais pas que le secours céleste répondît à votre piété et vous aidât à délivrer l'Empire romain des mains d'un brigand barbare.... Vous voulez donc que je remercie Dieu de votre victoire; je le ferai de grand cœur. D'autres demanderaient des arcs de triomphe, vous voulez des sacrifices et des actions de grâces offertes à Dieu par ses prêtres.... Voici donc ce que j'ai fait : j'ai porté votre lettre à l'autel, je l'y ai déposée, afin que ce fût votre foi qui parlât par ma bouche; oui, en vérité, Dieu regarde l'Empire de Rome d'un œil favorable puisqu'il lui a fait don d'un tel prince, d'un tel père dont la vertu passe tous les Empereurs en grandeur et tous les prêtres en humilité! Qu'ai-je de plus à désirer? Quel vœu pourrais-je former? Tout se réunit en vous, je trouve en vous le plein accomplissement de tous mes souhaits. »

Puis, ne pouvant contenir son impatience, il se rendit lui-même à Aquilée, pressé de serrer contre son cœur le héros qui lui semblait envoyé de Dieu pour réaliser ce noble idéal de l'Empire chrétien qui avait été le vœu de sa jeunesse et l'objet de ses constantes prières.

Vanité des espérances humaines, même les meilleures et les plus saintes! Ambroise eut à peine quelques jours pour s'abandonner à cette généreuse illusion. Après cette touchante rencontre, Théodose se dirigea vers Milan, se faisant précéder par un de ses secrétaires, porteur d'un édit d'amnistie dont

les dispositions avaient été rendues, d'après les conseils d'Ambroise, aussi libérales et aussi larges que possible. Lecture en fut donnée dans la grande basilique où s'étaient réfugiés comme dans un lieu d'asile tous ceux qui, ayant pris part à la rébellion, pouvaient se croire menacés de quelque mesure de représailles, en particulier les familles de Flavien et même d'Arbogast.

Ce fut alors une ivresse générale, mais on put remarquer dès l'arrivée de l'Empereur que lui-même était loin de partager sans réserve la joie commune. Ses nobles traits étaient empreints d'une expression de mélancolie. Il lui semblait que la victoire eût encore coûté trop cher et l'odeur du sang, bien que cette fois justement versé, lui rappelait de trop douloureux souvenirs. Pendant plusieurs jours, par scrupule volontaire, il s'abstint de participer aux sacrements. Puis on ne tarda pas à apprendre qu'il souffrait d'un mal dont il était atteint depuis quelque temps, mais que les fatigues de l'expédition avaient développé au point qu'il ne lui fût plus possible de le taire : c'était une hydropisie de poitrine qui fit en peu de jours de rapides progrès et ne laissa bientôt plus aucun espoir de guérison. Envisageant dès lors la mort avec une fermeté chrétienne, il ne songea plus aux choses de la terre que pour régler par de sages dispositions le sort de l'Empire.

Il manda auprès de lui ses deux fils, Arcadius et Honorius, l'un déjà élevé par lui au rang d'Auguste

le dernier sortant à peine de l'enfance, et il fit entre eux un partage qu'il tint à rendre définitif : Il attribua l'Orient à Arcadius et l'Occident à Honorius, mais au lieu que jusque-là la souveraineté était regardée toujours comme indivisible même quand plusieurs titulaires l'exerçaient, cette fois chacun des deux nouveaux Empereurs dut régner seul à titre indépendant.

Voulant ensuite faire son devoir jusqu'au bout, il reçut plusieurs députations qui étaient venues lui apporter des félicitations devenues maintenant hors de saison, entre autres celle du Sénat de Rome conduite cette fois par des consuls chrétiens, mais à laquelle plusieurs sénateurs païens avaient tenu à se joindre. C'est à ceux-là qu'il s'adressa directement, les engageant avec toute l'autorité d'un mourant à embrasser la foi qui seule peut sauver les États et délivrer l'homme de ses péchés ; puis s'apercevant que ses exhortations avaient peu de succès, il les avertit assez sèchement qu'à l'avenir ils ne pourraient compter pour aucun de leurs temples et de leurs sanctuaires sur une subvention du trésor public, ce qui leur causa un désappointement qu'ils ne purent cacher. Ce fut son dernier acte politique. Il tint encore à assister, le 10 janvier 395, à des solennités célébrées en son honneur, mais, saisi d'un étouffement, il dut se retirer avant la fin de la fête et expira dans la nuit, moins de quatre mois après sa dernière victoire.

Ambroise venait de donner trop d'éclat à des

élans de joie et de confiance pour qu'une si prompte et si cruelle déception ne lui fût pas sensible; mais sa soumission à la volonté divine qui fut rarement mise à plus forte épreuve ne se démentit pas un instant, et il ne songea plus qu'à ne pas laisser partager autour de lui les inquiétudes et le découragement dont il avait peine à se défendre. Ce fut le but principal du discours qu'il prononça dans la cérémonie solennelle où la dépouille mortelle du grand empereur fut présentée à la basilique : Honorius venait l'y prendre pour conduire le cortège funèbre jusqu'aux limites de son Empire et le remettre à son frère qui l'avait devancé à Constantinople. La présence du jeune Empereur sur qui tous les regards étaient fixés donnait un sens et un prix tout particulier aux premières paroles de l'orateur sacré. Le dessein est évidemment de faire voir que si Théodose n'est plus, il revit dans les héritiers de sa race qui doivent l'être aussi de sa foi, de ses vertus, de son génie et de sa fortune, et cette confiance dans l'avenir de cette succession royale, c'est presque par un acte de foi qu'Ambroise la demande à ceux qui l'écoutent :

« Il nous a donc quittés, ce grand Empereur, mais il n'est pas mort tout entier : il nous laisse des enfants en qui nous devons le reconnaître; nous le voyons et nous le possédons encore. Ne soyez pas inquiets de leur jeunesse. C'est la foi de Théodose qui a fait notre victoire, c'est notre foi qui fera le courage de ses fils. La foi peut suppléer à

l'âge. Qu'est-ce que la foi en effet? C'est, comme l'Écriture nous l'enseigne, la substance des choses qu'on espère : combien plus ne doit-elle pas prêter de corps aux choses qu'on a sous les yeux! C'est cette hérédité de la foi que nous ont laissée Abraham, Isaac et Jacob. C'est par la foi et non par les œuvres qu'Abraham a été justifié : c'est par la foi qu'Isaac a vu sans crainte se lever sur sa tête le glaive de son père qui allait le frapper; c'est pour être resté attaché à la foi de ses pères que Jacob, dans le chemin qu'il devait parcourir, s'est vu entouré d'une légion d'anges[1]. »

« Comment douter du secours que Dieu accordera aux fils d'un tel père : Arcadius est avec l'aide de Dieu dans toute la force de la jeunesse, et Honorius aux portes de l'adolescence : il est déjà plus âgé que n'était Joseph quand il fut enlevé à son père. »

Venant ensuite au tableau obligé des vertus de l'illustre défunt, celles qu'il célèbre sont moins celles qui brillent aux yeux des hommes que celles qui ont pu lui obtenir la miséricorde de Dieu : sa clémence, son humanité et surtout son humilité attestée par l'éclat de son repentir dans une circonstance encore présente à tous les esprits.

1. Hæreditatem fidei nobis reliquerunt Abraham, Isaac et Jacob — fidelis Abraham qui non ex operibus sed ex fide justificatus est, fidelis Isaac qui per fidem non expavit gladium feriturí parentis; Jacob qui paternæ fidei vestigium intentus, dum iter agit, videt angelorum exercitum *De obitu Theodosii oratio*, 9.

« J'ai aimé cet homme, dit-il (comme s'il sentait de quel prix était pour tout le monde chrétien, ce témoignage public de son estime). Je l'ai aimé parce qu'il préférait être accusé à être flatté, parce que, dépouillant tout l'appareil royal, il a pleuré son péché à l'Église, et demandé grâce par des gémissements et des larmes. Je l'ai aimé parce que, Empereur, il n'a pas rougi de cette pénitence publique qui fait rougir de simples hommes, et qu'il n'y a pas eu un jour depuis lors qu'il n'ait regretté son erreur. J'ai aimé cet homme qui m'appelait auprès de lui à son dernier soupir et que j'ai vu plus occupé à cet instant suprême de l'état de l'Église que de son propre péril. Je l'ai aimé, je l'avoue, et je le pleure du fond de mes entrailles, et j'espère de la bonté du Seigneur qu'il écoutera la voix de la prière, par laquelle j'essaie d'accompagner auprès de lui, cette âme pieuse. »

Combien ce cri de douleur échappé de sa poitrine, combien cet éloge qui n'ôtait rien à la sévérité du jugement moral devait paraître au jeune fils de Théodose différent de ces panégyriques boursouflés qu'à la même heure des rhéteurs et des poètes païens prodiguaient déjà pour lui plaire à la mémoire de son père!

Mais moins soucieux de lui être agréable que de l'instruire, c'est à l'exhorter à se maintenir dans cette tradition héréditaire de la politique chrétienne, qu'Ambroise, revenant par un détour adroit à son but, consacre ses dernières paroles. Elles

ont quelque chose d'étrange qui dût surprendre et qui avait besoin d'être expliqué.

Il se représente Théodose venant prendre place au séjour éternel à côté de Constantin. Pourquoi Constantin? pouvait-on dire, dont la renommée obscurcie par de lamentables erreurs et de sombres souvenirs, semblait peu digne d'un tel rapprochement. C'est que Constantin a inauguré l'Empire chrétien auquel Théodose vient de donner son couronnement. C'est que Constantin a appuyé le premier l'autorité impériale sur la base de la vérité chrétienne, la seule qui puisse solidement la soutenir, c'est la seule leçon qu'Ambroise veut tirer de cet exemple, et qu'une métaphore hardie lui permet de développer. Il rappelle avec des détails qui peuvent nous paraître excessifs, mais qui étaient peut-être nécessaires pour des auditeurs qui les ignoraient, que lorsque Hélène, la sainte mère de Constantin, eut l'insigne honneur de découvrir et de faire exhumer la croix qui avait porté le Christ, elle en détacha un des clous auquel le corps sacré avait dû être attaché et le fit enchâsser dans le diadème impérial.

« O sage Hélène qui a placé la croix sur la tête des souverains pour que ce soit elle qu'on adore dans leur majesté! O clou vénérable devenu véritablement le clou qui tient cet empire de Rome, auquel le monde obéit! digne ornement du front des princes, qui a fait des prédicateurs de la foi de ceux qui en étaient les persécuteurs, qu'ils gar-

dent donc, ces princes, cette libéralité du Christ, pour qu'on puisse dire de l'Empereur de Rome comme du Seigneur lui-même : Vous avez placé sur sa tête une couronne faite d'une pierre précieuse[1]. »

Après avoir essayé de rendre par des expressions qui sont loin d'égaler la force et l'éclat du texte, cette péroraison où respire toute l'ardeur d'une âme dévouée tout ensemble à la foi et à la patrie, un historien de nos jours n'a pu se défendre de la faire suivre de cette remarque :

« Si Ambroise, à ce moment, promena ses regards sur l'assistance, il put distinguer dans la foule qui l'entourait, un jeune Goth qui avait pris part à la victoire de Théodose et qui s'en retournait en Germanie avec son escouade de cavalerie. C'était celui que ses compatriotes nommaient Alaric et surnommaient le Bal (le hardi) par excellence. Le destructeur futur de Rome était là peut-être inconnu et pensif, tandis que l'Empire ensevelissait son dernier héros, et qu'une voix toute romaine, essayait de faire sortir de cette tombe même le présage d'un nouvel avenir. Moins de vingt ans vont s'écouler, et ce jeune inconnu se promènera en vainqueur sur le champ de Mars jonché de ruines,

1. Bonus itaque clavus romani imperii qui totum regit orbem ac vestit principum frontem, ut sint prædicatores qui persecutores esse consueverunt.... Habeant hoc etiam principes Christi liberabile concessum, ut ad imitationem Domini dicatur de Imperatore Romano : Posuisti in capite ejus coronam de lapide pretioso. *De Ob. Theod.*, 48.

tandis que l'héritier des promesses d'Ambroise ira cacher sa honte et son effroi dans les lagunes de l'Adriatique[1]. »

Ambroise ne devait survivre que deux ans à Théodose, mais ce court espace était suffisant pour lui laisser peu d'illusion sur le cours précipité qu'allait reprendre la décadence de l'Empire, un instant suspendue par la vigilante fermeté de Théodose et les honnêtes efforts du jeune Valentinien. L'enfant auquel la souveraineté nominale de l'Occident était dévolue, entrait à peine dans sa douzième année : l'autorité réelle résidait donc tout entière dans les mains du tuteur auquel son père l'avait confié. C'était un officier d'un rang distingué, qui avait inspiré à Théodose assez d'estime pour qu'il l'eût fait entrer par alliance dans sa famille. Stilicon, en effet, a laissé dans l'histoire un nom assez honorable, dont, au point de vue de ses talents militaires surtout, il ne paraît pas avoir été tout à fait indigne. Théodose ne l'aurait pas d'ailleurs appelé à de si hautes fonctions, s'il n'eût été sûr qu'il professait hautement la foi chrétienne, et qu'il aurait pour Ambroise tous les égards que rendait d'ailleurs nécessaire la considération sans égale dont jouissait le saint évêque.

Mais c'était un homme rude, trahissant, par des aspérités de caractère, l'origine barbare qu'on lui

1. *Histoire de l'Église et de l'Empire au* IVe *siècle*, t. VI, p. 42.

prêtait. De plus, l'historien païen Zosime, qui est loin de lui être défavorable, convient que s'il s'était montré, dans les postes militaires qu'il avait occupés, d'une intégrité irréprochable, l'exercice d'un pouvoir plus étendu le corrompit rapidement, et qu'il le fit servir sans scrupule à l'accroissement de sa fortune privée. Son exemple fut contagieux et promptement suivi, et du haut en bas de la hiérarchie administrative ou judiciaire, chacun ne pensa qu'à son profit particulier, la vénalité devint générale : de là, pour les petits et les humbles laissés sans protecteurs, un accroissement des souffrances et de la misère qu'avaient déjà rendues très pénibles la succession de tant de secousses et de révolutions diverses. Ce fut un spectacle qui affligea d'autant plus le cœur d'Ambroise, qu'il le voyait de plus près, obligé qu'il était à des relations constantes avec ces tristes fonctionnaires. Rien ne lui était plus pénible, dit un biographe qui avait vécu près de lui, que d'aller leur recommander quelque affaire, parce qu'il voyait que tout était mis à prix chez eux. C'est le sentiment qui est visible dans les écrits d'Ambroise qu'on rapporte à ses dernières années, et où le tableau de la corruption sociale, de l'égoïsme et de l'avidité des riches, de leur insensibilité pour les maux des pauvres, est tracé avec de sombres couleurs et l'accent du désespoir.

Cette impuissance à faire le bien et même à arrêter le mal remplissait sa grande âme d'une

tristesse croissante, et on l'entendait souvent exprimer un désir qu'il avait toujours ressenti, mais jamais avec tant de vivacité et d'ardeur, le vœu d'être délivré au plus tôt des misères de cette vie. « A d'autres, disait-il volontiers, il peut être nécessaire de demeurer ici-bas pour le bien de leurs frères, mais moi je ne suis utile à personne et j'aurai la joie de ne plus pécher. » Un de ces travaux de la dernière heure est spécialement consacré à célébrer le bienfait de la mort (*bonum mortis*). Il sent, on le voit, que Dieu l'appelle et que son activité n'a plus d'emploi sur la terre.

« O mon père, s'écria-t-il, ouvrez vos bras pour recevoir le pauvre serviteur qui vous prie : appelez-moi dans votre sein, mais élargissez-le pour qu'il ait place aussi pour tous ceux qui ont cru au Seigneur. Il y en a beaucoup, mais quoique la foi se soit répandue, l'iniquité abonde encore sur la terre et la charité se refroidit[1]. Nous irons rejoindre ceux qui ont été reposer dans le sein de Dieu, Abraham, Isaac et Jacob, et tous ceux qui, invités au banquet nuptial, n'ont pas refusé de s'y rendre.... Allons donc dans ce lieu où un larron a pu être admis au royaume du ciel, où il n'y a ni nuage ni foudre, ni orages, ni ténèbres, ni jour, ni soir, ni changement de saison ; où ce n'est ni le soleil, ni la lune qui éclaire, mais c'est le Seigneur lui-même

1. Quamvis fides creverit, abondat iniquitas, refrigerat caritas. *De Bono mortis*, p. 53.

qui est la lumière qui illumine tout homme venant en ce monde. O Seigneur divin! nous voulons vous rejoindre, attirez-nous! »

Ce sont presque les mêmes termes qu'on retrouve dans un commentaire du XLIIIe psaume de David que le saint, se sentant atteint d'une faiblesse croissante, et trop fatigué pour écrire lui-même, dicta à un jeune secrétaire, le même qui devait plus tard écrire sa vie. Arrivé à ce verset : « O Dieu, vous nous humiliez, vous nous placez dans un lieu d'affliction où nous sommes couverts de l'ombre de la mort! » : « Qu'il est dur, en effet, dit-il, d'attendre si longtemps le jour qui doit absorber la mort dans la vie! Qu'il est dur de traîner si longtemps ce corps déjà enveloppé de l'ombre de la mort. Levez-vous! Seigneur. Pourquoi dormez-vous? Me repousserez-vous toujours? »

« A ce moment, dit le secrétaire qui tenait la plume, je vis un globe de flamme qui se jouait sur son front, puis s'arrêta sur ses lèvres, ensuite son visage devint blanc comme la neige[1]. Frappé

1. Ne excipiente et vidente subito in modum scuti brevis ignis caput qui cooperuit atque paulatim per os ipsius tanquam domum habitator ingressus est : post quod facta est facies ejus sicut nix.... Quod cum fieret stupore perculsus obrigui, nec potui scribere quæ ab eo dicebantur. Nam scribendi vel dictandi eo die finem fecit, si quidem ipsum psalmum explere non potuit. *Vita S. Ambrosi a Paulino scripta*, p. 429. Ce récit de la vie d'Ambroise a été fait par son secrétaire Paulin à la demande de saint Augustin.

de stupeur, mes doigts se raidirent, je ne pus continuer d'écrire ; et lui-même n'acheva pas l'examen du psaume. Depuis lors, il n'a plus rien dicté. Nous avons encore ce commentaire du XLIIIe psaume, où manquent effectivement les derniers versets. »

Peu de jours après, il s'alitait et ne devait plus se relever. Dès que la gravité de son état fut connue, ce fut une émotion générale. Chacun se sentait menacé par la perte d'une vie si précieuse. Si ce grand homme meurt, disait Stilicon, c'est la ruine de l'Italie tout entière. Il réunit les personnes notables de la ville, celles en particulier à qui Ambroise avait témoigné le plus d'affection, et les conjura de se rendre auprès du malade pour obtenir qu'il demandât à Dieu de prolonger sa vie. Le saint s'y refusa : « Je n'ai pas vécu de telle sorte parmi vous, dit-il noblement, que j'eusse honte d'y rester plus longtemps, mais je ne crains pas de mourir, car nous avons un bon maître. » On était au Vendredi saint au matin. Il étendit ses bras en forme de croix, et resta cinq heures dans cette attitude qu'il ne quitta qu'un instant pour recevoir la communion. Il rendit le dernier soupir dans la soirée, et son corps, transporté dans la Basilique, y demeura toute la nuit qui précède la fête de Pâques.

A cet instant suprême, l'attente des joies célestes fut-elle mêlée pour lui du regret de laisser exposée à tant de périls cette patrie Romaine, objet de sa constante affection et de ses ferventes

prières, et dont il avait espéré de perpétuer l'empire en le consacrant par la foi? Eut-il quelque pressentiment du grand rôle que l'épiscopat chrétien allait remplir dans le monde bouleversé et renouvelé, et que sans la prévoir, il avait contribué à préparer? Nul ne le sait. Dieu qui ne fait pas à ses serviteurs confidence de ses desseins, leur accorde souvent d'autres grâces que celles qu'ils implorent, et couronne leurs efforts par d'autres récompenses que celles qu'ils auraient préférées.

APPENDICE

Nous sommes heureux de donner ici un des derniers écrits sortis de la plume du duc de Broglie. Tout à fait sur la fin de sa vie, l'illustre historien, toujours vaillant et lucide, avait le souci d'améliorer encore son beau *Saint Ambroise* par une réponse à une objection spécieuse des Bollandistes en leurs récents *Analecta*. Il le faisait en rendant un hommage dont nous sommes fiers à notre collection que, le premier parmi les membres de l'Académie française, il avait bien voulu honorer de sa collaboration. Le lecteur goûtera certainement ce dernier travail où, sans ombre de défaillance, la critique trop négative de modernes érudits est ramenée à de solides traditions par des aperçus de haute politique, comme pouvait seul en tracer un personnage habitué au maniement des hommes et à la direction de grandes affaires. H. J.

Peu de faits des premiers âges de l'Église ont laissé plus de trace dans la mémoire de la postérité que la pénitence publique imposée par saint Ambroise à l'empereur Théodose, après l'effroyable massacre exécuté par les ordres de ce souverain à Thessalonique. Les moindres détails de cette grande scène

nous ont été racontés dans notre enfance, et restent gravés dans les imaginations.

Mais tous ces détails sont-ils bien certains et authentiques? En continuant à tenir pour avéré le fond du fait lui-même, n'y a-t-il pas lieu de regarder comme légendaires et apocryphes la plupart des circonstances qui lui donnent, dans les récits que nous avons appris, un caractère particulièrement original et dramatique, entre autres les deux entrevues de l'empereur avec l'évêque, la première, au moment où il se voit interdire l'entrée de l'église; la seconde, quand, après une longue attente, il se décide à accomplir la pénitence qui lui est ordonnée, dans le lieu saint lui-même, en présence de la population émue des fidèles? C'est ce qui a été soutenu dans des discussions récentes, et c'est une question qu'il convenait à mes lecteurs comme à moi de tirer au clair.

Je n'ai pas fait difficulté, en effet, ni il y a trente ans, dans le chapitre de l'*Histoire de l'Empire et de l'Église au quatrième siècle*, relatif à cet incident, ni dans le récit que j'ai dû en faire dans la *Vie* nouvelle du saint, de me conformer sur tous ces points à la narration traditionnelle et consacrée, telle qu'elle nous a été transmise par les historiens grecs, Socrate, Sozomène et surtout par l'évêque de Cyr, Théodoret. Je suivais en cela l'exemple de tous les écrivains qui ont eu à rendre compte du même événement, même ceux qui, comme l'illustre Gibbon, devaient être, par leur hostilité contre l'influence de l'Église en général, le moins disposés à approuver et à admirer le rôle de l'évêque.

Je n'ignorais pourtant pas que cette narration de Théodoret a été sérieusement contestée, soit dans son ensemble, soit dans ses circonstances les plus caractéristiques, par des critiques très autorisés, devant lesquels j'aurais été le plus porté à m'incliner : les Révérends Pères Bollandistes, qui continuent leur

collection de la *Vie des Saints* avec une intelligence et un zèle dont tous les amis de la foi et de la science doivent leur témoigner leur reconnaissance.

Comment aurais-je pu l'ignorer, puisque cette critique a été insérée et appuyée avec le soin, on peut même dire le luxe de documents, qui distingue toutes les publications de cette honorable Compagnie, dans un volume publié tout récemment à Milan, à l'occasion du quinzième centenaire de la mort de saint Ambroise, et en tête duquel on a bien voulu placer quelques pages de moi sur le caractère particulier de ce grand épiscopat? En toute occasion, la signature du P. van Ortroy aurait attiré mon attention, mais la trouvant dans un recueil de cette nature, à côté de la mienne, j'aurais été vraiment inexcusable de ne pas faire d'un travail qui portait son nom l'objet d'une attention particulière[1].

Ce n'est donc ni par une négligence qu'on aurait droit de me reprocher sévèrement, encore moins par un défaut d'égards pour la valeur et l'autorité d'un tel jugement, que je me suis abstenu d'en tenir compte et même d'en faire mention. On me ferait plus de tort encore en me soupçonnant d'avoir hésité, une fois mon erreur reconnue, à faire le sacrifice d'un tableau émouvant qui pouvait me paraître de nature à exciter l'intérêt et à édifier la piété des lecteurs chrétiens[2]. Je connais les droits de la vérité historique et je crois même en avoir donné quelques preuves. Ceux qui ont pris intérêt à mes anciens écrits peuvent se rappeler qu'on m'a souvent reproché, non sans quelque amertume,

1. *Ambrosiana.* « Scritti varii pubblicati nel XV° centenario delle morte di S. Ambrosio, Milan 1897. » *Les Vies grecques de saint Ambroise et leurs sources*, par le R. P. van Ortroy.

2. C'est pourtant ce qui a été supposé dans un article très bienveillant d'ailleurs du recueil intitulé *Analecta Bollandiana*.

d'avoir traité avec trop peu de ménagement de pieuses croyances dont la certitude et surtout l'origine surnaturelle me paraissaient douteuses. C'est ce qu'on appelait, je m'en souviens, la tendance naturaliste, à laquelle on me disait enclin. Je ne m'attendais pas, je l'avoue, à être exposé au reproche contraire. En tous cas, je suis aussi convaincu que jamais qu'on ne gagne rien, surtout dans un temps de libre discussion et de recherches curieuses comme le nôtre, à vouloir atténuer le franc aveu de la vérité par des ménagements qui préparent de fâcheuses désillusions. Plus que jamais, aujourd'hui, la foi ne peut que perdre là où la bonne foi a souffert.

Une considération plus simple a motivé mon silence. C'est que, examen fait avec toute l'attention dont je suis capable, je n'ai pas trouvé de raison suffisante pour écarter le témoignage d'un auteur grave qui, s'il n'a pas assisté lui-même au fait qu'il raconte, a pu du moins s'en entretenir avec des témoins survivants, et dont le récit, conforme à l'impression que l'événement a laissée aux contemporains, peut paraître indispensable pour s'en faire une juste idée.

Voici, à cet égard, comment s'est formée ma conviction. Le R. P. van Ortroy récuse en bloc tous les documents relatifs à la vie d'Ambroise émanés de sources grecques. Il n'accepte que les documents émanés de source latine.

Or, après avoir consciencieusement essayé de faire ce sacrifice à sa suite et à son exemple, j'ai dû reconnaître que les documents de source latine étaient absolument insuffisants pour satisfaire la plus naturelle et la plus légitime curiosité, car ils laissent dans l'incertitude, non seulement tout ce qui serait intéressant, mais tout ce qui est nécessaire pour comprendre le vrai caractère de l'événement.

Les documents de source latine, les seuls que le

P. van Ortroy a bien voulu admettre, sont au nombre de deux, très importants l'un et l'autre bien que de valeur inégale. C'est, d'une part, la lettre adressée par Ambroise à Théodose lui-même à la nouvelle des terribles faits de Thessalonique; ce sont ensuite quelques lignes du secrétaire d'Ambroise, Paulin, dans la biographie qu'il nous a laissée de son maître[1].

La lettre d'Ambroise à Théodose est un monument d'une grandeur et d'une éloquence sans pareilles. Je ne crois pas qu'il soit possible de la lire sans émotion; et l'éloquence n'est pas seulement dans la parole, c'est l'acte lui-même qui commande l'admiration. Quel spectacle que celui de cet homme seul, sans armes, sans autre force que celle de sa conscience et du respect qu'il inspire, regardant en face un maître tout-puissant, dont l'irritation est attestée par l'attentat même qu'il vient de commettre, pour lui dire tout haut : Ce que vous avez fait n'a pas de pareil dans la mémoire des hommes! Puis, dans l'invitation à la pénitence qui suit, quel mélange incomparable de l'autorité du pasteur et de l'affection du père! Quelle sévérité sans rémission pour le mal! Quelle tendresse pour le pécheur! Jamais n'ont été mises en regard d'une façon plus saisissante cette puissance morale de l'Église, faite de justice et de miséricorde, et la force matérielle dans sa plus rude, presque plus sauvage expression.

Mais cette admirable lettre est écrite au lendemain du jour où le crime a été connu et, comme elle n'est suivie d'aucune réponse, nous ne savons absolument rien de l'impression qu'elle a dû produire sur l'empereur. Dans quelles conditions lui a-t-elle été remise?

1. Je ne compte pas, et le R. P. van Ortroy ne compte pas lui-même, parmi les documents de source latine, quelques lignes d'un écrivain peu connu, portant le nom alors très commun de Rufin, et qui n'est qu'un médiocre abréviateur des historiens grecs.

Ambroise dit expressément qu'elle était réservée pour lui seul, voulant le laisser juge lui-même de ce qu'il avait à faire pour réparer le mal dont il s'était rendu coupable. L'a-t-il donc gardée pour lui-même, ou l'a-t-il fait connaître à ses conseillers politiques? A quel moment s'est-il décidé à suivre le conseil de repentir qui lui était donné? Quelle attitude a-t-il gardée jusqu'à cet acte de soumission en face du redoutable juge dont il encourait la censure? Le P. van Ortroy n'est pas éloigné de croire, suivant en ce point Théodoret, que huit mois s'écoulèrent entre la réprimande d'Ambroise et la pénitence acceptée par Théodose. Quelle devait être alors l'impression du public chrétien devant cette rupture de toute relation entre ces deux hommes presque également en vue et dont l'intimité avait été telle jusque-là, qu'Ambroise s'excuse de n'avoir pas été tout de suite au-devant de l'empereur au retour d'une courte absence? « J'aurais mieux aimé mourir, dit-il, que de vous laisser attendre », et il a dû l'attendre huit mois!

Pourquoi? Quel motif ou quel prétexte donner aux spectateurs surpris? Puis à quel moment Théodose a-t-il changé de sentiment? Quel signe en donna-t-il? Enfin quelle pénitence dut-il subir? Etait-ce la pénitence canonique alors infligée aux meurtriers? Elle l'eût éloigné des lieux consacrés pendant de longues années. La lettre d'Ambroise ne parle de rien de pareil : elle ne s'exprime qu'en termes vagues sur le témoignage de repentir qu'il attend : il a même l'air de laisser la liberté d'en faire choix à l'empereur, pour ne pas lui ôter le mérite et l'honneur d'une initiative spontanée.

Toutes ces questions se pressent dans l'esprit, et la lettre de saint Ambroise ouvrant une série de faits dont il ne pouvait prévoir ni la suite ni le dénouement n'y donne naturellement aucune réponse.

Il ne faut pas attendre plus de lumière du biographe Paulin qui dit simplement : « Lorsque l'évêque connut le fait, il lui refusa la permission d'entrer à l'église, et ne le jugea digne de participer à la société des fidèles et à la communion des sacrements que quand il eut fait pénitence publique. » Et il ajoute ce détail évidemment suggéré par la lettre d'Ambroise : « L'empereur ayant dit que David avait commis à la fois un meurtre et un adultère, il lui dit : « Puisque vous l'avez imité dans « sa faute, imitez-le dans sa réparation. »

Rien de plus : c'est à ces assertions courtes et vagues que tout historien de la vie d'Ambroise devrait se borner, s'il repoussait comme apocryphe toute autre source de connaissance.

La conséquence serait que de tous les faits connus de la vie de saint Ambroise, celui qui est certainement demeuré le plus fameux, celui qui a le plus vivement ému les contemporains, celui qui avait fait tant de bruit que le saint lui-même crut pouvoir le rappeler avec une légitime fierté en prononçant l'oraison funèbre de Théodose, celui qui, peut-être, aux yeux de la postérité, a rehaussé du plus vif éclat l'auréole de sa renommée, serait celui qui tiendrait le moins de place dans son histoire et devrait le moins attirer l'attention. Tandis que nous possédons, par la correspondance du saint avec sa sœur Marceline, tous les détails et toutes les phases de sa lutte avec l'impératrice Justine pour disputer aux Ariens la possession de la principale église de Milan, et par ses dépêches à peu près officielles, le récit de ses deux ambassades auprès de l'usurpateur des Gaules, Maxime; tandis que nous avons le texte même de sa protestation contre le rétablissement de l'autel de la Victoire au Sénat, et qu'il a pris soin de nous faire savoir lui-même quel effet cette protestation avait produit sur le jeune Valentinien, nous ne pourrions consacrer à une rencontre solennelle des deux

puissances morales et matérielles, qui marque une date dans les relations de l'Église et de l'État, que la reproduction de quelques lignes d'un texte insignifiant et obscur!

J'avoue que c'est une extrémité à laquelle je ne me serais résigné que si j'y avais été contraint par la clarté de l'évidence, ou par la force d'une argumentation logique invincible. Or je ne trouve rien de pareil dans l'examen critique du R. P. van Ortroy.

Le récit de Théodoret comble toutes les lacunes que j'ai indiquées. Il nous trace un tableau dont je vais apprécier la valeur, d'abord de l'accueil fait par Théodose à la réprimande de l'évêque, puis des motifs qui retardèrent sa soumission; enfin, il entre dans le détail de la pénitence qu'il dut accomplir.

C'est, en un mot, une narration complète qui se suit et se tient. Quelle raison nous donne le R. P. van Ortroy pour la reléguer dédaigneusement au rang des légendes?

Ce n'est évidemment ni la date ni la provenance de ce récit qui le rend suspect à ses yeux. Sans doute, Théodoret ne parle pas de faits qu'il ait eus lui-même sous les yeux : il ne fut pas, comme le biographe Paulin, le compagnon de vie et le commensal d'Ambroise, et ne prit la plume qu'après sa mort. Mais, au dire du R. P. van Ortroy lui-même, l'Histoire ecclésiastique de l'évêque de Cyr dut être terminée entre l'année 440 et l'année 449. Or, cette histoire formant un ensemble assez long dont l'événement de Milan est loin de former le dernier chapitre, ce ne fut pas trop de dix ans pour la composer; et la pénitence de Théodose ayant eu lieu en 390, trente ou quarante ans seulement s'étaient écoulés quand il se mit à l'œuvre et dut recueillir ses renseignements pour en présenter la relation. Qu'est-ce que trente ou quarante ans? A peine la moitié de la durée d'une génération d'hommes. C'est pour nous,

par exemple, l'espace de temps qui nous sépare des dernières années et des désastres du second Empire. Or, un écrivain d'aujourd'hui, qui veut raconter ces événements présents à toutes les mémoires, serait-il en peine de se procurer des renseignements assez certains pour donner à son récit toute l'autorité d'un document contemporain? Sans doute aussi, Théodoret appartenait à l'Église grecque : il n'était pas en relations habituelles avec les compatriotes d'Ambroise. Mais les deux parties de l'Empire et surtout de l'Église n'étaient pas encore aussi séparées qu'elles le furent plus tard, et Théodose, les tenant toutes deux sous sa main, leur imprimait une unité qui ne cessa qu'après lui. Rien de ce qui l'intéressait n'était indifférent à ses sujets d'Orient et d'Occident. Il était donc très facile à Théodoret de savoir exactement ce qui s'était passé dans un lieu après tout peu éloigné et sur lequel, pendant les divers séjours de Théodose, tout le monde devait avoir eu les yeux fixés. Ce qui eût été difficile, au contraire, et un peu téméraire de sa part, c'eût été de composer lui-même, à propos de faits et de personnages que tant de gens avaient connus, un roman de toutes pièces, un dialogue imaginaire, et l'on se demande de quels lecteurs complaisants il espérait tromper la crédulité. Passerait-il par l'esprit d'un écrivain de nos jours de prêter à Napoléon III et aux auteurs du 4 Septembre un rôle et un langage tout autres que ceux qu'ils ont tenus?

Trente et même quarante ans ne sont pas suffisants pour faire circuler une légende et la faire accepter d'un historien qui se respecte.

Ce n'est donc aucune des circonstances extérieures du récit de Théodoret qui décident le R. P. van Ortroy à le traiter comme sans valeur; c'est au caractère intrinsèque des faits qu'il s'en prend pour justifier sa condamnation. Il y trouve un défaut de vraisemblance et des assertions

qui se contredisent, ce qui suffit, suivant lui, pour les arguer de faux, tous indistinctement.

Que les RR. PP. Bollandistes me permettent de leur dire qu'ici leur critique change de caractère et, toujours digne d'égards, cesse d'être souveraine. Quand il s'agit de la constatation des dates et de la vérification des textes, l'érudition a le dernier mot, et la réputation de la leur est si bien assise qu'il serait téméraire de contester leur compétence. Mais s'il est question de se prononcer sur la vraisemblance des faits, — c'est-à-dire d'examiner s'ils sont plus ou moins en accord ou en désaccord avec l'état général de la société où ils sont censés avoir eu lieu, ou avec le caractère des personnages mis en scène — c'est une appréciation morale sur laquelle un historien d'un jugement ordinaire doit, après une étude réfléchie, avoir droit de se faire entendre. Si même il arrive que cet historien ait été mêlé à la pratique des affaires et ait pu saisir sur le vif le jeu des passions et des intérêts, il peut avoir par là même quelque avantage sur ceux qui, vivant dans la retraite, n'ont appris à connaître la société que dans les parchemins et d'après les livres.

Or, au risque d'être taxé de présomption, j'oserai affirmer qu'envisagé de ce point de vue le récit de Théodoret me paraît si conforme à la vraisemblance que, si j'avais à composer sur ce sujet une des scènes historiques, telles que celles dont l'illustre cardinal Wiseman n'a pas craint d'orner ses charmantes fictions de Fabiola et de Calista, c'est dans cet esprit que je l'aurais conçu.

Il est un point, en effet, que j'ai cru devoir signaler à l'attention de mes lecteurs, qui ne paraît pas avoir arrêté celle du R. P. van Ortroy, mais qui donne pourtant, suivant moi, la clef de la situation : c'est l'extrême mécontentement que causait à l'entourage politique et militaire de Théodose l'ascendant exercé par l'évêque de Milan tant sur ce souverain qu'avant lui sur son prédécesseur Gratien. Ce monde officiel était principale-

ment composé de Romains de vieille roche, dont les uns étaient encore païens, les autres n'étaient convertis au christianisme qu'en apparence, pour se conformer au désir du maître et à l'esprit du jour, mais qui restaient dévoués avant tout à l'*imperatoris potestas*, telle que l'avait établie le consentement du peuple et du Sénat; ils ne concevaient pas qu'aucune autorité pût être mise à côté, à plus forte raison au-dessus de celle que, dès leur enfance, ils avaient appris à révérer. L'autorité de l'Église en particulier, toute récente, sortie, pensaient-ils, on ne savait d'où, et dont les représentants étaient souvent pris dans les rangs les plus humbles de la société, leur causait une impatience assez naturelle. Devoir lui céder et même lui obéir était une idée pour eux insupportable. Je ne dis pas qu'ils fussent déjà prêts à dénoncer, suivant la formule à la mode de nos jours, les empiètements de l'autorité spirituelle sur le pouvoir civil. Cependant les hommes de tous les temps se ressemblent plus qu'on ne pense, et quand les mêmes questions se renouvellent (ce qui est souvent le cas à propos des relations toujours si délicates à ménager de l'Église et de l'État), elles engendrent les mêmes conflits. Les conseillers de Philippe le Bel et les magistrats ultra-gallicans du Parlement de Paris ont eu des prédécesseurs et des ancêtres dans toutes les générations chrétiennes. Le consistoire impérial en contenait bon nombre, et ils avaient cela de particulier qu'au souci de faire respecter les attributions du pouvoir politique dont l'exercice leur était confié, se joignait pour eux une jalousie de métier. Ambroise avait été, autant et plus qu'eux, expert jurisconsulte et habile administrateur. Ses avis mêmes, en matière politique, étaient recherchés et consultés, sans même qu'il eût à les offrir. S'il n'était pas un concurrent, c'était au moins un surveillant incommode et un censeur toujours à redouter.

Cette irritation du personnel de la cour impériale contre Ambroise s'était montrée à plusieurs reprises à découvert pendant la régence de l'impératrice Justine, qui fut pour tous les catholiques un temps de disgrâce et de défaveur. Ainsi quand un édit de l'impératrice ordonna de céder aux Ariens la grande église de Milan, les agents chargés de l'exécution mirent à remplir leur office et à vaincre la résistance d'Ambroise un zèle qui avait l'air d'en faire leur affaire personnelle. L'un d'eux même laissa échapper une parole qui trahissait le fond de leur pensée : « Êtes-vous donc fou, Ambroise, dit-il, de vouloir désobéir à un ordre impérial? Voulez-vous vous faire tyran vous-même à la place de l'impératrice? » Le nom de tyran était donné, on le sait, dans le langage du temps, à celui qui s'emparait du pouvoir suprême par la force, fait assez commun dans cet âge de l'Empire pour qu'on en eût fait l'objet d'une désignation particulière. Ce ridicule reproche d'aspirer à la tyrannie fut assez répandu et répété pour qu'Ambroise crût devoir s'en justifier, dans des termes à la vérité ironiques mais qui attestaient cependant qu'il avait à se défendre d'une imputation sérieuse. Puis, quand Justine, changeant subitement d'humeur, l'avait envoyé en ambassade auprès de Maxime (celui-là, comme le disait Ambroise, le tyran véritablement à craindre, qui s'était fait empereur des Gaules), cette mission fut vue par toute la cour de très mauvais œil, et comme, en définitive, elle n'obtint pas le résultat désiré, Ambroise ayant bien réussi à dévoiler les intentions menaçantes de Maxime, mais non à les prévenir, on s'en prit de ce mauvais succès au caractère entier et aux procédés hautains du négociateur, et on envoya à sa place un vieux fonctionnaire réputé d'humeur plus conciliante et élevé à meilleure école diplomatique, lequel n'eut pourtant rien de plus pressé que de donner tête baissée dans le premier panneau qui lui fut tendu.

Avec Théodose, le vent de la faveur ayant tourné, plus de ménagement fut nécessaire. Mais la composition du personnel n'ayant pas changé, la conspiration contre l'influence d'Ambroise dut se continuer à petit bruit, par des insinuations malignes et des griefs supposés ou dénaturés. Il est rare qu'un travail constant de cette nature n'ait pas, à la longue, quelque action sur ceux mêmes qui sont le moins disposés à la subir. Aussi voit-on, par divers indices, que, quels que fussent toujours l'estime et même le respect de Théodose pour Ambroise, on réussit à éveiller sa susceptibilité et à le mettre en garde contre l'abus que pourrait faire de sa complaisance un saint homme que l'ardeur même de son zèle pouvait porter à dépasser la limite des attributions légitimes de son ministère. Ambroise dit lui-même, dans la lettre que j'ai citée, qu'il s'apercevait qu'on commençait à le tenir à l'écart; et il sut que l'empereur s'était plaint qu'il était trop bien informé de ce qui se passait dans son conseil. Cette méfiance succédant à une complète intimité, était probablement due au souvenir d'une scène assez pénible que le R. P. van Ortroy a rappelée, bien qu'il ne paraisse pas en avoir bien saisi la portée. Ce fut d'une discussion engagée publiquement où l'évêque ne craignit pas d'exercer une véritable pression sur le souverain pour lui arracher, en quelque sorte, malgré sa contrariété visible, un acte qu'il n'avait pu obtenir par persuasion.

Il s'agissait de désordres assez graves causés dans la région lointaine du Taurus par le zèle intempérant de quelques moines et auxquels l'évêque de la petite ville voisine de Callinique était accusé d'avoir pris part. Des bâtiments considérables avaient été incendiés, entre autres une synagogue juive. Théodose, qui s'était flatté, en quittant l'Orient, de l'avoir laissé en paix, fut vivement contrarié de ce trouble, et ordonna

des peines graves contre les coupables : tous, y compris l'évêque lui-même, durent réparer à leurs frais les bâtiments détruits. Ambroise trouva la condamnation sévère et précipitée : il ne pouvait supporter surtout la pensée d'un ministre de Jésus-Christ contraint de faire amende honorable aux héritiers de ses meurtriers. Une synagogue juive élevée par la main d'un évêque, voilà de quoi il ne pouvait prendre son parti. Absent de Milan quand cet incident lui fut connu, il écrivit à Théodose, en termes assez vifs, pour le conjurer de révoquer une décision qui lui paraissait inconvenante. Plusieurs jours s'écoulèrent, il rentra dans Milan et ne reçut aucune réponse. Il saisit alors la première occasion qu'il trouva de porter la parole devant l'empereur pour se plaindre que sa réclamation n'eût pas été accueillie, et le fit en termes si clairs que l'empereur ne put s'y méprendre. L'abordant aussitôt qu'il eut fini de parler : « Est-ce à moi, lui dit Théodose, que vous vous êtes adressé? — Oui, répondit Ambroise, c'est de vous et à vous que je parle ; » et il renouvela ses instances. Théodose, pris par surprise, hésita, se défendit, et promit des adoucissements à la peine dont Ambroise ne fut pas satisfait. Un débat s'éleva alors devant la foule étonnée, auquel prirent part des officiers de la suite de Théodose, entre autres le maître de la cavalerie qui s'exprima avec emportement sur les violences auxquelles se livraient les moines. Ambroise, se retournant vers cet interrupteur malencontreux, le pria assez vertement de ne pas intervenir là où il n'était pas appelé ; et, pour mettre fin à la discussion, il déclara qu'il n'achèverait pas le service divin, si justice n'était pas faite comme il l'entendait, non seulement à l'évêque, mais à ceux qui n'avaient agi que de concert avec lui. Pressé de la sorte, Théodose finit par s'exécuter, mais de si mauvaise grâce, que l'accomplissement de sa parole pou-

vant paraître encore douteux, il dut la renouveler à haute voix, à plusieurs reprises, et Ambroise écrivait le lendemain à sa sœur que, sans cette assurance, il n'aurait pas consenti à remonter à l'autel.

Si bon chrétien que fût Théodose et quelque disposition sincère à l'humilité qu'il conservât malgré sa grandeur et sa gloire, il n'aurait pas été, je ne dis pas un monarque, mais un homme, s'il ne fût pas sorti de l'église ce jour-là assez mortifié de l'espèce de capitulation à laquelle il avait dû être réduit devant une assemblée composée de ses sujets; et quant aux courtisans qui l'entouraient, ils auraient été bien peu experts dans l'art de flatter et de plaire, s'ils n'avaient pas saisi cette occasion pour exciter en lui et aigrir le sentiment de la dignité blessée. On en était là, et dix-huit mois seulement s'étaient écoulés depuis un incident dont les commentaires n'avaient pas dû manquer et dont on devait s'entretenir encore quand éclata l'affreux événement de Thessalonique, et Théodose, dans l'état de trouble où il était encore, reçut la dure réprimande d'Ambroise. Quoiqu'elle fût, comme je l'ai dit, destinée à lui seul, il eût été impossible de ne pas donner connaissance du fond sinon des termes à ses conseillers, car l'atroce exécution n'avait pu être ordonnée à leur insu et sans leur concours. Impossible donc de ne pas les consulter sur les mesures réparatrices qui lui seraient certainement demandées, et, d'ailleurs, l'éclat avait été trop grand pour que la suite, quelle qu'elle pût être, n'eût pas le même retentissement. Ce que ce cénacle politique dut penser de la lettre d'Ambroise, il n'est pas difficile de le deviner; il suffit de se rappeler ce que dans tout le cours de l'histoire de l'Église les défenseurs du pouvoir politique, empire ou monarchie, ont toujours dit quand un acte du souverain a encouru une censure épiscopale ou pastorale. Ambroise, en terminant son exhortation

à la pénitence, faisait clairement entendre à Théodose qu'il ne pourrait célébrer le saint sacrifice devant lui tant qu'il paraîtrait couvert de l'effusion d'un sang innocent. On allait donc avoir une seconde représentation de ce qui s'était passé pour le jugement de l'évêque de Callinique, et le moyen était trouvé pour Ambroise, en se faisant le censeur de tous les actes de l'empereur, d'attirer à lui, par une voie indirecte, le pouvoir suprême. Encore, dans l'affaire de Callinique, il s'agissait de la dignité d'un évêque à défendre, c'était un litige qui pouvait intéresser l'Église. Mais à Thessalonique, rien de pareil : c'était la répression, excessive ou non, d'une rébellion à laquelle ni la foi, ni l'Église n'avaient rien à voir. Si, cette fois, l'intervention d'Ambroise était encore admise et suivie d'effet, le même fait pourrait se renouveler en toute occasion et à propos de tout, et l'empereur avait dans l'exercice quotidien de son pouvoir un juge et un maître. Ces arguments qu'on n'a pas besoin d'entendre, car on les a lus partout, — qui auraient eu une apparence de vérité s'il ne se fût agi d'un fait tellement odieux qu'on n'y pouvait faire l'application des règles de prudence et de convenance ordinaires, — flattaient trop, chez Théodose, le souci qu'ont toujours les meilleurs souverains de l'indépendance de leur autorité, pour ne pas être admis par lui, ne fût-ce que comme un moyen de faire taire une voix dont les accents sévères ne s'accordaient que trop avec les reproches intérieurs de sa conscience. Il fut donc convenu que puisque la lettre n'était pas rendue publique, elle serait tenue pour non avenue. L'honneur de l'empereur et la dignité de l'empire y étaient également intéressés.

N'en tenant pas compte, quelle réponse y faire, et fallait-il même en faire une? On ne le pouvait, sans entrer en discussion sur les faits de Thessalonique, ce

qui n'était guère possible en face de l'opinion publique indignée. Ne répondant rien, fallait-il s'abstenir de paraître à l'église? C'était se reconnaître bien jugé et accepter la sentence d'Ambroise avant même que la teneur en fût bien connue. Le plus simple parut être d'aller résolument au-devant des prétentions excessives de l'évêque, en l'avertissant, par cette attitude, qu'on ne lui laisserait pas faire un pas de plus sur le terrain politique et judiciaire, domaine de César, où le Christ lui-même avait refusé d'étendre la juridiction de l'église. Après tout, Ambroise était homme de sens, au fait des nécessités de la politique, il ne serait pas pressé de fermer la porte de l'Église à un empereur qui ne lui avait donné que des preuves de dévouement, et de faire de lui, en blessant son orgueil à un point sensible, un nouveau Constance et un autre Valens : il saurait bien trouver quelque moyen de satisfaire les exigences de sa conscience sans compromettre, par un éclat irréfléchi, une union précieuse qu'il avait tout intérêt à conserver. Convaincu ou du moins encouragé par ses conseils, Théodose prit le chemin de l'église, non probablement sans éprouver quelque trouble intérieur, en pensant aux rudes vérités qu'il allait entendre.

C'est parce que Ambroise, qui le connaissait, devinait cet état de son âme et, décidé à ne se prêter à aucune défaillance, craignait pourtant le scandale d'une explication violente dans le lieu saint, que, du plus loin qu'il l'aperçut, il vint au-devant de lui dans le vestibule de l'église, et l'étourdit par les flots d'une éloquence indignée. Théodose, qui s'avançait déjà d'un pas mal assuré et n'était nullement prêt pour une joute oratoire, recula et se retira la tête basse, n'osant engager une contestation qu'il ne se sentait pas de force à soutenir.

Est-ce que je me fais illusion? Est-ce que les faits rapportés par Théodoret n'ont pas aussi leur explica-

tion toute naturelle? En particulier cette démarche de Théodose que le R. P. van Ortroy regarde comme impossible après les incidents du procès de Callinique, ne paraît-elle pas, au contraire, comme une occasion qu'on était heureux de saisir pour effacer le souvenir d'un procédé qui, s'il était passé en force de chose jugée et en habitude, courait risque de gêner singulièrement le pouvoir politique en grandissant outre mesure le pouvoir épiscopal? Est-ce que chacun des personnages, présentés sous ce jour, empereur, évêque et politiques, ne joue pas le rôle et ne tient pas le langage qui lui convient? Est-ce que la vraisemblance n'est pas telle qu'elle ressemble à la vérité même et ne peut-on pas dire que les choses ont, non seulement pu, mais dû se passer ainsi?

Quant au discours que Théodoret met dans la bouche d'Ambroise, il est bien entendu qu'on ne peut le regarder comme la reproduction textuelle des paroles que Théodose a dû entendre. Nous avons tous été élevés à apprendre le recueil intitulé *Conciones*, et nous savons que tous les historiens de l'antiquité, même les plus graves, même Thucydide ou Tacite, même ceux qui, comme César, ont été mêlés eux-mêmes aux événements qu'ils racontent, ne se sont jamais fait scrupule d'insérer dans leurs récits ces pièces de rhétorique faites après coup et qui avaient, à leurs yeux, l'avantage de bien exprimer les sentiments des orateurs et de bien définir leur position. Je crois même que plusieurs de nos historiens modernes, entre autres de Thou et Saint-Réal, n'ont pas craint de recourir à cet expédient pour animer et vivifier leurs récits. Passons donc condamnation sur le langage prêté à Ambroise par Théodoret : seulement l'épithète d'*ampoulé* que le R. P. van Ortroy lui applique sans réserve me paraît sévère. Sans doute le ton est plus emphatique que celui qui distingue en général

l'éloquence d'Ambroise, mais quelques traits cependant me paraissent dignes de lui, entre autres, cette noble et pressante prosopopée : « Comment oserez-vous lever vers Dieu vos mains sanglantes? Comment oseront-elles toucher le corps sacré de Jésus? Comment oserez-vous porter son sang à ces lèvres qui, par une parole de colère, ont fait répandre celui de tant d'innocents? »

L'état d'âme dans lequel dut rester Théodose à la suite de cette entrevue si agitée, et qui laissait tout en suspens, explique à mon sens très suffisamment le long délai qui s'écoula avant qu'aucune résolution de sa part fût connue : retard dont il serait difficile de rendre autrement compte. Je crois avoir bien défini la perplexité à laquelle cette grande âme, égarée, mais toujours généreuse, resta en proie, en disant que si le fond de son âme était touché par le remords de son crime et les peintures cruelles, mais trop véridiques, qu'Ambroise en avait faites, les considérations politiques qui avaient fait effet sur son esprit ne cessaient pas de le disposer à la résistance. La crainte qu'on lui avait fait concevoir de voir s'élever une puissance rivale de la sienne, prétendant dicter ou exécuter la loi à sa place, combattait, si elle n'étouffait pas ses scrupules. Tout n'était donc pas, on peut le croire, obstination et orgueil dans le sentiment qui retenait sur ses lèvres l'aveu pénitent prêt à s'échapper. Était-ce bien seulement un acte d'humilité personnelle qu'on demandait de lui? N'était-ce pas aussi l'abaissement de l'Empire? Ce pouvoir impérial dont il avait reçu le dépôt, n'avait-il pas le droit et par là même le devoir de le préserver de toute atteinte? Il y eut pendant ces huit mois d'hésitation, dans cette conscience royale, un de ces combats, c'est trop peu dire, un de ces supplices intérieurs que connaissent seules les âmes honnêtes, quand, ayant eu le malheur de sortir de la

voie droite, elles ne voient plus clairement par quelle porte elles doivent y rentrer. C'est un genre d'épreuves que les moralistes aiment à étudier et à peindre. Pendant cette incertitude dont la cause ne put manquer d'être connue, tous les regards étaient fixés sur le siège impérial vacant de l'Église, et l'attente en se prolongeant ne fit que donner une solennité plus grande à l'impression causée par le dénouement.

Ce dénouement est amené dans le récit de Théodoret par une scène qui a aussi son intérêt, que le R. P. van Ortroy refuse d'admettre, et pour laquelle je crois encore pouvoir demander grâce. A mesure que le temps s'écoulait, l'angoisse de Théodose devenait plus poignante, et, à l'approche des fêtes de Noël, ce fut chez lui un véritable désespoir de penser que pendant que le monde chrétien tout entier allait célébrer le bienfait de la rédemption, lui seul devait se regarder comme exclu du droit de s'en faire l'application. C'est à un accès de douleur de cette nature qu'il était livré quand le préfet du palais, Rufin, entrant chez lui pour quelque affaire de service, le trouva la tête dans ses mains et le visage baigné de larmes. S'informant du sujet de son trouble (que peut-être il avait déjà remarqué), Rufin s'offrit à aller trouver Ambroise, se faisant fort de le décider à se relâcher de la rigueur de sa sentence, et Théodose le laissa partir, pour tenter ce message de paix. C'est ce que le R. P. van Ortroy se refuse absolument à croire. D'après l'importance du poste occupé par Rufin, il avait dû être de ceux qui avaient au moins connivé sinon concouru à l'acte si justement réprouvé de Théodose et qui l'encourageaient dans son refus de se rendre à la réprimande de l'évêque. C'était donc, pour ménager une réconciliation, le dernier médiateur qu'on dût avoir l'idée de choisir; et la maladresse de l'invention indique assez le cas qu'on en doit faire.

L'intervention de Rufin n'étant pas nécessaire à l'ensemble du récit de Théodoret, on pourrait aisément la supprimer, s'il était réellement impossible de l'accepter. Mais c'est ici qu'un peu d'expérience de la souplesse de caractère des gens de cour et de la fertilité de leur esprit en tout genre d'intrigues doit mettre en garde contre toute assertion d'une nature trop absolue. Sans doute, on peut croire que Rufin, d'après la situation qu'il occupait, et aussi d'après le caractère que révéla plus tard sa carrière agitée, avait dû être de ceux qui avaient le plus vivement poussé Théodose à établir, en face du pouvoir épiscopal, l'indépendance de son principat. Mais il lui suffisait de voir que, au lieu de s'enhardir et de se fortifier par la lutte, Théodose était de jour en jour plus intimidé et plus abattu, pour s'assurer qu'il ne se maintiendrait pas longtemps dans cette résistance, n'étant pas de force à la soutenir, et on pouvait prévoir le moment où de guerre lasse, il irait se jeter aux pieds et dans les bras de l'évêque. Ce serait alors le retour complet de l'influence d'Ambroise, d'autant plus puissante qu'elle aurait été vainement combattue et qu'elle reparaîtrait triomphante. Ambroise rentrant au palais après que Théodose aurait sollicité et obtenu de lui son pardon, c'en était fait du crédit et de la faveur de ceux qui avaient tenté de lui tenir tête. Il ne restait plus qu'une ressource : c'était de fléchir Ambroise par un acte de déférence dont il sentirait le prix, et d'opérer ainsi entre l'évêché et le palais impérial un rapprochement sans bruit dont une part du mérite reviendrait au négociateur. Assurément, c'était bien mal connaître Ambroise que de le croire capable de modifier pour une satisfaction d'amour-propre un acte dicté par sa conscience. Mais que de gens croient ne pas faire tort aux autres en les jugeant d'après eux-mêmes! Sans doute, c'était aussi pour le premier magistrat du palais baisser singulière-

ment de ton et changer de langage. Mais pourquoi Rufin n'aurait-il pas été un de ces politiques, comme il en existe beaucoup à notre connaissance, à qui les variations coûtent peu, et qui ne regardent pas à la pièce où ils jouent pourvu qu'ils y aient un rôle à remplir?

Quand Ambroise eut traité ces misérables expédients de la politique humaine avec tout le dédain qu'ils devaient inspirer à un ministre de la loi divine, tout était dit, et le dénouement prévu par Rufin était certain : rien ne pouvait plus empêcher Théodose de venir implorer à genoux la délivrance de son âme. Le récit que fait Théodoret de ce triomphe de la conscience et de la foi sur la fierté et même sur la prudence royale est empreint d'une émotion si naturelle et si touchante que je pense qu'aucun critique ne sera assez impitoyable pour nous en priver. L'Évangile lui-même n'a pas tiré du cœur de l'enfant prodigue un appel plus déchirant à la compassion paternelle. Malheureusement, j'ai encore le regret de me trouver en désaccord avec le R. P. van Ortroy sur la nature du châtiment qu'Ambroise imposa à Théodose. J'ai fait honneur à Ambroise d'avoir substitué aux pénitences canoniques ordinaires, dont l'éclat et la durée auraient prolongé la crise dont le monde chrétien souffrait, un acte qui gardait encore, même dans l'aveu de la faute et dans la promesse de réparation, le caractère de la souveraineté : c'était la rédaction d'une loi rendue dans la forme législative ordinaire, et portant qu'aucune sentence entraînant la confiscation ou la mort ne serait publiée et exécutée que trente jours après avoir été prononcée. Or il se trouve, je dois en convenir, qu'une telle loi existe bien en effet, dans le Code, mais qu'elle y porte la date de l'année 380, antérieure de plusieurs années au massacre de Thessalonique : elle ne peut donc avoir été promulguée à la suite de ce

déplorable événement et pour assurer qu'à l'avenir rien de pareil ne se renouvellerait.

C'est par cette remarque qui, dans ces termes, ne souffre pas de contestation, que le R. P. van Ortroy termine le développement de son système, et c'est, suivant lui, l'argument le plus fort qu'on puisse trouver pour condamner sans rémission la sincérité de Théodoret. Oserai-je dire, qu'au contraire, je n'en connais pas de plus faible? Très certainement la loi existait, mais la preuve que c'était absolument comme si elle n'existait pas, c'est qu'il n'en avait pas même été question, quand l'ordre fut donné de passer au fil de l'épée une foule innocente, que personne ne remarqua qu'elle était violée et que ce grief ne figure pas dans l'acte d'accusation, pourtant si sévère, d'Ambroise. Elle était donc à cet état de sommeil et d'oubli qui est commun à beaucoup de législations dans tous les pays. Est-ce qu'il n'y a pas chez nous, en particulier, plus d'un exemple de ces législations existantes, dont on ne se souvient que quand on a trouvé un intérêt à les appliquer, et auxquelles il faut alors ajouter un décret spécial pour les remettre en mémoire et en vigueur? Il semble que nous avons vu quelque chose d'analogue assez récemment. Quand, après plus de cinquante ans d'inexécution, on s'est avisé d'appliquer aux congrégations religieuses des arrêts du parlement de Paris et des décrets du premier Empire, auxquels personne ne songeait plus, est-ce que le ministre, auteur de cette invention inattendue, n'a pas commencé par en donner avis par un acte inséré au *Journal officiel*? Mettons que la même chose se soit passée à Milan et que Théodoret ait pris pour une loi nouvelle un acte qui exhumait et ressuscitait une loi ancienne. L'erreur est possible et serait pardonnable. Que celui-là lui jette la pierre qui, dans un travail de quelque étendue, n'a pas commis de péché plus grave.

Tel est, dans son ensemble, le récit que j'ai reproduit et que je crois encore aujourd'hui pouvoir défendre. Si même, pour en rendre compte, j'ai cru devoir y joindre quelques commentaires, je suis loin de leur reconnaître la même certitude qu'aux faits eux-mêmes. Mais il suffit que ces faits puissent recevoir une explication vraisemblable pour qu'on n'ait pas le droit de leur refuser leur place dans l'histoire. Je crois me conformer aux règles les plus sévères de la critique en affirmant qu'un historien digne de ce nom, qui raconte des événements qu'il a pu connaître, a droit d'être cru sur parole, à moins que ses assertions ne se heurtent à des impossibilités matérielles ou morales. Matérielles : dans le cas présent, on n'en allègue aucune ; morales : c'était plus difficile à constater, mais je crois avoir fait voir qu'il n'en existe pas davantage. Ce qui me confirme, d'ailleurs, dans la pensée que, même dans les suppositions que j'ai pu faire, je ne me suis pas trop écarté de la vérité, c'est leur accord avec le souvenir gardé par les contemporains du spectacle qu'ils avaient eu sous les yeux, et leur langage quand ils ont eu occasion d'en parler. C'est le témoignage que je trouve, en particulier, dans ce passage d'un des plus fameux des disciples d'Ambroise, le grand Augustin qui, ayant dans sa *Cité de Dieu* à rappeler les vertus des empereurs, s'écrie : « Quoi de plus admirable que la profonde humilité de Théodose, lorsque, entraîné par les bruyantes remontrances de quelques-uns de ses familiers à sévir contre les habitants de Thessalonique dont il avait accordé la grâce à l'intercession des évêques, il trouve une justice sainte qui l'arrête au seuil de 'église, et il fait une telle pénitence que le peuple intercède pour lui, pleurant à la vue de la majesté impériale humiliée, plus affligé de son abaissement qu'il ne fut effrayé de sa colère en l'offensant ! » (Saint Augustin, *De Civitate Dei*, lib. V, cap. XXVI). Sauf

l'intercession des évêques dont malheureusement il n'existe aucune trace, est-ce que ce n'est pas là l'ébauche en quelques traits du tableau que j'ai essayé de peindre? Ces fâcheuses inspirations des familiers de Théodose, cette inquiétude répandue même chez ses amis, que l'humilité de l'empereur ne tournât à l'humiliation de l'Empire, n'est-ce pas bien l'état des esprits que j'ai cru pouvoir décrire? Et cette admirable phrase : « une justice sainte l'arrêtant au seuil de l'église », pourquoi n'y voir qu'une métaphore et non pas une réalité, l'apparition d'Ambroise sur les marches de l'église pour empêcher le pécheur couronné de les franchir? Nous ne sommes donc pas obligés, Dieu merci, de priver la postérité chrétienne de rien de ce qui fait, depuis des siècles, l'objet de sa constante et salutaire admiration. Dans ces premiers temps du triomphe de l'Église qui ont été mêlés de bien des jours d'épreuve, elle n'a eu que trop à souffrir de l'orgueil des souverains qui prétendaient être ses défenseurs; elle a eu aussi dans son sein plus d'une défaillance à déplorer. C'est une bonne fortune que de rencontrer face à face un ministre de l'Évangile intrépide et un grand homme confessant sa faute au pied de la croix. On aime à fixer ses regards sur de tels exemples, et de telles leçons sont, dans tous les temps, utiles à méditer. Il faut se féliciter de pouvoir, sans manquer aux droits imprescriptibles de la vérité, les garder intactes, telles que nous les a transmises une vénérable tradition.

LIBRARY OF THE UNIVERSITY

TABLE DES MATIÈRES

Chapitre I. — Saint Ambroise conseiller intime de l'empereur Gratien. 1

Chapitre II. — Missions diplomatiques de saint Ambroise. 64

Chapitre III. — Ambroise et Théodose 121

Appendice 203

44974. — Imprimerie Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.

MÊME LIBRAIRIE :

OUVRAGES DE M. L'ABBÉ FOUARD

La Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ. *Sixième édition.* 2 vol. in-8, ornés de cartes et plans..... 14 fr. »
— Le même ouvrage. *Onzième édition.* 2 vol. in-12... 8 fr. »

Saint Pierre et les premières années du Christianisme. *Quatrième édition.* 1 vol. in-8, orné de cartes et plans..... 7 fr. 50
— Le même ouvrage. *Sixième édition.* 1 vol. in-12... 4 fr. »

Saint Paul, ses Missions. *Quatrième édition.* 1 vol. in-8, orné de cartes et plans..... 7 fr. 50
— Le même ouvrage. *Sixième édition.* 1 vol. in-12.... 4 fr. »

Saint Paul, ses dernières années. 1 vol. in-8, orné de cartes et plans..... 7 fr. 50
— Le même ouvrage. *Troisième édition.* 1 vol. in-12... 4 fr. »

Histoire des persécutions du Ier au IVe siècle, par M. Paul Allard. 5 vol. in-8..... 30 fr. »

CET OUVRAGE COMPREND :

Histoire des persécutions pendant les deux premiers siècles, d'après les documents archéologiques. *Deuxième édition, revue et augmentée.* 1 vol. in-8..... 6 fr. »

Histoire des persécutions pendant la première moitié du troisième siècle (Septime Sévère, Maximin, Dèce). *Deuxième édition, revue et augmentée.* 1 vol. in-8..... 6 fr. »

Ce volume a été couronné par l'Académie française.

Les Dernières Persécutions du troisième siècle (Gallus, Valérien, Aurélien). *Deuxième édition, revue et augmentée.* 1 vol. in-8..... 6 fr. »

La Persécution de Dioclétien et le Triomphe de l'Église. *Deuxième édition, revue et augmentée.* 2 vol. in-8.... 12 fr. »

Bibliothèque de l'enseignement de l'Histoire ecclésiastique

OUVRAGES PARUS :

Le Christianisme et l'Empire romain de Néron à Théodose, par M. Paul Allard. *Troisième édition.*

Anciennes Littératures chrétiennes : I. La Littérature grecque, par Mgr Pierre Batiffol. *Deuxième édition.*

Anciennes Littératures chrétiennes : II. La Littérature syriaque, par M. Rubens Duval, professeur au collège de France. *Deuxième édition.*

Chaque volume in-12. Prix..... 3 fr. 50.

Paris. — Imp. Devalois, avenue du Maine, 144.

14 DAY USE

RETURN TO DESK FROM WHICH BORROWED

LOAN DEPT.

This book is due on the last date stamped below, or on the date to which renewed.
Renewed books are subject to immediate recall.

30 Apr'59 CG

REC'D LD

MAY 2 1959

17 Dec 59 FC

R

DEC 11 1959

2 Jan'62 SFW

REC'D LD

DEC 9 1961

LD 21A-50m-9,'58
(6889s10)476B

General Library
University of California
Berkeley

YB 21808

BR
1720
A5B7
110263